Royaume des Pays-Bas

ACMA3

Approche Communale pour le Marché Agricole Phase 3







Rapport Analytique

01 Janvier 2024 – 31 Decembre 2024

En collaboration avec

IFDC
Developing Agriculture from the Ground Up

care

KIT INSTITUTE

Soumis le 25 mars 2025

Table des matières

1. Introduction - 1 -

2. Contexte politique et institutionnel - 1 -

3. Analyse des progrès réalisés au regard de la théorie de changement - 2 -

3.1. Premier chemin d'impact - 2 -

3.2. Deuxième chemin d'impact - 3 -

3.3. Troisième chemin d'impact - 4 -

4. Analyse des progrès réalisés au regard des indicateurs - 6 -

4.1. Indicateurs clés d'impact (IATI) - 6 -

4.2. Indicateurs clés d'outcome (IATI) - 7 -

4.3. Indicateurs clés d'outputs (IATI) - 7 -

4.4. Autres indicateurs clés non IATI - 8 -

5. Les leçons tirées - 8 -

6. Inclusion, gouvernance, mise à l'échelle, résilience et durabilité dans le programme .. - 8 -

6.1. Inclusion sociale et gouvernance au sein des OPA - 8 -

6.2. Mise à l'échelle - 9 -

6.3. Pérennisation au niveau des OPA, des IEM et MPME - 9 -

6.4. Durabilité au niveau des solutions TIC4Ag promues - 9 -

6.5. Résilience des acteurs et durabilité environnementale - 9 -

7. Évaluation des risques et mesures d'atténuation prises - 10 -

8. Gestion du programme et partenariats - 10 -

8.1. Gouvernance du programme - 10 -

8.2. Gestion de l'équipe du programme - 10 -

9. Synergie et complémentarités avec d'autres interventions - 10 -

10. Conclusion - 10 -

Annexes

Annexe 1 Narratif résumé et visuel de la théorie de changement (diagramme) 12
Annexe 2 Aperçu des PEA et des IEMs dans la zone d'intervention de ACMA3 14
Annexe 3 Résultats des indicateurs de performance du programme en 2024 15
Annexe 4 Libellé des indicateurs 30
Annexe 5 Echantillonnage, collecte, analyse de données et calcul des principaux indicateurs en 2024 31
Annexe 6 Visuels illustratifs de quelques indicateurs 32
Annexe 7 Situation de la gouvernance de 22 organisations dont deux des trois CCIC (Borgou et Donga) 38
Annexe 8 Matrice actualisée des risques et mesures d'atténuation proposées 44
Annexe 9 Organigramme de l'équipe ACMA3 47
Annexe 10 Synergies/complémentarités développées en 2024 48
Annexe 11 : Conclusions et recommandations capitalisation interne 55

Liste des sigles et abréviations

ABE	Agence Béninoise pour l'Environnement
ABSSA	Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments
ACAD	Association des Communes de l'Atacora et de la Donga
ACMA3	Approche Communale pour le Marché Agricole – Phase 3
ADéCoB	Association pour le Développement des Communes du Borgou
ADDB	Association pour le Développement Durable à la Base
AGIR	Agribusiness
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AIC	Agriculture Intelligent au Climat
AMEA	Agribusiness Market Ecosystem Alliance
ANAN	Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition
ANDF	Agence Nationale du Domaine et du Foncier
ANM	Agence de la Normalisation et de la Métrologie
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
ANOPER	Association Nationale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants
APDP	Agence de Protection des Données à caractère Personnel
ASREA	Appui Spécial à la Résilience des Exploitations Agricoles
ATDA	Agence Territoriale de Développement Agricole
BCDF	Bureaux Communaux du Domaine et du Foncier
APSFD	Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés
BMF	Benin Micro-Finance
BPA	Bonnes Pratiques Agricoles
CASCADE	CAtalyzing Strengthened police aCtion for healthy Diets and resiliencE
CCIB	Chambre du Commerce et d'Industrie du Bénin
CCIC	Cadre de Concertation Intercommunale
CDL	Contribution au Développement Local
CEP	Champ École-Paysan
CCP	Coopérative Communale des Producteurs
CES	Conseil Economique et Social
CGAI	Chargé du genre et de l'agribusiness inclusif
CJA	Collège des Jeunes Agriculteurs
CPD	Champs Pédagogique de Démonstration
CS	Comité de Suivi
CSO	Country Security Officer
CVA	Chaines de valeurs agricoles
CVAD	Cœur Virtuel de l'Agriculture et du Développement
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DDAEP	Direction Départementale de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche
DLROPEA	Direction de la Législation Rurale, de l'appui aux organisations et à la Promotion de l'Entreprenariat Agricole
DSA	Direction des Statistiques Agricoles
DSI	Direction des Systèmes d'Information
EJASA-NB	Emploi des Jeunes pour une Amélioration de la Sécurité Alimentaire au Nord-Bénin
FBS	Fournisseurs de Biens et Services
FECECAM	Fédération des caisses d'épargne et de crédit agricole Mutuel
FENAFAB	Fédération Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin
FeNaTraM	Fédération Nationale des Transformateurs de Manioc
FNDA	Fonds National de Développement Agricole
FODACO	Foire Départementale Agropastorale des Collines
FUPRO	Fédération des Unions des Producteurs du Bénin
GABF	Groupe d'action pour l'Amour du Bien-être Familial
GAIN	Global Alliance for Improved Nutrition
HGT	Holland GreenTech
IATI	International Aid Transparency Initiative
IEM	Infrastructure et Équipements Marchands
IFDC	Centre International pour le Développement des Engrais

IGNITIA	Firme suédoise produisant des prévisions climatiques
IF	Institution Financière
ITK	Itinéraire Technique
KIT	KIT Institute Amsterdam
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MDGL	Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale
MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce
MND	Ministère du Numérique et de la Digitalisation
MPMEPE	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi
NTIC	Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PADAAM	Projet d'Appui au Développement Agricole et à l'Accès au Marché
PADIAP	Programme d'Appui au Développement et aux Investissements Agricoles Productifs
PADME	Promotion et Appui au Développement des Micro-Entreprises
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PartiCiP	Participation Citoyenne aux Politiques Publiques au Bénin
PDI-CVA	Projet de Développement Intégré des Chaînes de Valeurs Agricoles
PDIEM III	Programme de Développement des Infrastructures Economiques et Marchandes - phase 3
PEA	Pôles d'Entreprises Agricoles
PEBCO	Projet d'Epargne et de Crédit Communautaire-Bethesda
PITN2R	Projet Intégré de Transformation Numérique des Régions Rurales du MAEP et du MND financé par la Banque Mondiale
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNE	Partenariat National pour l'Eau
PPMEC	Projet de Préparation de la Mise à l'Échelle du Cadastre
PTA	Plan de Travail Annuel
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
RAD	Recherche Action pour un Développement durable
RENACA	Réseau National des Caisses villageoises d'épargne et de crédit Autogérées
RICMA	Rencontres Internationales des Courts Métrages pour l'Agriculture
SAE	Service d'Appui à l'Entreprenariat
SCMM	Système Collectif de Mise en Marché
SFD	Système Financier Décentralisé
SIFT	Système d'Information et de Formation Technique
SIM	Système d'Information de Marché
SIM-H	Système d'Information de Marché - Harmonisé
SoBAA	Société Béninoise des Aménagements Agricoles
SoDeSeP	Société de Développement des Semences et des Plants
TAZCO2	Transition Agroécologique dans les Zones Cotonnières du Bénin - phase 2
TdC	Théorie de Changement
TDR	Terme de Référence
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TIC4Ag	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Agriculture
THP	The Hunger Project
UCCP	Union Communale des Coopératives de Producteurs
UCT	Union Communale des Transformateurs
UDOPER	Union Départementale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants
UNACREP	Union NAtionale des Caisses Rurales d'Epargne et de Prêt
UNCTS	Union Nationale des Coopératives des Transformateurs/trices de Soja
UPA-DI	Union des Producteurs Agricoles – Développement International
VNG	L'agence de coopération internationale de l'Association des municipalités néerlandaises
Y4CR	Youths for Communities Resilient

1. Introduction

Après les succès engrangés lors des deux phases précédentes, la 3ème phase du programme « Approche Communale pour le Marché Agricole du Bénin – Phase 3 » (ACMA3) financée pour une durée de 5 ans, a délocalisé son intervention dans le septentrion du pays, notamment dans les départements, du Borgou et de la Donga, en plus du département des Collines qui était déjà bénéficiaire de la phase 2. ACMA3 vise l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations à travers une offre accrue des produits agricoles de qualité, une augmentation des échanges commerciaux des produits agro-alimentaires, et un environnement politique local favorable. Après avoir en première année d'intervention travaillé à consolider les acquis dans les Collines, identifié les acteurs clefs, les partenariats à développer, les portes d'entrée de l'intervention (les organisations des acteurs), les bénéficiaires et évalué les besoins pertinents en renforcement des capacités et conduit quelques études nécessaires dans les nouveaux départements, le programme en 2024 a entrepris véritablement le déploiement de ses approches, des mécanismes de facilitation et d'appuis développés ou adaptés aux spécificités de la nouvelle zone. Les nombreuses leçons apprises de l'équipe ont incontestablement été mises à profit pour être efficaces et aller plus vite vers les résultats attendus.

Le présent rapport est un document analytique sur les progrès réalisés après deux années d'intervention du programme. Il est articulé autour des points ci-après :

- Contexte politique et institutionnel
- Analyse des progrès réalisés au regard de la théorie de changement ;
- Analyse des progrès réalisés au regard des indicateurs ;
- Principales leçons tirées ;
- Inclusion sociale et durabilité ;
- Évaluation des risques et mesures d'atténuation prises ;
- Gestion du programme et partenariats.

2. Contexte politique et institutionnel

Le contexte qui a marqué le déroulement de l'année 2024 a été caractérisé par plusieurs éléments dont nous n'évoquerons ici que les plus significatifs. Il s'agit principalement des changements dans le paysage institutionnel notamment avec l'avènement de la Société Béninoise des Aménagements Agricoles (SoBAA), de la Société béninoise de Développement des Semences et Plants (SoDeSeP), de l'Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition (ANAN) mais aussi avec la mise en place de l'Interprofession de la filière soja et aux mesures gouvernementales prises pour assurer leur fonctionnement. Cela a nécessité des adaptations dans les approches d'intervention pour les aligner sur lesdites réformes politiques tout en maintenant les objectifs d'impacts attendus du programme.

L'arrêté du Ministère des finances du 17 Juin 2024, portant nouvelles dispositions de mise en œuvre des projets enjoint tous les projets à signer des conventions avec la SoBAA pour le développement des aménagements agricoles et hydroagricoles et, avec la SoDeSeP pour l'acquisition des semences, toute chose qui pourrait induire des retards dans la mise en œuvre des feuilles de route du programme. L'ambassade a dû œuvrer pour obtenir une dérogation pour ACMA3 afin que le programme soit exempté de l'obligation d'interagir avec ces institutions.

L'avènement de l'ANAN créée le 26 juillet 2023 dont une des missions reprend en grande partie l'action du Programme Alimentaire Mondial (PAM) dans le cadre des cantines scolaires, oblige le programme à renégocier avec cette agence publique, qui fonctionne selon les règles de gestion du droit privé. L'objectif est d'assurer que les organisations professionnelles agricoles (OPA), qui avaient grâce à l'action de ACMA des relations privilégiées avec le PAM pour la commercialisation de leur maïs et autres produits vivriers, puissent continuer de bénéficier des avantages offerts par les achats institutionnels et à écouler leurs produits.

L'arrêté interministériel du 7 juin 2024, portant interdiction de l'exportation des produits agricoles (céréales, tubercules et dérivés), une mesure gouvernementale noble visant à sécuriser les stocks de produits agricoles et à les orienter vers la transformation et la consommation locale pour assurer la sécurité alimentaire. Toutefois, cette mesure risque de limiter l'accès des producteurs à un marché diversifié pour vendre à des prix plus rémunérateurs leurs productions.

Pour le cas particulier du soja, la mise en place de l'interprofession du soja et l'opérationnalisation du mécanisme de commercialisation du soja avec des prix d'achat du kilo administrés et péréqués sur toute l'année et l'étendue du territoire semblent ne pas avoir favorisé le fonctionnement des mécanismes collectifs de mise en marché. Cette situation ne créé pas les conditions optimales à une meilleure valorisation des efforts des producteurs. En effet, certains acteurs ont boudé le mécanisme de commercialisation qui ne prévoit pas une prise en charge de tous les frais d'approche.

Le contexte est resté aussi et toujours marqué par la persistance des effets néfastes de facteurs qui prévalaient depuis 2023, tels que la fermeture des frontières avec le Niger et la dévaluation du Naira rendant peu compétitifs les produits

agricoles béninois sur les marchés nigérians. Ces facteurs en plus des mesures de restriction des exportations ont créé une sorte d'effet ciseaux sur les revenus des acteurs bénéficiaires des appuis du programme.

L'inclusion sociale des couches vulnérables (femmes et jeunes) reste tributaire des pesanteurs et normes socioculturelles nonobstant l'arsenal législatif, judiciaire et politique mis en place par le gouvernement béninois pour protéger et promouvoir les droits humains, notamment ceux des femmes. La mise en œuvre des textes d'application des lois existantes tarde à se concrétiser, empêchant ainsi une véritable réduction des inégalités liées au genre et une amélioration significative des conditions des femmes et des jeunes.

Les deux sections ci-après qui analysent les progrès réalisés selon la TdC et selon les indicateurs IATI, rapportent des résultats qui laissent voir des signes de changements. Ces progrès auraient pu être bien plus reluisants si le contexte politico-institutionnel sus dépeint, couplé aux aléas climatiques qui ont perturbé le déroulement des saisons agricoles, n'avaient pas exercé des influences négatives.

3. Analyse des progrès réalisés au regard de la théorie de changement

3.1. Premier chemin d'impact

Une offre accrue de produits de qualité par des exploitations agricoles résilientes au changement climatique. Sur le chemin menant à ce résultat d'impact, les résultats majeurs obtenus et les principales activités menées qui les ont induits sont les suivants :

- Des rendements qui s'améliorent en dépit de la forte variabilité des manifestations pluvieuses caractérisées dans de nombreux cas par l'installation tardive des pluies ou de longues poches de sécheresse au cours du cycle des cultures ; + 56 à +133 % d'augmentation par rapport aux pratiques paysannes dans les parcelles de démonstration (CPD[1]) où sont appliquées rigoureusement les bonnes pratiques résilientes face au changement climatique (AIC/EIC) promues. En milieu réel, environ + 2% d'amélioration ont été rapportés chez les producteurs formés autour desdites parcelles et bénéficiant d'un accès aux intrants grâce aux facilités du programme, un facteur décisif dans l'amélioration des rendements.
- En aviculture, l'adoption de l'élevage du poulet goliath (local amélioré) a donné de meilleures performances en termes de taux de ponte (90%) et d'éclosion (73%) par rapport aux deux autres races de poules testées (écotype local et Holli), après les sensibilisations et formations sur les options d'intensification. Ceci a permis aux aviculteurs d'augmenter plus rapidement la taille de leur cheptel pour répondre à une demande croissante. De même, les éleveurs de petits ruminants et de volaille s'intéressent de plus en plus à l'achat groupé d'aliments pour animaux (130,8 tonnes d'aliments facilitées) et au crédit pour équipements (incubateur d'œufs).
- 4 800 producteurs (830 femmes et 3304 jeunes) utilisent les prévisions climatiques et les conseils agricoles climato-intelligents fournis par Ignitia comme outil d'aide à la décision pour optimiser la gestion de leur exploitation, en limitant les pertes d'intrants, en gagnant du temps et en mieux planifiant/réalisant l'entretien de leurs champs.
- Un crédit de 427 131 400 FCFA acquis pour l'achat collectif des intrants par les OPA communales a été facilité à travers les mécanismes du programme et les prestations des services d'appui à l'entrepreneuriat (SAE) au profit de 550 producteurs, dont 322 femmes et 454 jeunes.
- Au total 17 835 producteurs, dont 6 804 femmes et 9 558 jeunes, ont été formées autour des CPD dédiés aux options AIC/EIC par les SAE agissant en sous-contractant, selon la stratégie du faire-faire et, par les faîtières d'OPA locales bénéficiant d'accord de subvention en lien avec la stratégie de pérennisation des acquis du programme.

Points critiques identifiés en 2024 sur le premier chemin et perspectives pour 2025 :

- Pour faire face aux effets des changements climatiques, le programme a facilité l'utilisation des prévisions climatiques et encouragé l'utilisation de variétés à cycle court, comme le maïs Synée 2000 (75 jours) et le manioc RB CONA 84 (6 à 8 mois), moins exigeantes en eau et plus résistantes à la sécheresse. Cette dernière initiative s'est traduite par la distribution par le programme d'un kit d'intrants comprenant des semences ou des boutures aux propriétaires de CPD, ainsi que par la mise en relation des producteurs avec des fournisseurs. Ces mécanismes vont être poursuivis en 2025 en prenant davantage en compte la stratégie de sortie du programme, notamment pour le cas dans la fourniture des prévisions climatiques.
- Les essais (répétés) sur les effets du TOZE, produit répulsif des animaux pour les empêcher de brouter les champs dans le cadre de la réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs, ont confirmé l'efficacité de la technologie. Une rémanence du produit jusqu'aux résidus de récolte a été même observée, privant ainsi les animaux d'une source habituelle de pâturage. Bien que cela puisse poser des défis pour l'élevage, il constitue néanmoins une bonne nouvelle pour la restitution au sol des matières organiques et la fertilité des sols. En 2025, ACMA3 mettra à l'échelle cette technologie et promouvra les cultures fourragères comme mesure d'atténuation des effets.

[1] 127 CPD au total dont 31 pour les femmes et 46 pour jeunes

- La gestion de la fertilité reste aussi une question critique. En 2025, le programme poursuivra la promotion de l'utilisation combinée des engrais biologiques, organiques et minéraux à travers les démonstrations des options AIC. Il s'attachera à exploiter les sources locales de fabrication d'engrais organiques et biologiques, notamment Biophyto (maïs) et Bénin Fertilisants (cultures maraîchères), pour approvisionner les producteurs en intrants de fabrication locale. Les essais soustractifs en vue d'aboutir à la détermination des formules d'engrais plus adaptées à la situation des sols du Nord sera poursuivi avec la recherche agronomique (INRAB et FSA/UAC). Les technologies du biodigesteur vont être également promues pour leur double avantage de production d'engrais organique (effluent) et de gaz en collaboration avec la SNV et BIOGAZ.

3.2. Deuxième chemin d'impact

Des volumes et valeurs des produits agricoles transformés et commercialisés par les OPA et les petites et moyennes entreprises (PME) agro-alimentaires et des chiffres d'affaires des fournisseurs de biens et de services (FBS) augmentés. Sur le chemin vers cet impact, à la suite des efforts consentis par le programme, des signes de changement positifs sont perceptibles en 2024 et se résument comme suit :

- Au total 1 250 transformatrices de manioc de 77 coopératives villageoises et 1 569 transformatrices de soja de 88 coopératives mettent sur le marché des produits à plus forte valeur nutritive et marchande et suivent de façon stricte la démarche qualité. Le gari sohoui mis en marché est de qualité supérieure, sec, croustillant, à granulométrie fine et sans acide cyanhydrique. Le fromage de soja autrefois lourd, jaunâtre, difficile à digérer et sujet à la décomposition rapide est désormais plus léger, blanc, mieux conservé et plus digeste, grâce à l'élimination des pellicules des graines avant le moulage.
- Ces améliorations dans la qualité des produits transformés permettent aux transformatrices de mieux vendre et d'avoir un meilleur accès au crédit. En 2024, 169,708 tonnes de gari, 3,25 tonnes de tapioca et 2,05 tonnes de lafun d'une valeur totale de 60 518 560 FCFA ont été vendues par 332 transformatrices de manioc ; 8,056 tonnes de fromage de soja d'une valeur de 5 371 200 FCFA ont été vendues par les transformatrices accompagnées.
- Grâce aux appuis du programme, les producteurs (194) et les transformatrices ont une meilleure connaissance de l'alimentation équilibrée, des normes de qualités et plus spécifiquement les 51 MPME (y comprises 43 entreprises individuelles non affiliées à une OPA dont 31 appartiennent à des femmes et 25 à des jeunes) ont eu leurs carnets d'adresses élargi, une gestion comptable optimisée (5 entreprises), leurs produits, mieux présentés dans des emballages biodégradables grâce au relooking (25 entreprises), une meilleure visibilité avec leur présence dans les foires, sur les plateformes en ligne (Jinukun https://jinukun.bj/, Aliments Bénin https://www.alimentsbenin.com/) (5 entreprises) et les réseaux sociaux.
- Les 72 FBS accompagnés (30 semenciers, 25 fournisseurs d'intrants agricoles, 8 SFD, 1 banque (CBI), 5 start-ups TIC4Ag et 3 équipementiers) ont enrichi leurs carnets d'adresse grâce à leur participation au salon d'affaires (25 FBS) et aux foires (23 FBS dont 8 SFD), et ont noué 62 relations d'affaire. Vingt-cinq (25) fournisseurs ont acquis une meilleure visibilité de leur entreprise, produits et/ou services à travers leur présence active sur les réseaux sociaux (pages Facebook, forums WhatsApp, et sites Google). Quinze (15) de ces FBS gèrent bien leurs entreprises à travers l'utilisation du logiciel IWO. Les fournisseurs appuyés ont également à l'image de leurs paires MPME agro-alimentaires, une meilleure connaissance des opportunités offertes par le Fonds National pour le Développement Agricole (FNDA) et comment les mettre à profit.
- Cette visibilité accrue et les relations d'affaires nouées ont permis aux différents fournisseurs d'améliorer leurs chiffres d'affaires notamment pour le cas des semenciers avec 1 194 tonnes de semence de vendues en 2024 contre seulement 181 tonnes en 2023, correspondant à un chiffre d'affaires de 632 356 604 FCFA.
- Six (6) comités multi acteurs des Collines et 56 faîtières communales de producteurs/trices des filières maïs, maraîchage, volaille, soja et arachide ont été formés sur la gouvernance et sur la mise en marché collective (warrantage, ventes groupées, etc.). Ces formations ont également porté sur la stratégie de mobilisation des ressources, avec des appuis dans la mise en place des dispositifs de commercialisation et des outils de gestion, dans la mise en relation d'affaires (114 relations nouées), et dans la facilitation de l'accès au crédit. Quarante-et-un (41) de ces faîtières ont aussi été structurées et formalisées (immatriculation, publication au Journal Officiel du Bénin, inscription au Registre Digitalisé des OPA) avec l'appui du programme. La formalisation a permis à ces OPA de gagner en crédibilité auprès des institutions financières et à certaines d'accéder aux marchés institutionnels. Trois nouvelles OPA (Banté, Ouèssé et Bembéréké) ont été inscrites sur la plateforme de l'ANAN pour l'approvisionnement des cantines scolaires, en plus de celles qui opéraient déjà avec le PAM.
- Les différents appuis sus cités ont permis aux OPA d'accroitre et de mobiliser d'importants volumes d'offres de produits sur le marché notamment pour le maïs avec plus de 28 000 tonnes vendues, le soja avec plus de 3 700 tonnes, et le manioc avec 1 706 tonnes et à les vendre à des prix parfois plus rémunérateurs, excepté le cas du soja où les prix sont administrés. Au total, environ 40 000 tonnes de produits ont été vendues selon différents mécanismes de vente : les réseaux des petits acteurs à eux seuls avec 14 000 tonnes, les ventes institutionnelles

ont concerné 9 926 tonnes et les autres ventes groupées en dehors du warrantage avec 7 716 tonnes.

- Sur le plan de la facilitation de l'accès au crédit, les efforts consentis pour stimuler et renforcer l'offre au niveau des 9 IF identifiées (ALIDé, UNACREP, PADME, RENACA, PEBCO, SIA N'SON, COMUBA, BMF & CORIS BANK) et pour susciter la demande au niveau des acteurs bénéficiaires ont commencé à produire des effets remarquables ; Ce sont plus de 1 297 692 700 FCFA de crédit qui ont été octroyés à 1 136 acteurs (OPA, MPME et FBS) en 2024, dont 825.071.300 FCFA pour les crédits-warrantage, 427.131.400 FCFA pour les crédits-intrants, 23 490 000 FCFA pour les crédits fonds de roulement et enfin 22.000.000 FCFA pour les crédits investissements. Le mécanisme du Guichet no. 3 du FNDA a été utilisé pour faciliter 605.315.200 FCFA, soit plus de la moitié du crédit total mis en place. L'intervention du FNDA a d'ailleurs produit un effet non attendu en amenant certaines IF (SIA N'SON, COMUBA) à réduire leur taux d'intérêt pour l'aligner à celui pratiqué à travers ledit guichet, sans suivre la procédure qui donne droit au refinancement du FNDA.

Points critiques identifiés en 2024 sur le second chemin et perspectives pour 2025 :

- L'acquisition par les MPME agro-alimentaires des autorisations de mise sur le marché, la certification de leurs produits et leur positionnement en grande distribution est critique pour le développement de leurs activités entrepreneuriales. En 2025, le programme les accompagnera dans ce sens en nouant des partenariats stratégiques avec les institutions spécialisées tels que la CCIB, l'ANM, l'ABSSA, SENS Bénin et Mark'Ethic.
- Avec la création de la SoDeSeP qui veut promouvoir un maillon de la distribution en recentrant le rôle des producteurs semenciers sur la production, le programme reverra ses cibles pour prendre en compte les nouveaux acteurs qui vont émerger au niveau de la distribution des semences.
- Avec l'avènement de l'ANAN, le programme devra maintenir un contact permanent avec cette institution afin que la transition avec PAM débouche à une relation qui maintient voire intensifie le privilège dont bénéficiaient les OPA accompagnées dans les achats institutionnels avec PAM pour la fourniture des produits agricoles aux cantines scolaires.
- Les difficultés liées à la mise en œuvre du mécanisme de commercialisation du soja, notamment les frais de manutention et de stockage dans les magasins de vente à la charge des producteurs, entrainant dans certains cas une démobilisation des producteurs, pourraient conduire à terme à la désaffection des producteurs et menacer le développement de la filière. Le programme qui collabore déjà avec les faitières des OPA du soja notamment l'UNCPS et l'UNCTS, interagira avec d'autres acteurs comme le projet EJASA-NB pour adresser la question.

3.3. Troisième chemin d'impact

Un environnement politique local renforçant la cohésion sociale et favorable à l'entrepreneuriat des jeunes et femmes (J &F). Le chemin menant vers cet impact est parsemé de beaucoup de défis institutionnels et socio-culturels, ralentissant les progrès. Toutefois après deux ans d'intervention en collaboration avec les mairies, les intercommunalités, le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP/DSI et DCAIF) et différentes associations et projets, PPMEC (VNG et MDF), Social Watch, PITN2R, Prosilience /GIZ, FUPRO, quelques changements positifs sont perceptibles, à savoir :

- Les cadres de concertation intercommunaux (CCIC) du Borgou et de la Donga, accompagnés par le programme à travers leurs secrétariats techniques (ST), avec les appuis à l'élaboration de leurs plans d'actions et les formations diverses, fonctionnent avant même que les subventions du programme ne soient mises en jeu. En effet, les 18 communes concernées ont inscrit dans leurs budgets une ligne pour le cofinancement du fonctionnement de leur ST. L'ancrage du CCIC des communes de la Donga à l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) ou, au cas échéant, à un autre dispositif pérenne, est toujours en débat.
- Les conclusions de l'étude sur le foncier et la stratégie développée pour adresser les faiblesses observées ont été partagées avec l'ensemble des parties prenantes aussi bien au niveau communal qu'avec les acteurs nationaux comme le Projet de préparation de la mise à l'échelle du cadastre (PPMEC). Le programme collabore avec ce dernier pour renforcer la sécurisation foncière, un facteur clé de la cohésion sociale.
- Sur le plan de l'inclusion, le programme reste très alerte et parfois offensif pour assurer que les femmes et les jeunes tiennent leur place et défendent leurs intérêts dans les instances de prise de décisions les concernant. Par exemple au moment des Assemblées générales constitutives des CCIC parmi les 647 participants invités, il y avait 228 femmes et 345 jeunes. Cela a permis de peser sur leur représentation dans les ST : 3 femmes et 3 jeunes sur 9 membres dans le CCIC Donga et 4 femmes et 7 jeunes sur 14 dans le Borgou. Dans ce dernier cas, le profil des points focaux (tous des hommes) des mairies et le nombre élevé des communes (8) n'ont pas favorisé une meilleure présence des femmes. Ces femmes et jeunes ont bénéficié des renforcements de capacités sur le leadership et le développement personnel avec la participation de 183 participants dont 46 femmes et 107 jeunes. Un plan de suivi/ coaching de ces acteurs a été élaboré et sera mis en œuvre en 2025.
- En plus, des dialogues réflexifs ont été organisés au sein des OPA et des réseaux de petits acteurs afin d'interroger

et déconstruire les normes sociales freinant l'inclusion et l'autonomisation des femmes et des jeunes. Ces échanges ont permis aux participants de remettre en question certaines pratiques, notamment celles qui assignent les travaux domestiques aux filles et aux femmes ou limitent leur participation à la prise de décision.

- Les conclusions des études de projets et de faisabilité des deux sites d'aménagement hydro-agricole (Bassila et Parakou) sont disponibles et seront exploitées pour leur réalisation en 2025. Quant aux autres infrastructures (IEM), l'action du programme a permis de mobiliser et d'intéresser le secteur privé pour le co-financement des nouvelles infrastructures (48% des acteurs touchés ont manifesté leur intérêt) et pour l'utilisation ou la cogestion des infrastructures (81% des acteurs touches). Les feuilles de route ont été actualisées selon les options de maîtrise d'ouvrage (développement avec (1) ou sans (2) co-financement du privé et développement à travers le Guichet no. 1 du FNDA) avec une perspective de disposer des premières infrastructures à la fin de 2025. Des interactions sont en cours avec la SoBAA pour obtenir son appui technique, nonobstant l'exonération que l'ambassade a obtenu pour le programme ACMA3.
- Le secteur du numérique au Bénin connaît une profonde mutation, portée par l'adhésion des acteurs publics et privés à la politique d'harmonisation et de consolidation des plateformes d'utilité publique (SIM AH, eConseil) initiée par la DSI-MAEP. Toutes les parties prenantes à l'écosystème se concertent régulièrement pour :
 - harmoniser/coconstruire les outils (technologies et vidéos de ACMA en conseil agricole à transférer dans la plateforme eConseil avec les interactions entre la DCAIF, la DSI/MAEP, l'INRAB, le PITN2R, la GIZ à l'initiative de l'équipe ACMA3, validation des plans de croissance des startups avec la DSI/MAEP, la FUPRO, et la TIC-AGRO) ;
 - proposer des solutions consensuelles aux défis des solutions TIC4Agr promues (SIM AH avec la DSI, COSIT développeur de la solution, et FUPRO) et des 5 startups accompagnées par le programme ACMA3 ;
 - mutualiser les moyens et gagner en efficacité et en efficience (collaboration avec The Hunger Project/Ignitia pour la fourniture des prévisions climatiques et du conseil agricole climato intelligente).
- Grâce à l'action du programme, les acteurs et les partenaires du programme qui manipulent les données à caractère personnel ont pris connaissance du Code numérique. Toutes les solutions développées par le programme ont été mises en conformité vis-à-vis des exigences de l'Agence de Protection des Données Personnelles (APDP). Certains acteurs ont aussi enclenché le processus de mise en conformité de leurs solutions. Cette action crée d'autres émules en suscitant l'intérêt d'autres partenaires (CARE et AGORA) qui expriment le souhait d'être accompagné par l'équipe ACMA3.
- Cette dynamique améliore les services fournis aux bénéficiaires aussi bien en quantité qu'en qualité ; c'est le cas avec :
 - Les prévisions climato-intelligents fournis à 4 800 producteurs dont 800 avec l'appui de THP qui utilisent ces informations comme outil d'aide à la décision agricole pour gérer leurs exploitations (cf. premier chemin d'impact).
 - Au total 922 producteurs de la nouvelle zone d'intervention ont été enrôlés sur la plateforme eConseil Agricole ; pour le SIM, ce sont 1 738 nouveaux acteurs dont 884 du Borgou et de la Donga qui ont été enrôlés, s'ajoutant au 7 419 rapportés l'an passé.
 - Vingt (20) entreprises (15 FBS et 5 MPME agro-alimentaire) utilisent la solution de gestion comptable IWO (développée par Iwo Group, une des 5 startups appuyés par ACMA3) pour mieux gérer leur comptabilité et disposer d'états financiers simplifiés et crédibles pour pouvoir lever des fonds (cf. 2ème chemin d'impact).
 - Vingt (20) Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC/GEC), essentiellement constituées de femmes et de jeunes, utilisent la solution DreamSave (de la startup Dream Start Labs), pour améliorer la gestion de leur organisation en dématérialisant les outils (cahier de gestion, d'épargne, crédit, etc.), ce qui permet d'avoir la traçabilité des flux financiers des membres, la transparence dans la gestion et ainsi de renforcer la confiance et l'adhésion des membres, mais aussi de gagner en crédibilité vis-à-vis des partenaires notamment des IF.

Points critiques identifiés en 2024 sur le troisième chemin et perspectives pour 2025 :

- L'implication du secteur privé dans le cofinancement des IEM exige que le programme adapte la maîtrise d'ouvrage pour leur réalisation, en impliquant le secteur privé et les mairies dans toutes les étapes de la mise en œuvre des feuilles de route développée à cet effet.
- En dépit des exigences en temps des études et du processus d'implication du privé pour le cofinancement, il est essentiel que les infrastructures soient développées en majorité dès la fin de 3ème année pour permettre aux acteurs de les utiliser et de se les approprier suffisamment. À cet effet, ACMA3 adoptera une approche proactive en développant des trajectoires d'accompagnement adaptées à chaque IEM.
- Les expériences de plaidoyers pour l'accès des femmes et des jeunes au foncier ont montré leurs limites, appelant

à des actions plus concrètes. Le programme pourrait vulgariser le code foncier actuel qui en l'état est favorable à la cause de la femme et des jeunes, et collaborer avec le PPMEC pour accompagner les jeunes et les femmes, ayant déjà acquis la terre à formaliser leur droit de propriété à travers l'enregistrement cadastral, en levant les barrières auxquelles elles/ils sont confrontées. Le programme pourrait aussi favoriser l'accès à la terre pour usage, en facilitant des accords tripartites avec les propriétaires terriens et les autorités locales. Enfin, un plaidoyer pour rapprocher des services publics de formalisation des droits de propriétés des couches vulnérables, notamment en les établissant au niveau arrondissement dans les grandes communes, serait bénéfique.

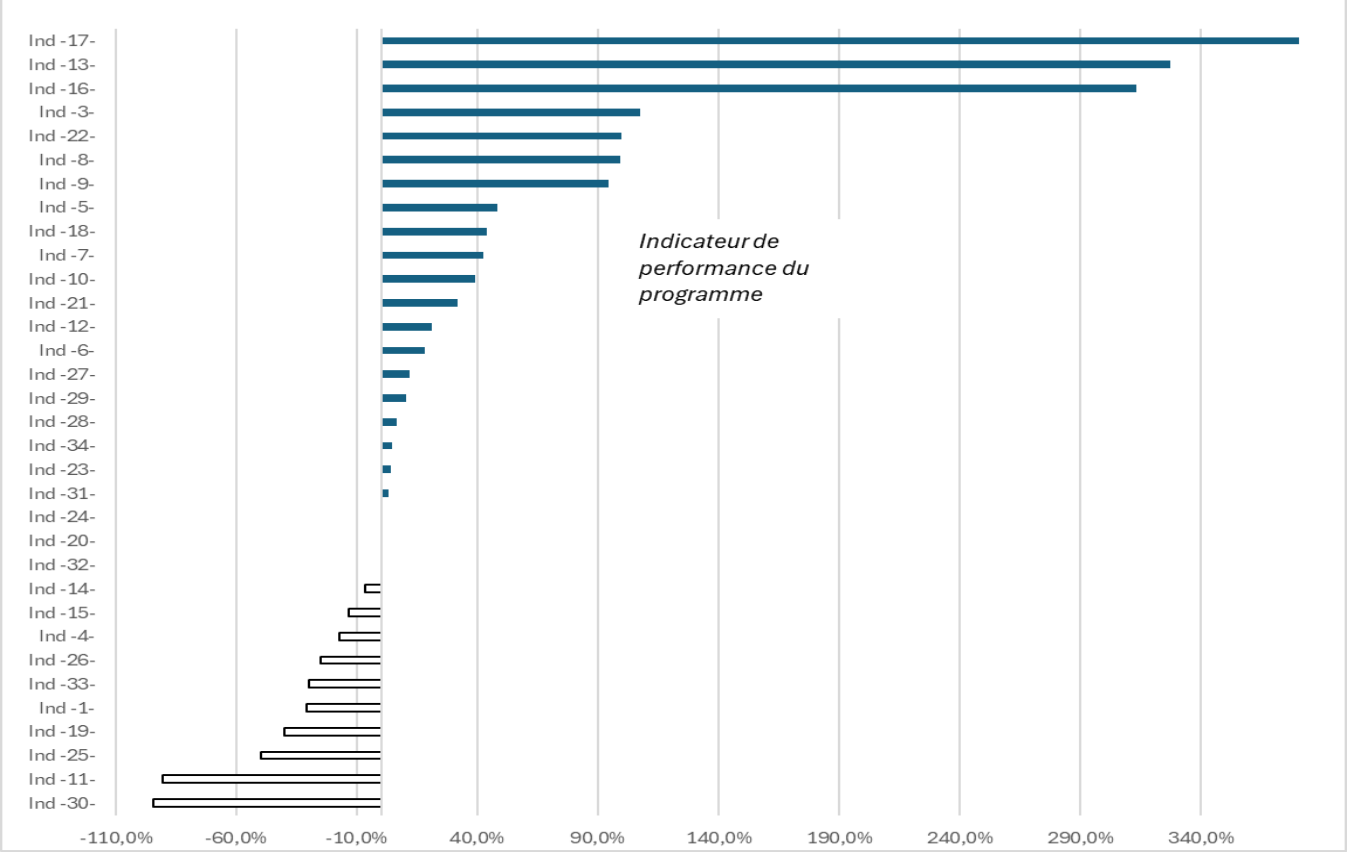
- Le dysfonctionnement du SIM AH qui n'a pas permis à la FUPRO d'offrir convenablement le service aux acteurs, exige des mesures rigoureuses pour le rétablir au plus vite. Le programme ACMA3 a pris le lead et interagi avec la DSI/MAEP, la FUPPRO et le prestataire développeur de la solution COSIT dans ce sens. Il est aussi impératif de mettre en place un dispositif de veille active pour le suivi de la qualité des services fournis, de leur conformité avec les besoins des acteurs et des engagements contractuels.

Ces différents points critiques sus identifiés sur les trois chemins d'impacts qui feront l'objet d'une attention particulière par l'équipe du programme ont, d'ailleurs et en majorité, fait l'objet de définition de stratégie dans le plan de travail 2025 en cours de mise en œuvre.

4. Analyse des progrès réalisés au regard des indicateurs

Cette section, à la différence de la précédente qui passe en revue les progrès réalisés selon les chemins d'impact de la TdC, décrypte ces progrès selon les performances affichées par les indicateurs clés IATI ou non, par comparaison avec les résultats attendus. Le graphe 1 ci-après permet de visualiser les performances du programme sur tous les indicateurs, au cours de la période de rapportage.

Graphe 1 : Aperçu global de l'ensemble des indicateurs de performances de ACMA3



4.1. Indicateurs clés d'impact (IATI)

Ind.1 - Nb de personnes issues des ménages des acteurs appuyés dont la situation de sécurité alimentaire a été améliorée désagrégée par niveau d'amélioration et par sexe du chef de ménage

Ind.3 - Nb de personnes membres des PEA dont les revenus ont accru, désagrégés par type d'acteurs économiques (producteurs, transformateurs et commerçants), par sexe et selon l'âge ;

Ind.4 - Nb de producteurs (H/F & J) membres des PEA dont les gaps de rendements se réduisent progressivement ;

Ind.7 - Chiffres d'affaires (milliards FCA) des produits agricoles, des intrants et des produits agro-alimentaires qui sont réalisés par les entreprises grâce à l'appui du programme.

Des impacts positifs perceptibles déjà en 2ème année, reflétés par les résultats des indicateurs : les cibles annuelles des indicateurs n°3 sur l'accroissement des revenus et n°7 sur les chiffres d'affaires ont été largement dépassées, et respectivement de (+107,22%), et de (+42,39%).

Les revenus des acteurs ont donc augmenté grâce au déploiement des mécanismes collectifs de mise en marché (ventes groupées des petits acteurs, warrantage, vente institutionnelle, etc.) et aux mises en relations d'affaires au niveau des OPA et autres entreprises accompagnées par le programme, qui ont permis de mobiliser et mettre sur le marché de gros volumes de produits agricoles notamment au niveau du maïs (28 000 tonnes contre une cible de 9 000), des produits de la transformation (3 200 tonnes/cible de 1 700 tonnes), et des intrants (1 194 tonnes /cible de seulement 96 tonnes), etc. Les prix de vente ont aussi été plus rémunérateurs, c'est principalement le cas au niveau du maïs où, au plus fort de l'embellie, le prix du kilo a atteint 350 F CFA en 2024 contre 250 F CFA en 2023. Les nombreux emplois (1 039) créés par les entreprises portées par la croissance induite par les appuis, ont également généré des revenus.

Les cibles des indicateurs n°1 sur la sécurité alimentaire (-30,91%) et n°4 sur l'amélioration des rendements (-17,16%), n'ont pas été atteintes. Pour l'amélioration de la sécurité alimentaire, avec les importantes augmentations des revenus notées et les emplois créés, on était en droit de s'attendre à une performance au-delà des attentes mais à la vérité, il faut dire que la sécurité alimentaire et nutritionnelle est un concept très complexe et multifactoriel, pas aisé à cerner. Sous ACMA2, des témoignages de femmes et d'hommes interrogés sur le sujet rapportaient que les excédents de revenus sont en premier lieu utilisés pour des investissements et/ou des dépenses de prestiges au niveau des chefs de ménages hommes contrairement au cas des chefs de ménages femmes dont les revenus sont prioritairement orientés sur l'alimentation de la famille. Les ménages enquêtés étant dirigés majoritairement par des hommes, les observations faites à leur niveau l'emportent. Toutefois, comparé à 2023, on note une embellie de la situation qui a presque doublée.

Pour les rendements, la contreperformance apparente observée pourrait s'expliquer par les aléas climatiques (installation tardive des pluies, longues poches de sécheresse) qui ont émaillé de façon néfaste le déroulement des saisons agricoles. Cependant comparé à 2023, ce même résultat est satisfaisant, le nombre de producteurs avec un gap de rendement réduit, étant passé de ***3 390 en 2023 à 12 426 en 2024***, soit un ***taux de croit de 72,72%.***

4.2. Indicateurs clés d'outcome (IATI)

Ind.9 - Nb d'hectares de terre cultivées de façon éco-efficiente par les producteurs des organisations membres des OPA et/ou PEA avec l'appui de ACMA3

Ind.10 - Nb d'acteurs économiques, producteurs, transformateurs, commerçants et fournisseurs de biens et de services (H/F & J) qui prennent des décisions stratégiques à partir de l'information fournie par le dispositif NTIC ;

Ind.17 - Nb de relations d'affaires durables établies avec l'appui du programme entre producteurs ou MPME agro-alimentaires et les acheteurs ;

Ind.18 - Nb producteurs des PEA (H/F & jeunes) qui appliquent les techniques de gestion de l'agriculture intelligente face aux changements Climatiques (AIC) ;

Ind.25 - Nombre de pratiques innovantes de prévention/gestion des conflits (fonciers, agriculture-élevage) promues avec l'appui du programme.

Des effets positifs à la hauteur des efforts consentis, de la pertinence des mécanismes déployés et des approches adoptées : 4 des 5 indicateurs IATI d'outcome affichent des écarts avec la cible, positifs. ***Il s'agit notamment des ind. 9 avec (+94,53%), ind. 10 avec (+13,47%), ind. 17 avec (+360,00%) et de l'ind.18 (+43,86%).***

Le meilleur accès aux intrants (427 millions de F CFA pour l'achat collectif des intrants, 6 986 producteurs contre une cible de 3 500 qui ont eu accès aux intrants), les nombreuses formations sur les AIC/EIC, l'utilisation des informations climatiques (4 800 producteurs) ont facilité l'adoption des bonnes pratiques culturales sur les superficies emblavées (77 814 ha contre 40 000 d'attendues) notamment dans le contexte du Nord avec les tailles élevées des superficies cultivées (4,14 ha en moyenne par exploitation avec des extrêmes pouvant aller à 100 Ha dans le Borgou). L'accès massif aux crédits pour la commercialisation (849 millions F CFA), les nombreuses mises en relations entre producteurs/transformateurs et acheteurs divers (114) dont 17 avec ANAN/PAM et 5 avec les hôtels, en plus du déploiement des mécanismes collectifs de mise en marché, ont eu des effets spectaculaires sur les volumes et les valeurs de ventes, rapportés plus haut.

Pour le cas spécifique de l'ind. n°25 avec un gap de ***-50,00%,*** en attendant en 2025 que la mise en œuvre de la stratégie proposée au terme de l'études sur les causes, les manifestations, la nature et les conséquences des conflits fonciers, vienne améliorer la situation, en 2024 le programme n'a fait que répéter les essais sur le produit répulsif TOZE pour confirmer ses effets avant la mise à l'échelle.

4.3. Indicateurs clés d'outputs (IATI)

Ind.26 - Nombre de producteurs, transformateurs, commerçants, fournisseurs (H/F & J) touchés (directement et indirectement) par le programme

Ind.27 - Nombre de producteurs et de productrices directement touchés par l'appui du programme ;

Ind.34 - Nombre d'individus membres des PEA, du secteur privé ou des CCIC (H/F et jeunes) formées avec l'appui du programme, désagrégés selon la thématique de la formation.

Il s'agit ici des résultats des efforts de l'équipe, vus sous l'angle des indicateurs IATI. Le nombre d'individus formés (ind. 34) et le nombre de producteurs directement touchés (ind. 27) ont dépassé leur cible respectivement de ***+4,66%*** (au total 57 563 individus formés dont 37% de femmes et 56% de jeunes) et de ***+11,60%*** (au total 33 481 acteurs ont été touchés dont ***33%*** de femmes et ***57% de*** jeunes).

L'apparente contreperformance affichée par l'ind. 26 semble être plutôt associée à une cible trop ambitieuse. La cible totale de cet indicateur est 200 mille acteurs sur les 5 ans et vouloir dès la 2ème année touchée la moitié pourrait être irréaliste. Au total ce sont 74 876 dont 38% de femmes et 56% de jeunes qui ont été touchés.

4.4. Autres indicateurs clés non IATI

Des écarts positifs entre les résultats et les cibles, révélateurs de l'ampleur des efforts consentis par l'équipe.

- ***+10,27%,*** c'est l'écart calculé sur le nombre d'évènements (atelier, session de formation, séances de sensibilisation, Suivi des activités/coaching, etc.) organisés par le programme (3 308) soit plus de 13 évènements par jour ouvré avec l'appui des SAE sous-contractants.
- ***+11,67%,*** l'écart de l'indicateur 27 sur le nombre de producteurs touchés directement comparé à la cible.
- ***+3%,*** l'écart de l'indicateur sur le nombre de plans d'affaire développés
- Les processus conduits pour nouer **114 relations d'affaires** entre acteurs directs et acheteurs d'une part et **62 relations d'affaires** entre acteurs indirects et acteurs directs, d'autre part.

Des signes manifestes sur la nature et l'ampleur des défis qui subsistent

- Les écarts négatifs affichés par les indicateurs ***n°24*** sur la présence des jeunes et des femmes dans les instances de décision des OPA et des CCIC ***(-42,2%*** pour les femmes et ***-16,33%*** pour les jeunes en moyenne***)*** et ***n°15*** sur le poids des femmes et des jeunes dans les décisions prises par les organisations ***(-13,33%)*** interpellent le programme sur la nécessité de s'investir davantage sur la question. Les images dans **l'annexe 6** permettent de visualiser le positionnement des femmes et des jeunes sur les différents maillons des filières promues. La transformation est prioritairement l'activité des femmes, après vient la commercialisation. La production avec ses exigences en matière de disponibilité du foncier, d'équipement, de main d'œuvre n'est pas le domaine de prédilection des femmes. La présence des jeunes sur les trois maillons est moins visible que les autres catégories comme si l'agriculture ne les attiraient pas suffisamment.
- L'écart négatif ressorti dans l'indicateur ***n°14*** sur la gouvernance ***(-6,67%)*** et les faiblesses ressorties, dans l'analyse de la gouvernance au niveau des OPA, que montrent les graphiques en matière de fonctionnement des organes, de l'organisation administrative, mais aussi au niveau de la planification, de l'exécution et du suivi évaluation des activités en plus des déficiences en matière de représentativité, renseignent à suffisance sur les défis sur la question, alors que l'efficacité de l'intervention et la durabilité des acquis du programme en dépendent.
- ***-94,67%,*** l'écart de l'indicateur n°30 sur le nombre d'infrastructures réalisées ou réhabilitées, indique que presque rien n'a été fait en la matière, en dehors de l'identification des besoins en infrastructures et des sites d'implantation, faite de façon participative, de certaines études de projets et des interactions avec le privé pour mobiliser le financement nécessaire.

5. Les leçons tirées

L'équipe du programme ACMA3 est coutumière de l'apprentissage et de la capitalisation. Cette culture est reflétée dans les pratiques de l'équipe qui de façon opportuniste documente les leçons apprises en son sein ou en partage avec d'autres acteurs et s'en sert pour améliorer son efficacité. En 2024, courant le mois d'avril elle a organisé son traditionnel atelier interne qui lui a permis de revisiter les chemins parcourus lors de la première année, pour identifier les défis rencontrés, les adaptations apportées et tirer les enseignements nécessaires. Ces enseignements ont été consignés dans un document ad hoc donc les conclusions et recommandations du rapport sont jointes en annexe11 . Ces leçons apprises plus celles au cours des deux phases passées sont déjà utilisées pour adapter les approches et les mécanismes dès l'année 2025 et après (cf. PTBA 2025).

6. Inclusion, gouvernance, mise à l'échelle, résilience et durabilité dans le programme

Au cours de la période de rapportage, l'équipe du programme ACMA3 capitalisant sur ses leçons apprises, a conduit des trajets sur tous ces enjeux avec des succès à fortunes diverses.

6.1. Inclusion sociale et gouvernance au sein des OPA

Les actions d'inclusion sociale ont porté essentiellement sur la mise en œuvre des plans d'actions issus de l'évaluation des besoins des petits acteurs notamment les femmes et les jeunes, les renforcements de capacités sur le leadership féminin, le développement personnel, les compétences de vie et la culture entrepreneuriale de même que la facilitation de l'accès aux marchés et aux intrants y compris le crédit. Le programme a également œuvré pour la représentation des femmes et des jeunes dans les Secrétariats Techniques des CCIC du Borgou et de la Donga à travers des actions de plaidoyers. En outre, les dialogues réflectifs menés entre les petits acteurs membres des PEA et les leaders d'opinion à travers l'utilisation de l'outil d'Analyse Sociale et Action (SAA), ont permis d'explorer les normes et de remettre en question les pratiques d'exclusion des femmes et des jeunes aux ressources productives.

Pour promouvoir une gouvernance vertueuse au sein des OPA, un accompagnement a été mis en place afin d'aider les OPA à se formaliser, à adopter des pratiques de bonne gouvernance et des procédures pour la mise en œuvre des systèmes collectifs de mise en marché (SCMM). De plus, des outils de gestion appropriés ont été développés, favorisant

l'instauration d'une culture de reddition des comptes.

6.2. Mise à l'échelle

Conformément à l'ambition du programme d'élargir son impact en répliquant efficacement les approches et actions éprouvées, la stratégie de mise à l'échelle repose sur trois axes complémentaires. (1) L'utilisation optimisée des SAE pour la mise à l'échelle horizontale notamment par la (in)formation des acteurs économiques, en s'appuyant sur les méga-PEA et d'autres réseaux communautaires, tout en favorisant la vulgarisation des applications mobiles. (2) La mise à l'échelle verticale est assurée avec l'implication accrue des services agricoles publics (ATDA, DCAIFE, INRAB, DSI/MAEP), des organisations faîtières (FeNaTraM, UNCTS, UNCPS, FNPPH, FeNaFAB, CJA, etc.) et des instances (inter)communales, en les associant activement et en leur confiant des responsabilités dans la mise en œuvre des approches et actions, facilitant ainsi leur appropriation. Le développement de dispositifs endogènes au sein des OPA est aussi encouragé et promu. (3) La mise à disposition de supports de (in)formations adaptées pour accompagner ces acteurs institutionnels dans l'application des actions sur le terrain.

6.3. Pérennisation au niveau des OPA, des IEM et MPME

La pérennité des acquis et impacts du programme repose avant tout sur l'internalisation et l'adoption des pratiques améliorées par les acteurs économiques et locaux, notamment les OPA et les MPME. A cet effet, la stratégie de pérennisation du programme s'articule autour de trois axes complémentaires. (1) Le renforcement des capacités d'innovation des acteurs économiques et institutionnels pour favoriser leur adaptation à un contexte en constante évolution. Dans ce cadre, au cours de l'année 2024 des renforcements de capacités ont été organisés à l'endroit des acteurs en charge de la gestion des Infrastructures et Equipements Marchands (IEMs) du département des Collines et des membres des Secrétariats Techniques (ST) des Cadres de Concertation InterCommunaux (CCIC) des départements des Collines, du Borgou et de la Donga sur l'utilisation de la Carte Communautaire de Performance (CCP) pour offrir des services de qualités aux acteurs PEA (Pôles d'Entreprises Agricoles). (2) La facilitation de la mise en relation des acteurs afin d'établir des partenariats et relations d'affaires durables. (3) Le transfert de compétence et la responsabilisation, à travers la mise à l'échelle verticale, des services agricoles publics, les organisations faîtières et les instances (inter)communales afin d'assurer un accompagnement (innovation, adaptation) après le retrait du programme.

Dans l'ancienne zone, en partenariat avec UPA-DI, ACMA3 a adapté et renforcé les modèles d'entreprises et de gouvernance des organisations d'acteurs, en charge de la gestion des IEM à travers le développement de modèles économiques de gestion et de plans d'actions pour assurer la durabilité des acquis des deux 1ères phases. Les expériences avec ces modèles économiques seront capitalisées et adaptées aux IEM au Nord dès leur mise en service.

Pour le cas spécifique de la durabilité dans la construction des infrastructures, en plus de s'attacher les services de la SoBAA pour le cas des sites hydroagricoles, le programme prévoit de faire figurer dans les dossiers d'appels d'offres (DAO) et de contractualisation, des clauses contraignantes sur la qualité des travaux et des infrastructures, aussi bien au niveau des prestataires que des structures de contrôle. Cela permettra de limiter voire éviter les malfaçons qui donnent lieu par la suite à de nombreux travaux confortatifs avec des coûts exorbitants.

6.4. Durabilité au niveau des solutions TIC4Ag promues

L'initiative entreprise avec le Conseil Économique et Social pour la mise en place d'un mécanisme pérenne de financement des solutions TIC d'utilité publique s'est butée à la fin de la mandature des conseillers. ACMA3 s'est donc tourné vers Social Watch qui a rassuré l'équipe de sa disponibilité d'inclure les besoins du programme dans les démarches de plaidoyer déjà engagées au titre de l'année 2025 auprès du gouvernement.

Pour la durabilité des autres solutions, IFDC a revu sa vision en optant pour un dispositif interne à l'organisation qui devra porter les objectifs du CVAD telle qu'imaginée à sa conception ; la perspective de faire porter les digiKiosques par les acteurs locaux (Communes, jeunes TIC, FBS) procède aussi de cette vision.

6.5. Résilience des acteurs et durabilité environnementale

En matière de résilience, ACMA3 a renforcé les capacités techniques des transformatrices du manioc, d'arachide et de soja des trois départements d'intervention du programme par des formations sur les causes, les manifestations et conséquences des changements climatiques ainsi que sur les stratégies innovantes d'atténuation et d'adaptation au climat. L'utilisation des marqueurs résilience a permis d'évaluer la prise en compte de cette dimension dans les activités du programme et de formuler les actions pour adresser les faiblesses notées.

L'audit environnement réalisé a permis de formuler des actions permettant d'atteindre les objectifs de résultats du programme tout en préservant l'environnement, la biodiversité, la santé humaine et animale. Ces actions ont été prises en compte dans le plan de travail 2025, en plus de la promotion des technologies formulées dans les AIC/EIC.

7. Évaluation des risques et mesures d'atténuation prises

Comme sus décrit plus haut, le contexte du programme est resté marqué par la persistance des effets néfastes des facteurs qui prévalaient depuis avant 2024, notamment la fermeture des frontières avec le Niger et la dévaluation du Naira rendant peu compétitifs les produits agricoles béninois sur les marchés nigérians, mais aussi par le maintien voire le durcissement des mesures de restriction des exportations des produits vivriers qui limitent la diversification des marchés pour les produits des acteurs. A ceux-ci se sont ajoutés les effets des aléas climatiques qui ont retardé l'installation des cultures ou perturbé leurs cycles de développement avec un effet dépressif sur les rendements. Le dispositif de veille du programme lui permet d'identifier à temps les risques systémiques et d'activer ou formuler les mesures d'atténuations nécessaires. L'annexe 8 présente la situation actualisée des risques.

8. Gestion du programme et partenariats

8.1. Gouvernance du programme

Les deux organes de suivi du programme ont fonctionné comme prévu. Le comité de pilotage aussi bien que le comité de suivi ont tenu leurs deux sessions respectivement en Avril et en Septembre 2024. Ces sessions ont permis d'examiner les points inscrits dans leur ordre du jour, d'évaluer le niveau de mise en œuvre du plan de travail, de donner des orientations et de formuler des recommandations pertinentes à l'endroit de l'équipe chargé de les opérationnaliser. Au terme de sa 2ème session en septembre, le CoPil a accepté l'idée que le Comité de suivi soit représenté dans le comité de pilotage pour des raisons de cohérence. Le comité d'information du consortium qui regroupe un représentant de chaque membre du consortium et le chef de programme a tenu plus ou moins régulièrement ces rencontres mensuelles. Elles ont été bénéfiques en ayant permis de partager les informations sur les résultats de mise en œuvre du plan de travail, d'examiner les défis rencontrés et proposer des mesures adaptatives appropriées.

8.2. Gestion de l'équipe du programme

La composition de l'équipe programme (cf. Organigramme annexe 9) décrite dans le rapport de 2023 n'a pas changé. L'équipe a géré le programme à travers des planifications mensuelles et des réunions hebdomadaires. Ainsi, chaque lundi avant les sorties sur le terrain, l'équipe se réunit pour faire le point des activités mises en œuvre au cours de la semaine écoulée puis programmer celles de la semaine en cours. Les planifications mensuelles se sont révélées être une bonne pratique qui permet d'anticiper plus efficacement les défis liés aux arrangements logistiques et aux appuis attendus du personnel support (administration et finance). Les réunions hebdomadaires peuvent paraitre intempestives mais telle que conduite en donnant la parole à chaque membre de l'équipe, elles contribuent à sa cohésion. Une attention particulière est accordée à la synergie interne entre les différents domaines de résultats tant sur le plan thématique qu'organisationnel.

9. Synergie et complémentarités avec d'autres interventions

En 2024, le programme a poursuivi sa prospection de partenariat pour élargir la base et opérationnaliser les actions collaboratives qui avaient été identifiées en termes de partage d'informations, de partage de connaissances/leçons apprises et de complémentarité/mutualisation des efforts. C'est le cas par exemple de The Hunger Project (THP) avec qui ACMA3 a signé un contrat tripartite avec Ignitia pour fournir les prévisions climatiques à 4 800 producteurs dont 800 de la part de THP. L'annexe 10 fait le point des synergies réalisées partenaire par partenaire.

10. Conclusion

Après deux ans d'intervention du programme ACMA3, les résultats obtenus sont encourageants voire satisfaisants. Des signes d'impacts positifs sont déjà perceptibles. Les revenus ont augmenté (+42,39% par rapport à la cible de l'année), et les acteurs bénéficiaires ont été très nombreux, largement plus qu'attendu à voir leurs revenus augmentés (43 516 contre 21 000 soit, 2 fois plus que la cible).

Les OPA, les PME agro-alimentaires et les fournisseurs de biens et de services portés par la croissance de leurs activités, ont généré de nombreux emplois (1 039 emplois créés contre une cible de 700). La réalité des emplois créés est bien plus importante que ça, le dispositif de collecte n'ayant pas pu toucher toutes les entreprises ayant bénéficié des appuis du programme.

Ces progrès enregistrés, dans un contexte pas particulièrement favorable marqué par la persistance des effets néfastes de la chute du Naira et de la fermeture de la frontière avec le Niger qui ont privé les acteurs d'un marché diversifié pour l'écoulement de leurs produits, auraient pu être plus reluisants. Les mesures gouvernementales règlementaires de l'exportation des produits vivriers qui visent à sécuriser les produits pour la transformation et la consommation locale et, les aléas climatiques qui ont émaillé le déroulement des saisons agricoles, ont aussi eu des effets dépressifs sur les dynamiques de changement induites par le programme.

De tels résultats, engrangés dans ces conditions, sont la preuve si besoin en était, que les mécanismes déployés (action collective, facilitation de l'accès aux crédits et aux intrants, mise en relation d'affaires, facilitation de la participation des OPA dans les achats institutionnels, promotion des solutions TIC4Ag, etc.), les appuis pour renforcer les capacités et la résilience des acteurs, de même que les approches du programme sont pertinents. L'expérience de l'équipe et les leçons apprises des phases précédentes ont sans doute joué un rôle.

Ces résultats annoncent de bonnes perspectives pour la suite de l'intervention qui doit être davantage focalisée sur la mise à l'échelle et la durabilité des acquis dès cette année de mi-parcours du programme. Les stratégies en ce sens se concrétisent davantage, notamment grâce à des collaborations fructueuses avec les faîtières professionnelles agricoles, les services agricoles et les autorités intercommunales.

Le programme a également conduit des trajets pour améliorer la gouvernance et l'inclusion des femmes et des jeunes au sein des OPA, avec des résultats mitigés rappelant l'ampleur des défis sur ces enjeux pourtant essentiels pour l'efficacité de l'intervention et la pérennité des résultats. L'équipe du programme devra redoubler davantage d'ingéniosité pour être plus percutant sur ces dimensions.

Le principal défi reste le développement des nouveaux IEM, tant en termes de cofinancement que de réalisation, pour créer les conditions d'une exploitation durable et rentable. Le processus, initié fin 2024, se poursuivra conformément à la feuille de route établie, avec un suivi rapproché et un accompagnement renforcé de la part de la Direction du programme ACMA3. Cette approche vise à garantir la viabilité des infrastructures, en impliquant activement les parties prenantes locales et en capitalisant les expériences avec les mécanismes de gestion des IEM fonctionnels pour maximiser leur impact économique.

L'équipe du programme s'interroge aussi si l'hypothèse reliant les résultats à l'impact et selon laquelle, les revenus agricoles améliorés avec l'appui du programme ACMA3 seront effectivement utilisés par les ménages pour améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle, tient encore ? Ou faudra-t-il ajuster la Théorie de Changement ou bien adopter une autre approche ? Cette question pourra être prise en compte dans l'évaluation à mi-parcours du programme qui aura lieu les prochains mois, cette année.

Annexes

Annexe 1 *Narratif résumé et visuel de la théorie de changement (diagramme)*

Si les exploitations agricoles de la zone appliquent des technologies de production éco-efficientes et s'orientent davantage sur le marché,

Et

Si, d'une part, les OPA et les PME agro-alimentaires spécialisées (filières dans lesquelles les jeunes et femmes sont particulièrement actives) améliorent leurs performances et diversifient leurs marchés ; et d'autre part, les entreprises fournisseurs des biens et services (intrants, équipement, conseil agricole, conseil à l'entrepreneuriat, transport,) accroissent leurs prestations,

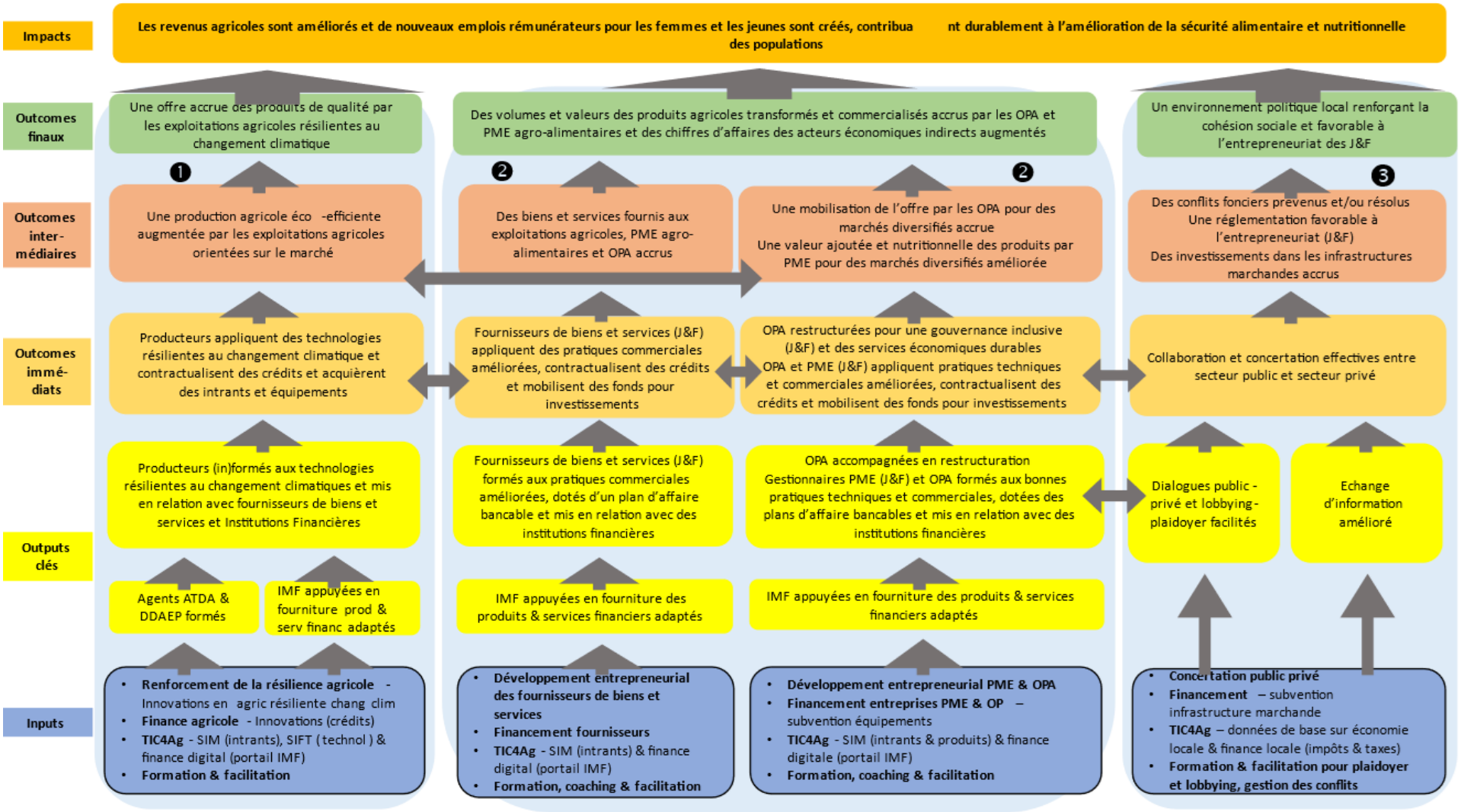
Et

Si les autorités locales (communes) préviennent et/ou résolvent les conflits fonciers à leur niveau et prennent des initiatives de règlementation locale et d'investissements publics favorables aux acteurs économiques directs et indirects (acteurs privés),

Alors

- Les exploitations agricoles seront plus résilientes aux changements climatiques et accroitront leurs revenus en assurant une offre plus rémunératrice de produits agricoles de qualité et en quantité aux OPA et PME;
- Les OPA et les PME dirigées par les jeunes et les femmes accroîtront leurs revenus et créeront des emplois en transformant et en mettant sur le marché plus de produits agricoles de qualité, pendant que les entreprises fournisseurs de biens et services augmenteront aussi leurs chiffres d'affaires et créeront des emplois ; **et**
- La cohésion sociale sera renforcée et l'environnement local sera plus favorable à un développement économique local plus inclusif pour les femmes et les jeunes.

Les revenus accrus à travers l'amélioration de la productivité des activités des exploitations agricoles, des OPA, des PME agro-alimentaires et des fournisseurs de biens et de services, de même que générés par les nouveaux emplois créés, seront utilisés pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations bénéficiaires.

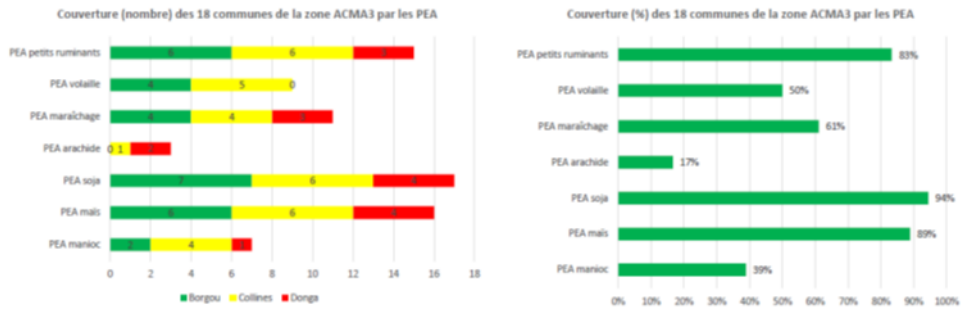

Impacts
Les revenus agricoles sont améliorés et de nouveaux emplois rémunérateurs pour les femmes et les jeunes sont créés, contribua nt durablement à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations
Outcomes finaux
Une offre accrue des produits de qualité par les exploitations agricoles résilientes au changement climatique
Des volumes et valeurs des produits agricoles transformés et commercialisés accrus par les OPA et PME agro-alimentaires et des chiffres d'affaires des acteurs économiques indirects augmentés
Un environnement politique local renforçant la cohésion sociale et favorable à l'entrepreneuriat des J&F
Outcomes inter-médiaires
Une production agricole éco -efficiente augmentée par les exploitations agricoles orientées sur le marché
Des biens et services fournis aux exploitations agricoles, PME agro-alimentaires et OPA accrus
Une mobilisation de l'offre par les OPA pour des marchés diversifiés accrue
Une valeur ajoutée et nutritionnelle des produits par PME pour des marchés diversifiés améliorée
Des conflits fonciers prévenus et/ou résolus
Une réglementation favorable à l'entrepreneuriat (J&F)
Des investissements dans les infrastructures marchandes accrus
Outcomes immé-diats
Producteurs appliquent des technologies résilientes au changement climatique et contractualisent des crédits et acquièrent des intrants et équipements
Fournisseurs de biens et services (J&F) appliquent des pratiques commerciales améliorées, contractualisent des crédits et mobilisent des fonds pour investissements
OPA restructurées pour une gouvernance inclusive (J&F) et des services économiques durables
OPA et PME (J&F) appliquent pratiques techniques et commerciales améliorées, contractualisent des crédits et mobilisent des fonds pour investissements
Collaboration et concertation effectives entre secteur public et secteur privé
Outputs clés
Producteurs (in)formés aux technologies résilientes au changement climatiques et mis en relation avec fournisseurs de biens et services et Institutions Financières
Fournisseurs de biens et services (J&F) formés aux pratiques commerciales améliorées, dotés d'un plan d'affaire bancable et mis en relation avec des institutions financières
OPA accompagnées en restructuration Gestionnaires PME (J&F) et OPA formés aux bonnes pratiques techniques et commerciales, dotées des plans d'affaire bancables et mis en relation avec des institutions financières
Dialogues public - privé et lobbying - plaidoyer facilités
Echange d'information amélioré
Agents ATDA & DDAEP formés
IMF appuyées en fourniture prod & serv financ adaptés
IMF appuyées en fourniture des produits & services financiers adaptés
IMF appuyées en fourniture des produits & services financiers adaptés
Inputs
Renforcement de la résilience agricole - Innovations en agric résiliente chang clim
Finance agricole - Innovations (crédits)
TIC4Ag - SIM (intrants), SIFT (technol) & finance digital (portail IMF)
Formation & facilitation
Développement entrepreneurial des fournisseurs de biens et services
Financement fournisseurs
TIC4Ag - SIM (intrants) & finance digital (portail IMF)
Formation, coaching & facilitation
Développement entrepreneurial PME & OPA
Financement entreprises PME & OP – subvention équipements
TIC4Ag - SIM (intrants & produits) & finance digitale (portail IMF)
Formation, coaching & facilitation
Concertation public privé
Financement – subvention infrastructure marchande
TIC4Ag – données de base sur économie locale & finance locale (impôts & taxes)
Formation & facilitation pour plaidoyer et lobbying, gestion des conflits

Annexe 2 Aperçu des PEA et des IEMs dans la zone d'intervention de ACMA3

Département	Commune	PEA							IEM							IEM/UT		
		Maïs	Manioc	Soja	Maraîchage	Arachide	Volailles	Petits Ruminants	Maïs	Soja	Manioc/Gari	Piment	Arachide	Volailles	Petits Ruminants	Manioc/Gari	Volailles	Petits Ruminants
Collines	**32**	**6**	**4**	**6**	**4**	**1**	**5**	**6**	**2**	**5**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**3**	**0**	**0**
	Banté																	
	Dassa-Zoumé																	
	Glazoué																	
	Ouèssè																	
	Savalou																	
	Save																	
Borgou	**29**	**6**	**2**	**7**	**4**	**0**	**4**	**6**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
	Bembèrèkè																	
	Kalalé																	
	N'dali																	
	Nikki																	
	Parakou																	
	Pèrèrè																	
	Sinendé																	
	Tchaourou																	
Donga	**17**	**3**	**2**	**4**	**3**	**2**	**0**	**3**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
	Bassila																	
	Djougou																	
	Copargo																	
	Ouaké																	
Ensemble	**78**	**15**	**8**	**17**	**11**	**3**	**9**	**15**	**2**	**5**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**3**	**0**	**0**

	Ancien PEA	**18**
	Nouveau PEA	**60**
	IEM/UT	**12**

La couverture communale des PEA



- Au total 78 PEA couvrant les 18 communes du Borgou, des Collines et de la Donga
- Les PEA couvrant >70% des communes : (1) soja, (2) maïs et (3) petits ruminants
- Les PEA couvrant 30-70% des communes : (4) volaille, (5) maraîchage et (6) manioc

Annexe 3 *Résultats des indicateurs de performance du programme en 2024*

IPTT 2024
IPTT 2024

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Baseline	Réf. Annuelle	Cibles globales	Réalisation 2023	Cibles 2024	Réalisation 2024	Ecart (%)	Commentaire Ecart
Impact final	1	Nb de personnes issues des ménages des acteurs appuyés dont la situation de sécurité alimentaire a été améliorée désagrégée par niveau d'amélioration et par sexe du chef de ménage (H/F)	Nombre	X		**Total global**	21 449	12 869	100 000	**14 204**	35 000	**24 182**		Comparée à la cible annuelle de l'indicateur, on a l'impression d'une contre performance ; or avec les importantes augmentations des revenus notées à travers les indicateurs 3 et 7 et les croîts au niveau du nombre d'emplois créés, on était en droit de s'attendre à une embellie de la situation de sécurité alimentaire. Mais à la vérité, il faut dire que la sécurité alimentaire est un concept très complexe et multifactoriel ; Sous ACMA2, des témoignages de femmes et d'hommes interrogés sur le sujet rapportaient que les excédents de revenus sont en premier lieu utilisés pour des investissements et/ou des dépenses de prestiges au niveau des chefs de ménages hommes contrairement au cas des chefs de ménages femmes dont les revenus sont prioritairement orientés sur l'alimentation de la famille; Toutefois, comparé à 2023, on note une embellie de la situation qui a presque doublé
						Chef de ménage H				**13 253**	32 657	**22 167**		
						Chef de ménage F				**950**	2 341	**2 015**		
						Situation de sécurité alimentaire				**14 204**		**24 182**		
						Sécurité alimentaire				**14 204**		**20 526**		
						Sécurité alimentaire marginale				**-**		**3 655**	**-30,91%**	
						Insécurité alimentaire modérée				**1 958**		**13 303**		
						Insécurité alimentaire sévère				**1 963**		**6 027**		
Impact	3	Nb de personnes membres des PEA dont les revenus ont accru, désagrégés par type d'acteurs économiques (producteurs, transformateurs et commerçants), par sexe (H/F) et selon l'âge (Jeune)	Nombre	X	X	**Total global**	14 277	17 132	130 000	**16 356**	21 000	**43 516**		Cet indicateur d'impact est lié aux indicateurs N°5 sur le nombre d'emplois créés et le N°7 sur le chiffre d'affaires lui-même, lié au N°8 sur les volumes de produits et/ou d'intrants vendus ; la performance affichée ici est le reflet de celles observées sur les dits indicateurs
						H				**9 313**	11 957	**20 538**		
						F				**7 043**	9 043	**22 978**		
						Jeune homme				**5 099**	4 951	**10 570**		
						Jeune femme				**4 102**	2 884	**11 826**	**107,22%**	
						Type d'activité				**16 356**		**43 516**		
						Producteur				**15 113**		**38 313**		
						Transformateur				**946**		**4 229**		
						Commerçant				**296**		**974**		
	4	Nombre de producteurs (H/F & J) membres des PEA dont les gaps de rendements se réduisent progressivement	Nombre	X	X	**Total global**	0	0	50 000	**3 390**	15 000	**12 426**		Une contre performance apparente si le résultat est comparé à la cible annuelle et qui pourrait s'expliquer par les aléas climatiques qui ont émaillé de façon néfaste le déroulement des saisons ;
						H				**2 066**	9 142	**8 072**	**-17,16%**	
						F				**1 323**	5 854	**4 354**		
						Jeune homme				**904**	2 561	**3 740**		

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Baseline	Réf. Annuelle	Cibles globales	Réalisation 2023	Cibles 2024	Réalisation 2024	Ecart (%)	Commentaire Ecart
						Jeune femme				**848**	3 752	**2 094**		comparé à 2023, ce même résultat est satisfaisant, le nombre de producteurs avec un gap de rendement réduit étant passé de 3 390 à 12 426 en 2024, soit un taux de croit de 72,72%
	5	Nb d'emplois créés pour les jeunes et les femmes dans le secteur agro-alimentaire privé (entreprises fournisseurs de biens et services, unités spécialisées en production/transformation) et associatif (groupements, associations, coopératives) avec l'appui du programme	Nombre		X	**Total global**	0	0	5 000	**420**	700	**1 039**	**48,43%**	Un résultat reluisant ; les appuis du programme auraient contribué à un développement des activités entrepreneuriales des MPME (agroalimentaire et FBS) qui ont fait des bénéfices. La performance notée au niveau de l'indicateur N°6 sur le bénéfice réalisé, conforte cette analyse. Cela a permis leur croissance et les besoins de mains d'œuvres ou de compétences supplémentaires ; et donc la création de nouveaux emplois pour soutenir cette croissance. Cela est d'ailleurs clairement ressorti lors des entretiens avec les entreprises auprès de qui les informations ont été collectées.
						Type d'emploi				**420**		**1 039**		
						Salarié permanent			2 000	**176**	280	**250**		
						Salarié partiel			2 500	**244**	350	**588**		
						Indépendant			500	**0**	70	**201**		
						Total global			5 000	**420**		**1 039**		
						F			1 000	**90**	140	**542**		
						Jeune homme			3 500	**330**	490	**497**		
						Jeune femme			500	**74**	70	**431**		
	6	Nb d'entreprises dans le secteur agro-alimentaire privé et associatif appuyées par le programme faisant des bénéfices	Nombre			**Type d'entreprises**	0	0	100	**45**	50	**59**	**18,00%**	Les entreprises ont donc réalisé des bénéfices en nombre plus important qu'attendu grâce au programme. Les appuis qui ont induit cette performance sont entre autres les renforcements de capacités en Marketing (relooking, exposition des produits sur les plateformes "Aliment Bénin" et "Jinukun"), les facilitations de participation aux foires, les constructions de liens d'affaires entre acteurs directs d'une part et entre acteurs directs et indirects d'autre part.
						Entreprises privées			90	**45**	45	**59**		
						Entreprises de type associatif			10	**0**	5	**0**		
						Type d'acteur				**45**		**59**		
						Acteur direct			10	**0**	5	**0**		
						Acteur indirect			90	**45**	45	**59**		
	7	Chiffres d'affaires (milliards FCA) des produits agricoles, des intrants et des produits agro-alimentaires qui sont réalisés par les entreprises grâce à l'appui du programme	Milliards FCFA	X		**Total**	6	3,86	50	**7,15**	6	**8,54**	**42,39%**	Cet indicateur est lié à l'indicateur 8 sur les volumes de produits agricoles vendus qui ont explosé notamment au niveau de maïs (28000 tonnes contre une cible de 9000), en 2023. des produits agroalimentaires (3200 tonnes/cible de 1 700 tonnes), des intrants (1194 tonnes /cible de seulement 96 tonnes); des prix de vente plus rémunérateurs ont également contribué à cette performance selon les témoignages des acteurs, c'est principalement le cas au niveau du maïs où au plus fort, l'embellie a atteint 350 F le kilo en 2024 contre 250 F en 2023, au point que certains producteurs ont détournés leurs produits ver les marchés locaux au lieu d'honorer les engagements avec le PAM
						Maïs			22	**3,20**	2,65	**5,13**		
						Manioc			0	**0,00**	0,00	**0,09**		
						Arachide			0	**0,03**	0,03	**0,12**		
						Soja			8	**1,10**	0,94	**0,89**		
						Maraichage (tomate)			0	**0,00**	0,00	**0,01**		
						Volailles			0	**0,00**	0,00	**0,00**		
						Petits ruminants			0	**0,00**	0,01	**0,00**		
						Huile de palme			8	**1,20**	1,01	**0,73**		
						Piment			0	**0,00**	0,00	**0,04**		
						Produits agro-alimentaires			6	**0,80**	0,70	**0,91**		
						Intrants			6	**0,80**	0,67	**0,54**		
						Equipements				**0,00**		**0,00**		

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Baseline	Réf. Annuelle	Cibles globales	Réalisation 2023	Cibles 2024	Réalisation 2024	Ecart (%)	Commentaire Ecart
						Service			0		0,00	**0,09**		
						Total			50	**7,10**		**8,54**		
						IEM			15	**2,10**	1,74	**1,23**		
						Warrantage			1	**0,10**	0,09	**0,11**		
						IEM/Warrantage			2	**0,30**	0,22	**0,36**		
						Ventes groupées petits acteurs			15	**2,20**	1,80	**3,15**		
						Vente institutionnelle			0	**0,00**	0,02	**1,23**		
						Autres ventes groupées			10	**1,60**	1,20	**1,81**		
						Ventes individuelles			0	**0,00**	0,01	**0,00**		
						Ventes foire			2	**0,00**	0,24	**0,01**		
						FBS			6	**0,00**	0,67	**0,63**		
						Total			50	**7,10**		**8,55**		
						Acteurs directs			44	**6,30**	5,33	**7,91**		
						Acteurs indirects			6	**0,80**	0,67	**0,63**		
Outcomes finaux	8	Volumes (tons) de produits agricoles, d'intrants et des produits agro-alimentaires qui sont commercialisés par les entreprises avec l'appui du programme	Tonne			**Total**	28 583	17 150	100 000	**37 505**	20 000	**39 837**	**99,18%**	Une performance exceptionnelle. Des volumes de produits et d'intrants sur le marché qui ont doublé par rapport à la cible, notamment à travers le maïs, les produits transformés, les intrants ; selon les mécanismes de vente, ce sont les réseaux de petits acteurs (sans doute l'effet du nombre d'acteurs participants à la mise en marché), les ventes institutionnelles, les ventes groupées utilisant des infrastructures de stockage autres que celles développées par le programme (nouvelle zone) ; on retrouve aussi une contribution des IEMs non négligeable. La déclinaison selon le mécanisme de vente et l'importance des volumes de crédits mobilisés pour la commercialisation (ind.12) laissent voir le rôle des appuis du programme.
						Maïs			45 000	**17 686**	9 000	**28 138**		
						Manioc			2 093	**52**	419	**1 706**		
						Arachide			446	**167**	89	**366**		
						Soja			12 533	**4 701**	2 507	**3 738**		
						Maraichage (tomate)			50	**0**	10	**25**		
						Volailles			100	**0**	20	**2**		
						Petits ruminants			100	**18**	20	**0**		
						Huile de palme			30 529	**11 450**	6 106	**1 290**		
						Piment			197	**74**	39	**127**		
						Produits agro-alimentaires			8 470	**3 177**	1 694	**3 101**		
						Intrants			482	**181**	96	**1 343**		
						Equipements			0	**0**	0	**0**		
						Service						**0**		
						Total			100 000	**37 505**	20 000	**39 837**		
						IEM			29 399	**11 026**	5 880	**6 321**		
						Warrantage			1 449	**544**	290	**113**		
						IEM/Warrantage			2 682	**1 006**	536	**707**		
						Ventes groupées petits acteurs			40 000	**16 155**	8 000	**14 047**		
						Vente institutionnelle			244	**91**	49	**9 926**		
						Autres ventes groupées			20 000	**8 484**	4 000	**7 377**		
						Ventes individuelles			48	**18**	10	**0**		
						Ventes foire			6 000	**0**	1 200	**2**		
						FBS			0	**0**	0	**1 343**		
						Total			100 000	**37 505**	20 000	**39 837**		

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Baseline	Réf. Annuelle	Cibles globales	Réalisation 2023	Cibles 2024	Réalisation 2024	Ecart (%)	Commentaire Ecart
						Acteurs directs			90 000	**37 324**	18 000	**38 494**		
						Acteurs indirects			10 000	**181**	2 000	**1 343**		
	9	Nb d'hectares de terre cultivées de façon éco-efficiente par les producteurs des organisations membres des OPA et/ou PEA avec l'appui de ACMA	Ha	X	X	**Total**	28 100	16 860	80 000	**19 073**	40 000	**77 814**	**94,53%**	Une performance exceptionnelle mais pas inattendue : comme décrit pour l'indicateur 18, le septentrion du Bénin, avec la présence du coton et de ses effets (équipement, accès aux intrants, formation sur les ITK) est réputé être une zone où les superficies cultivées sont de grandes tailles et les producteurs familiers aux bonnes pratiques agricoles. L'action de ACMA3 avec ses formations sur les AIC/EIC à travers les CPD et les unités pilotes de démonstration, ses facilitations pour l'accès aux intrants, ses informations sur les prévisions climatiques, a embelli davantage la situation. Les résultats des indicateurs N° 13 sur le volume de crédit mobilisé au profit des OPA pour l'acquisition des intrants, et N°18 sur l'adoption des BPA par les producteurs, confortent cette analyse
						Maïs			24 000	**19 073**	12 000	**49 923**		
						Manioc			8 000	**0**	4 000	**563**		
						Arachide			2 400	**5 993**	1 200	**758**		
						Soja			44 000	**0**	22 000	**25 134**		
						Maraîchage			1 600	**0**	800	**1 435**		
Outcomes intermédiaires	10	Nombre d'acteurs économiques, producteurs, transformateurs, commerçants et fournisseurs de biens et de services (H/F & J) qui prennent des décisions stratégiques à partir de l'information fournie par le dispositif NTIC	Nombre	X	X	**Total global**	8 393	5 036	40 000	**7 419**	15 000	**20 849**	**38,99%**	Encore un motif de satisfaction qui s'explique par la pertinence et la diversification des solutions (y comprises celles des start-ups) promues par le programme qui répondent aux besoins des acteurs qui les adoptent mais aussi l'engouement suscité autour des prévisions climatiques que les bénéficiaires directs partagent d'ailleurs avec leurs pairs voisins.
						H				**3 729**	7 539	**13 401**		
						F				**3 690**	7 461	**7 448**		
						Jeune homme				**2 928**	3 393	**9 424**		
						Jeune femme				**3 030**	3 357	**6 277**		
						Total				**7 419**		**20 849**		
						Nouveaux				**0**		**13 430**		
						H				**0**		**9 672**		
						F				**0**		**3 758**		
						Jeune homme				**0**		**6 496**		
						Jeune femme				**0**		**3 247**		
						Anciens				**7 419**		**7 419**		
						H				**3 729**		**3 729**		
						F				**3 690**		**3 690**		
						Jeune homme				**2 928**		**2 928**		
						Jeune femme				**3 030**		**3 030**		
						Type d'activité				**0**		**20 849**		
						Producteur				**0**		**19 928**		
						Transformateur				**0**		**921**		
						Commerçant				**0**		**0**		
	11	Volumes de fonds (millions FCA) levés ou mobilisés par les	Millio			**Total global**		0	1 250	**0**	312,5	**29**	**-90,72%**	La contreperformance ici est liée au type de crédit. La mise en place des crédits investissements repose
						Type d'emprunt				**0**		**29**		

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Baseline	Réf. Annuelle	Cibles globales	Réalisation 2023	Cibles 2024	Réalisation 2024	Ecart (%)	Commentaire Ecart
		entreprises avec l'appui du programme pour financer leurs investissements (emprunts)				Espèces			1 125	**0**	281,25	**29**		sur des critères bien spécifiques difficiles à mettre en œuvre par les demandeurs (garantie matérielle) ou inacceptables par les microfinances de (durée de remboursement souvent au-delà de 18 mois) qui préfèrent les crédits courts termes.Les seuls crédits qui ont été mis en place avec la facilitation de ACMA3 ont servi à l'acquisition de 22 tricycles par la coopérative communale maïs de Nikki au profit des 22 coopératives de base membres pour faciliter l'acheminement des produits agricoles vers les lieux de stockage.
						Nature			125	**0**	31,25	**0**		
						Type d'acteur				**0**		**29**		
						Acteur direct			125	**0**	31,25	**22**		
						Acteur indirect			1 125	**0**	281,25	**7**		
						Type d'activité				**0**		**29**		
						Producteur				**0**		**22**		
						Transformateur				**0**		**0**		
						Producteurs/transformateurs				**0**		**0**		
						Commerçant				**0**		**0**		
						FBS						**0**		
						Total				**0**		**22**		
						H				**0**		**22**		
						F				**0**		**0**		
						Jeune homme				**0**		**22**		
						Jeune femme				**0**		**0**		
	12	Volumes de crédits (millions FCFA) mobilisés par le secteur privé et associatif agro-alimentaire pour la commercialisation des produits agricoles ciblés avec l'appui du programme (a Travers les IEM, hors IEM)	Millions FCFA			**Total global**	726	436	5 000	**561**	700	**849**	**21,22%**	Une très bonne performance, fruit de deux ans de travail et d'actions en synergies entre les composantes du programme pour susciter en amont la demande, renforcer les capacités en éducation financière des acteurs et stimuler l'offre au niveau des IF qui ont fini par comprendre et adhérer à la vision du programme. Ce résultat obtenu principalement avec les organisations des producteurs dans un contexte où les nouvelles infrastructures n'ont pas encore été construites est annonciateur de bonnes perspectives pour le programme
						Crédit mobilisé				**561**		**849**		
						IEM			4 500	**561**	630	**187**		
						Hors IEM			500	**0**	70	**661**		
						Type d'organisation			5 000	**561**		**849**		
						Organisation des producteurs			3 500	**398**	490	**825**		
						Organisations des transformateurs			700	**82**	98	**23**		
						Organisations des commerçants			711	**80**	99,58	**0**		
						Semenciers			100	**0**	14	**0**		
	13	Volumes de crédits mobilisés (millions FCFA) pour l'achat collectif des intrants agricoles de qualité (OPA) avec l'appui du programme	Millions FCFA			**Total**	452	271	500	**219**	100	**427**	**327,13%**	Des résultats très largement au-delà des attentes, toutes les organisations de producteurs quel que soit leur type, ont bénéficié à profusion des crédits pour acquérir les intrants agricoles : preuve de la pertinence des mécanismes de facilitation déployés. C'est aussi le fait de la mise à contribution des SAE dont la mission consistait entre autres à faciliter l'accès des acteurs aux différents crédits
						Organisations d'hommes			350	**153**	70	**133**		
						Organisations de femmes			150	**66**	30	**47**		
						Organisations mixtes (jeunes)			125	**119**	25	**377**		
	14	Nb d'organisations des acteurs économiques appuyées par le programme dont le score moyen de bonne gouvernance est au moins égal à 2, désagrégé par	Nombre			**Type d'organisation**	12	7	20	**10**	15	**14**	**-6,67%**	
						Organisation des producteurs			8	**5**	6	**8**		
						Organisations des transformateurs			8	**4**	6	**5**		
						Organisations des commerçants			2	**1**	1,5	**1**		

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Baseline	Réf. Annuelle	Cibles globales	Réalisation 2023	Cibles 2024	Réalisation 2024	Ecart (%)	Commentaire Ecart
		type d'acteurs				Faitière des acteurs indirects			0	**0**	0	**0**		
						CCIC			2	**1**	1,5	**0**		
	15	Pourcentage (%) de femmes, de jeunes qui déclarent avoir plus de poids dans les décisions prises par les organisations des acteurs économiques (OPA et faîtières) et cadres de concertation public-privé appuyés par le programme	%			**Total**		0	60	**14**	20	**17**	**-13,33%**	La performance sur cette question est restée sous l'emprise des pesanteurs socioculturelles en dépit des efforts du programme pour renforcer le positionnement et le leadership des femmes ainsi que des jeunes au sein des instances décisionnelles des OPA. ACMA3 devra redoubler d'ingéniosité pour être plus percutant
						F				**20**		**26**		
						Jeune homme				**9**		**7**		
						Jeune femme				**8**		**19**		
	16	Nombre de relations d'affaires durables établies avec l'appui du programme entre entreprises fournisseurs de biens & services et producteurs agricoles organisés (OPA) et entreprises agroalimentaires	Nombre			**Total global**	1	1	30	**11**	15	**62**	**313,33%**	Les succès que décrivent cet indicateur, de même que l'indicateur 17 sont les fruits des facilitations de la participation des acteurs (MPME, FBS) aux 3 salons d'affaires itinérants organisées directement par le programme et aux foires portés par les partenaires (Mois du consommons local, FODACO) ; le programme doit poursuivre ses efforts et œuvrer pour assurer la durabilité de ces relations d'affaires nouées
						Avec acteur direct			25	**9**	12	**57**		
						Avec acteur indirect			5	**2**	3	**5**		
						Nature de la relation				**0**		**62**		
						MOU				**0**		**0**		
						Convention				**0**		**0**		
						Contrat				**0**		**14**		
						Non encore matérialisé				**0**		**48**		
						Total				**0**		**62**		
						Durable				**0**		**0**		
						Solide				**0**		**8**		
						Nouvelle				**0**		**54**		
	17	Nombre de relations d'affaires durables établies avec l'appui du programme entre producteurs agricoles organisés (OPA) ou entreprises agro-alimentaires et les acheteurs de leurs produits	Nombre	X		**Total global**	1	1	35	**14**	20	**114**	**470,00%**	Idem que pour l'indicateur 16; à cela il faut ajouter les mises en relation avec les hôtels partenaires pour l'approvisionnement en les volailles et en produits maraîchers et avec les institutions ANAN/PAM pour les ventes institutionnelles.
						Les types de relations d'affaire				**14**		**114**		
						Producteur - transformateur			3	**1**	1	**10**		
						Producteur - acheteur			28	**11**	16	**48**		
						Producteur - PAM/ANAN						**17**		
						Transformateur - acheteur			5	**2**	3	**39**		
						Type de contrat				**14**		**114**		
						Formel (enregistré au domaine)				**6**		**45**		
						Informel				**8**		**69**		
	18	Nb de producteurs membres des PEA (H/F & jeunes) qui appliquent les techniques de gestion de l'agriculture intelligente face aux changements Climatiques (AIC)	Nombre	X		**Total général**	8 075	9 690	50 000	**12 900**	20 000	**28 772**	**43,86%**	Un résultat très satisfaisant : le septentrion du Bénin dont le Borgou et la Donga, avec la présence du coton et de ses effets (équipement, accès aux intrants, formation sur les ITK) est réputé être une zone où les producteurs sont familiers aux bonnes pratiques agricoles. ACMA3 avec ses formations sur les AIC/EIC à travers les CPD, ses facilitations pour l'accès aux intrants, ses informations sur les
						H				**6 884**	10 673	**19 217**		
						F				**6 017**	9 329	**9 556**		
						Jeune homme				**3 306**	5 126	**9 732**		
						Jeune femme				**2 896**	4 490	**4 827**		
						Total Maïs				**1 959**	3 037	**9 905**		
						H				**907**		**7 602**		
						F				**1 051**		**2 303**		

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Baseline	Réf. Annuelle	Cibles globales	Réalisation 2023	Cibles 2024	Réalisation 2024	Ecart (%)	Commentaire Ecart
						Jeune homme				**466**		**3 898**		prévisions climatiques (ind. 10), a contribué à améliorer la situation. Le meilleur accès aux intrants que rapporte l'indicateurs N° 13 va aussi dans le sens de cette analyse
						Jeune femme				**511**		**1 181**		
						Total Manioc				**0**	0	**327**		
						H				**0**		**238**		
						F				**0**		**90**		
						Jeune homme				**0**		**122**		
						Jeune femme				**0**		**46**		
						Total Arachide				**0**	0	**289**		
						H				**0**		**203**		
						F				**0**		**86**		
						Jeune homme				**0**		**104**		
						Jeune femme				**0**		**44**		
						Total Maraîchage				**1 069**	1 657	**3 500**		
						H				**567**		**1 833**		
						F				**502**		**1 667**		
						Jeune homme				**0**		**940**		
						Jeune femme				**251**		**855**		
						Total Soja				**3 675**	5 698	**7 686**		
						H				**1 901**		**4 909**		
						F				**1 774**		**2 777**		
						Jeune homme				**914**		**2 517**		
						Jeune femme				**921**		**1 424**		
						Total Petits ruminants				**1 632**	2 530	**2 960**		
						H				**899**		**2 190**		
						F				**733**		**770**		
						Jeune homme				**501**		**1 063**		
						Jeune femme				**324**		**374**		
						Total Volailles				**4 566**	7 079	**4 103**		
						H				**2 609**		**2 241**		
						F				**1 957**		**1 862**		
						Jeune homme				**1 425**		**1 088**		
						Jeune femme				**888**		**904**		
Outcomes immédiats	19	Nombre de PEA, OPA et PME agro-alimentaires mobilisant des fonds pour financer l'investissement de l'activité agro- alimentaire désagrégés par	Nombre			**Total global**		0	18	**0**	5	**3**	**-40,00%**	L'explication ici est la même que celle pour l'indicateur 11, ces deux étant liés. Seule la coopérative de Nikki, avec la facilitation du programme, a pu acquérir un crédit investissement pour l'acquisition de 22 tricycles au profit des 22
						PEA			0	**0**	0	**0**		
						OPA			7	**0**	2	**1**		

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Baseline	Réf. Annuelle	Cibles globales	Réalisation 2023	Cibles 2024	Réalisation 2024	Ecart (%)	Commentaire Ecart
		type d'acteurs				PME			11	**0**	3	**2**		coopératives de base membres pour faciliter l'acheminement des produits agricoles vers les lieux de stockage.
	20	Augmentation (%) des fonds prévus par les communes (budget communal/mobilisation des fonds spéciaux du gouvernement) pour appuyer l'entrepreneuriat agricole/agro-alimentaire des jeunes et femmes	%			**Total**	0	0	5	**0**	3	**0**		Les actions de plaidoyer ont demarré en 2024, mais les résultats ne sont pas encore visibles, les premiers effets sont attendus en 2025
						Budget communal			5	**0**	2,7	**0**		
						FADEC			0	**0**	0,15	**0**		
						Autres fonds spéciaux			0	**0**	0,15	**0**		
	21	Nb d'acteurs économiques (H/F & J) membres des PEA et OPA qui participent à la mise en marché collectif pour commercialisation des produits agricoles	Nombre		X	**Total**	12 195	7 317	40 000	**5 337**	6 000	**7 890**	**31,50%**	Une performance bonne qui magnifie l'action collective traduit l'enthousiasme suscité et s'explique par le regain d'intérêt à la mise en marché collective dans les Collines, une dynamisation des dispositifs de mise en marchés collectifs qui existaient dans le Donga (Ouaké), le Borgou (Bimbereke et Perere) et ce grâce aussi au déploiement des SAE qui ont permis d'amplifier les appuis
						H				**2 093**	2 353	**3 796**		
						F				**3 245**	3 647	**4 095**		
						Jeune homme				**1 104**	1 241	**1 441**		
						Jeune femme				**512**	575	**2 397**		
	22	Nombre d'acteurs économiques (H/F & J) membres qui bénéficient des crédits acquis pour l'achat collectif des intrants agricoles de qualité et ou pour la transformation ou commercialisation des produits agricoles, désagrégé selon l'objet	Nombre		X	**Total**	3 515	2 109	15 000	**5 857**	3 500	**6 986**	**99,60%**	Cet indicateur est lié à l'indicateur 13 sur les volumes de crédits mobilisés pour l'achat collectif des intrants qui affiche une très bonne performance. L'explication développée pour l'indicateur 13 tient ici
						H				**3 520**	2 103	**4 137**		
						F				**2 337**	1 397	**2 849**		
						Jeune homme				**3 227**	1 159	**3 553**		
						Jeune femme				**0**	489	**242**		
						Total				**0**		**6 986**		
						Nouveaux				**0**		**1 129**		
						H				**0**		**617**		
						F				**0**		**512**		
						Jeune homme				**0**		**326**		
						Jeune femme				**0**		**242**		
						Anciens				**0**		**5 857**		
						H				**0**		**3 520**		
						F				**0**		**2 337**		
						Jeune homme				**0**		**3 227**		
						Jeune femme				**0**		**0**		
						Producteur				**5 857**	2 450	**886**		
						H				**3 520**		**602**		
						F				**2 337**		**284**		
						Jeune homme				**3 227**		**397**		
						Jeune femme				**0**		**99**		
						Transformateur				**0**	875	**243**		

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Baseline	Réf. Annuelle	Cibles globales	Réalisation 2023	Cibles 2024	Réalisation 2024	Ecart (%)	Commentaire Ecart
						H				**0**		**15**		
						F				**0**		**228**		
						Jeune homme				**0**		**1**		
						Jeune femme				**0**		**214**		
						Commerçant				**0**	175	**0**		
						H				**0**		**0**		
						F				**0**		**0**		
						Jeune homme				**0**		**0**		
						Jeune femme				**0**		**0**		
	23	Nb d'acteurs économiques membres des PEA (H/F & jeunes) qui souscrivent ou ont accès aux services des dispositifs NTIC promus par ACMA selon l'ancienneté	Nombre		X	**Total**	7 406	8 887	60 000	**7 419**	20 000	**20 849**		
						H				**3 729**	10 053	**13 401**		
						F				**3 690**	9 947	**7 448**		
						Jeune homme				**2 928**	4 524	**9 424**		
						Jeune femme				**3 030**	4 476	**6 277**		
						Total				**7 419**		**20 849**		
						Nouveaux				**0**		**13 430**		
						H				**0**		**9 672**		
						F				**0**		**3 758**		
						Jeune homme				**0**		**6 496**		
						Jeune femme				**0**		**3 247**		
						Anciens				**7 419**		**7 419**		
						H				**3 729**		**3 729**	**4,25%**	
						F				**3 690**		**3 690**		
						Jeune homme				**2 928**		**2 928**		
						Jeune femme				**3 030**		**3 030**		
						Type de plateforme				**7 419**		**20 849**		
						SIM/SIFT				**7 419**		**11 598**		
						IWO						**174**		
						AGRO HIKARI						**7**		
						BENIN ALIMENT						**400**		
						DREAMSAVE						**347**		
						JINUKUN STORE						**0**		
						SOUBA						**0**		
						IGNITIA				**0**		**8 323**		
	24	Pourcentage des membres femmes et jeunes dans les organes de gestion des OPA et des cadres de concertation public-privé	%			**Total global**	0	0	45	**67**	30	**45**		Pour les CCIC, les membres des ST étant constitués d'acteurs PEA et de représentants des mairies, l'importance de la présence des jeunes et des femmes est plus dictée par les profils des points focaux des mairies, celles-ci ne pouvant se faire représenter que par le personnel disponible et
						F			19	**28**	45	**26**	**-42,22%**	
						Jeune			26	**39**	30	**25**	**-16,67%**	
						OPA				**0**		**0**		
						F			19	**28**	45	**26**	**-42,22%**	
						Jeune			26	**40**	30	**24**	**-20,00%**	

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Baseline	Réf. Annuelle	Cibles globales	Réalisation 2023	Cibles 2024	Réalisation 2024	Ecart (%)	Commentaire Ecart
						CCIC				**0**		**0**		majoritairement des hommes ;Au niveau des OPA, la situation observée est de fait, c'est ce que le programme est venu trouvé, les dirigeants actuels sont en cours de mandature; Il faut œuvrer pour que lors des prochains renouvellements des instances, les femmes et les jeunes puissent être suffisamment représentés.
						F			19	**29**	45	**26**	**-42,22%**	
						Jeune			26	**14**	30	**42**	**40,00%**	
						IEM				**0**		**0**		
						F			19	**0**	45	**0**		
						Jeune			26	**0**	30	**0**		
	25	Nb de pratiques innovantes de prévention/gestion des conflits (fonciers, agriculture-élevage) promues avec l'appui du programme	Nombre	X		**Total global**	0	0	5	**1**	2	**1**	**-50,00%**	En dehors du produit répulsif TOZE identifié en 2023 et mis en essais répétés en 2024, aucune autre innovation n'a été utilisée. Cependant avec la mise en œuvre en 2025 des recommandations de l'étude sur le foncier réalisée en 2024, la situation de cet indicateur va s'améliorer
						Nature du conflit				**0**		**1**		
						Conflits foncier			1	**0**	0	**0**		
						Conflit agriculteurs-éleveurs			4	**1**	2	**1**		
						Thématiques				**1**		**0**		
						Mécanismes de médiation				**0**		**0**		
						Approches participatives de résolution des conflits				**0**		**0**		
						Systèmes de gestion foncière inclusive				**0**		**0**		
						Techniques d'agriculture et d'élevage durables pour éviter les conflits				**1**		**0**		
						Technologies TIC de prévention et de gestion des conflits				**0**		**0**		
Outputs	26	Nb de producteurs, transformateurs, commerçants, fournisseurs (H/F & J) touchés (directement et indirectement) par le programme	Nombre	X	X	**Total global**	21 050	25 260	200 000	**33 952**	100 000	**74 876**	**-25,12%**	Le gap assez important ici semble être associé à une cible trop ambitieuse ; en regardant la référence annuelle déterminée sur la base des données de ACMA2, le pas annuel tournerait autour de 25 à 30 milles personnes touchées ; sur cette base, la cible aurait due être fixée raisonnablement à entre 60 à 70 mille.
						H				**19 332**	56 939	**46 214**		
						F				**14 620**	43 061	**28 662**		
						Jeune homme				**10 584**	25 623	**25 956**		
						Jeune femme				**8 514**	19 377	**15 828**		
						Total				**0**		**74 876**		
						Touchés directement				**16 976**		**37 438**		
						Touchés indirectement				**16 976**		**37 438**		
						Nouveaux				**23 970**		**40 924**		
						H				**13 082**		**26 882**		
						F				**10 888**		**14 042**		
						Jeune homme				**7 570**		**15 372**		
						Jeune femme				**6 588**		**7 314**		
						Anciens				**9 982**		**33 952**		
						H				**6 250**		**19 332**		
						F				**3 732**		**14 620**		
						Jeune homme				**3 014**		**10 584**		

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Baseline	Réf. Annuelle	Cibles globales	Réalisation 2023	Cibles 2024	Réalisation 2024	Ecart (%)	Commentaire Ecart
						Jeune femme				**1 926**		**8 514**		
						Type d'activité				**33 952**		**40 924**		
						Producteur				**31 284**	92 142	**35 678**		
						H				**18 656**		**26 046**		
						F				**12 628**		**9 632**		
						Jeune homme				**10 142**		**14 998**		
						Jeune femme				**7 520**		**5 348**		
						Transformateur				**1 690**	4 978	**4 270**		
						H				**180**		**342**		
						F				**1 510**		**3 928**		
						Jeune homme				**106**		**152**		
						Jeune femme				**812**		**1 766**		
						Commerçant				**494**	1 455	**614**		
						H				**136**		**170**		
						F				**358**		**444**		
						Jeune homme				**94**		**78**		
						Jeune femme				**96**		**180**		
						Fournisseurs de biens et services				**484**	1 426	**362**		
						H				**360**		**324**		
						F				**124**		**38**		
						Jeune homme				**242**		**144**		
						Jeune femme				**86**		**20**		
	27	Nombre de producteurs et de productrices directement touchés par l'appui du programme	Nombre	X	X	**Total global**	21 531	12 919	60 000	**15 642**	30 000	**33 481**	**11,60%**	La mise à contribution des SAE (09 pour le résultat 1, 5 pour le résultat 2) et les 16 accords de subventions octroyés au OPA ont permis de toucher directement un grand nombre de producteurs comparé à la cible. Leurs services ont porté sur des appuis tels que les renforcements de capacités, les réseautages au sein des PEA, les facilitations de participation aux foires, les mises en relation, les facilitations d'accès aux crédits, la mobilisation des offres, accès aux services TIC, etc,
						H				**9 328**	17 890	**22 351**		
						F				**6 314**	12 110	**11 130**		
						Jeune homme				**5 071**	8 051	**12 570**		
						Jeune femme				**3 760**	5 449	**6 434**		
						Total				**10 651**		**33 481**		
						Nouveaux				**10 651**		**17 839**		
						Homme				**6 203**		**13 023**		
						Femme				**4 448**		**4 816**		
						Jeune homme				**3 564**		**7 499**		
						Jeune femme				**2 797**		**2 674**		
						Anciens				**4 991**		**15 642**		
						H				**3 125**		**9 328**		
						F				**1 866**		**6 314**		
						Jeune homme				**1 507**		**5 071**		
						Jeune femme				**963**		**3 760**		
	28	Nb de PEA, OPA, entreprises	N			**Total**	65	39	60	**54**	73	**78**	**6,28%**	

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Baseline	Réf. Annuelle	Cibles globales	Réalisation 2023	Cibles 2024	Réalisation 2024	Ecart (%)	Commentaire Ecart
		agro-alimentaires, entreprises fournisseurs de biens et services (intrants) et unités de production spécialisées appuyés par le programme				Maïs			10	**9**	16	**1**		
						Manioc			2	**2**	6	**2**		
						Soja			12	**11**	17	**0**		
						Arachide			2	**2**	3	**0**		
						Maraîchage			10	**9**	10	**1**		
						Petits ruminants			14	**13**	13	**2**		
						Volailles			9	**8**	8	**0**		
						Total				**54**	73	**6**		
						Borgou			30	**27**	28	**2**		
						Collines			13	**12**	12	**2**		
						Donga			17	**15**	15	**2**		
						Ancien				**18**	18	**72**		
						Nouveau				**54**		**6**		
	29	Nb d'évènements organisés avec la facilitation du programme ACMA pour promouvoir la production et la commercialisation des produits agricoles	Nombre			**Total**	7 345	4 407	12 000	**1 096**	3 000	**3 308**	**10,27%**	
						Ateliers			3 843	**351**	961	**435**		
						Rencontre acheteurs/vendeurs/fournisseurs de services			1 095	**100**	274	**85**		
						Séances de sensibilisation			2 091	**191**	523	**914**		
						Séances de formation			1 916	**175**	479	**1 415**		
						Suivi des activités/coaching			1 653	**151**	413	**359**		
						Mise à l'échelle			318	**29**	79	**58**		
						Partenariats			624	**57**	156	**42**		
						Autres			460	**42**	115	**0**		
	30	Nb d'infrastructures construites/réhabilitées et d'équipements acquis par les entreprises et OPA avec le co-financement du programme	Nombre			**Total global**	1 784	1 070	2 000	**1**	1050	**56**	**-94,67%**	Aucune infrastructure n'a encore été développée, exceptée la réhabilitation de l'IEM d'Affessomou
						Département				**0**		**0**		
						Borgou				**0**		**0**		
						Collines				**1**		**0**		
						Donga				**0**		**0**		
						IEM construites				**0**		**0**		
						IEM réhabilités				**1**		**0**		
						Equipements selon le type d'activité				**0**		**56**		
						Production				**0**		**56**		
						Transformation				**0**		**0**		

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Baseline	Réf. Annuelle	Cibles globales	Réalisation 2023	Cibles 2024	Réalisation 2024	Ecart (%)	Commentaire Ecart
						Récolte				**0**		**0**		
	31	Nb de plans d'affaires OPA, PME et entreprises fournisseurs de biens et services désagrégés selon le stade du processus (élaborés, financés par les institutions financières)	Nombre			**Total global**	397	238	450	**20**	100	**103**	**3,00%**	
						Plan d'affaire élaboré			225	**10**	50	**103**		
						Plan d'affaire financé			225	**10**	50	**24**		
						Total				**0**		**0**		
						Type d'entreprises				**0**		**0**		
						OPA				**7**		**28**		
						PME/Jeunes Entrepreneurs				**0**		**75**		
						Entreprise fournisseurs de biens et services				**0**		**0**		
	32	Nombre de produits ou services développés et/ou promus avec l'appui du programme désagrégés par type et l'ancienneté (ancien, nouveau))	Nombre			**Total global**	8	5	15	**8**	5	**5**	**0,00%**	
						Service/Produit TIC			11	**6**	4	**3**		
						Service/Produit financier			2	**1**	1	**2**		
						Innovations AIC/EIC			2	**1**	1	**0**		
	33	Nb de séances de cadre de concertations facilitées par le programme, désagrégé selon les acteurs ou les thématiques et le cadre en jeu	Nombre			**Total**	148	89	250	**2**	50	**35**	**-30,00%**	Avec l'installation des CCIC Borgou et Donga intervenue en juin 2024 et le développement de leur plan d'actions presqu'en fin d'année, ces cadres n'ont pas pu fonctionner comme attendu
						CCIC Borgou			88	**0**	18	**20**		
						CCIC Collines			75	**2**	15	**3**		
						CCIC Donga			88	**0**	18	**12**		
						Total				**2**		**35**		
						AG				**1**		**3**		
						Tracasserie				**0**		**0**		
						Taxes locales				**0**		**0**		
						PPP				**0**		**0**		
						Autonomisation CCIC				**1**		**29**		
						Logistique				**0**		**0**		
						Conflits foncier				**0**		**3**		
						Conflits agriculteurs/éleveurs				**0**		**0**		
						Autres				**0**		**0**		
	34	Nb d'individus membres des PEA, du secteur privé ou des CCIC (H/F et jeunes) formées avec l'appui du programme, désagrégés selon la thématique de la formation	Nombre	X		**Total Général**	30 485	18 291	150 000	**25 137**	55 000	**57 913**	**5,30%**	
						H				**14 297**	31 282	**36 357**		
						F				**10 840**	23 718	**21 556**		
						Jeune homme				**7 576**	14 077	**20 319**		
						Jeune femme				**6 285**	10 673	**12 062**		
						Total				**25 137**		**57 913**		
						Nouveaux				**10 253**		**32 776**		
						H				**4 979**		**22 060**		
						F				**5 274**		**10 716**		
						Jeune homme				**2 783**		**12 743**		
						Jeune femme				**3 459**		**5 777**		
						Anciens				**14 884**		**25 137**		

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Baseline	Réf. Annuelle	Cibles globales	Réalisation 2023	Cibles 2024	Réalisation 2024	Ecart (%)	Commentaire Ecart
						H				**9 318**		**14 297**		
						F				**5 566**		**10 840**		
						Jeune homme				**4 793**		**7 576**		
						Jeune femme				**2 826**		**6 285**		
						AIC et EIC				**3 504**		**14 349**		
						H				**2 179**		**10 747**		
						F				**1 325**		**3 602**		
						Jeune homme				**1 124**		**6 435**		
						Jeune femme				**687**		**2 171**		
						Culture Entrepreneurial (Compétences de vie, Vente groupée, Warrantage, etc.)				**7**		**318**		
						H				**5**		**203**		
						F				**2**		**115**		
						Jeune homme				**5**		**164**		
						Jeune femme				**1**		**98**		
						Finance Digitale et Éducation Financière				**7 086**		**109**		
						H				**3 985**		**49**		
						F				**3 101**		**60**		
						Jeune homme				**2 048**		**18**		
						Jeune femme				**1 865**		**15**		
						Bonnes pratiques agricoles (Semis, Entretien, Itinéraire Technique de Production, Fertilités et conservation des sols, Récolte et Post Récolte, etc)				**12 331**		**10 393**		
						H				**7 007**		**6 643**		
						F				**5 324**		**3 750**		
						Jeune homme				**3 873**		**3 584**		
						Jeune femme				**3 210**		**1 887**		
						Gestion des conflits foncier et conflits entre producteurs et éleveurs				**1 159**		**690**		
						H				**491**		**569**		
						F				**668**		**121**		
						Jeune homme				**213**		**279**		
						Jeune femme				**289**		**64**		
						TIC				**678**		**3 254**		
						H				**373**		**2 359**		
						F				**305**		**895**		

Result Level	N°	Objectively Verifiable Indicators	Unit	IATI	MAE	Désagrégation	Baseline	Réf. Annuelle	Cibles globales	Réalisation 2023	Cibles 2024	Réalisation 2024	Ecart (%)	Commentaire Ecart
						Jeune homme				**202**		**1 339**		
						Jeune femme				**161**		**550**		
						Bonne gouvernance				**3 321**		**960**		
						H				**2 099**		**612**		
						F				**1 222**		**348**		
						Jeune homme				**1 092**		**294**		
						Jeune femme				**611**		**169**		
						Gestion durable des terres				**251**		**87**		
						H				**197**		**68**		
						F				**54**		**19**		
						Jeune homme				**76**		**50**		
						Jeune femme				**22**		**17**		
						Technique d'Embouche (aliments bétail, produits vétérinaires)				**121**		**972**		
						H				**60**		**713**		
						F				**61**		**259**		
						Jeune homme				**35**		**530**		
						Jeune femme				**50**		**179**		
						Norme et qualité de transformation				**0**		**1 644**		
						H				**0**		**97**		
						F				**0**		**1 547**		
						Jeune homme				**0**		**50**		
						Jeune femme				**0**		**627**		
						Autre				**0**		**0**		
						H				**0**		**0**		
						F				**0**		**0**		
						Jeune homme				**0**		**0**		
						Jeune femme				**0**		**0**		

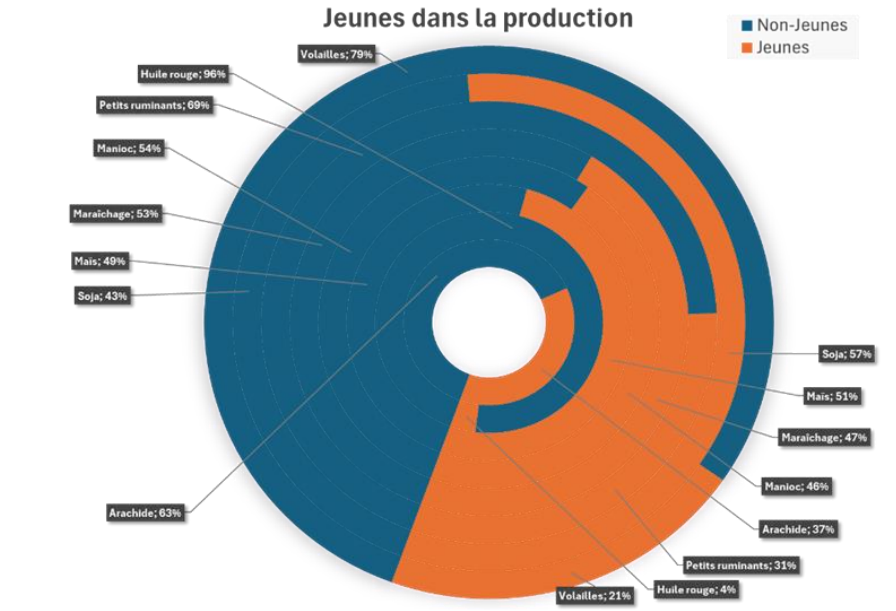
Annexe 4 Libellé des indicateurs

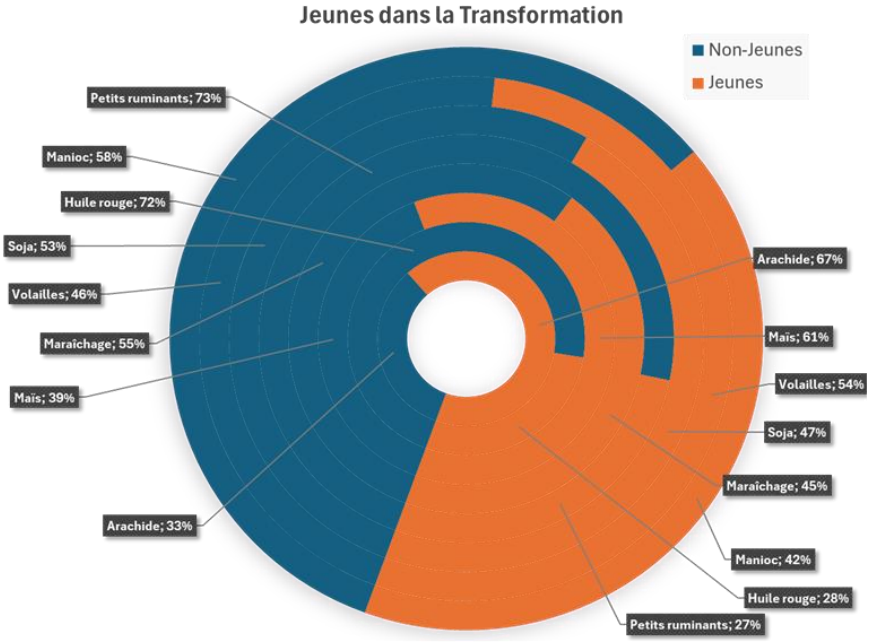
Result Level	N°	Libellé de l'indicateur	IATI	MA
Impact final	Ind.1	Nb de personnes issues des ménages des acteurs appuyés dont la situation de sécurité alimentaire a été améliorée désagrégée par niveau d'amélioration et par sexe du chef de ménage (H/F)	X	
Impact	Ind.3	Nb de personnes membres des PEA dont les revenus ont accru, désagrégés par type d'acteurs économiques (producteurs, transformateurs et commerçants), par sexe (H/F) et selon l'âge (Jeune)	X	X
Impact	Ind.4	Nombre de producteurs (H/F & J) membres des PEA dont les gaps de rendements se réduisent progressivement	X	X
Impact	Ind.5	Nb d'emplois créés pour les jeunes et les femmes dans le secteur agro-alimentaire privé (entreprises fournisseurs de biens et services, unités spécialisées en production/transformation) et associatif (groupements, associations, coopératives) avec l'appui du programme		X
Impact	Ind.6	Nb d'entreprises dans le secteur agro-alimentaire privé et associatif appuyées par le programme faisant des bénéfices		
Impact	Ind.7	Chiffres d'affaires (milliards FCA) des produits agricoles, des intrants et des produits agro-alimentaires qui sont réalisés par les entreprises grâce à l'appui du programme	X	
Outcomes finaux	Ind.8	Volumes (tons) de produits agricoles, d'intrants et des produits agro-alimentaires qui sont commercialisés par les entreprises avec l'appui du programme		
Outcomes finaux	Ind.9	Nb d'hectares de terre cultivées de façon éco-efficiente par les producteurs des organisations membres des OPA et/ou PEA avec l'appui de ACMA	X	X
Outcomes intermédiaires	Ind.10	Nombre d'acteurs économiques, producteurs, transformateurs, commerçants et fournisseurs de biens et de services (H/F & J) qui prennent des décisions stratégiques à partir de l'information fournie par le dispositif NTIC	X	X
Outcomes intermédiaires	Ind.11	Volumes de fonds (millions FCA) levés ou mobilisés par les entreprises avec l'appui du programme pour financer leurs investissements (emprunts)		
Outcomes intermédiaires	Ind.12	Volumes de crédits (millions FCFA) mobilisés par le secteur privé et associatif agro-alimentaire pour la commercialisation des produits agricoles ciblés avec l'appui du programme (a Travers les IEM, hors IEM)		
Outcomes intermédiaires	Ind.13	Volumes de crédits mobilisés (millions FCFA) pour l'achat collectif des intrants agricoles de qualité (OPA) avec l'appui du programme		
Outcomes intermédiaires	Ind.14	Nb d'organisations des acteurs économiques appuyées par le programme dont le score moyen de bonne gouvernance est au moins égal à 2, désagrégé par type d'acteurs		
Outcomes intermédiaires	Ind.15	Pourcentage (%) de femmes, de jeunes qui déclarent avoir plus de poids dans les décisions prises par les organisations des acteurs économiques (OPA et faîtières) et cadres de concertation public-privé appuyés par le programme		
Outcomes intermédiaires	Ind.16	Nombre de relations d'affaires durables établies avec l'appui du programme entre Fournisseurs de biens et de services et acteurs agricoles organisés (OPA) et entreprises agro-alimentaires		
Outcomes intermédiaires	Ind.17	Nombre de relations d'affaires durables établies avec l'appui du programme entre producteurs agricoles organisés (OPA) ou entreprises agro-alimentaires et les acheteurs de leurs produits	X	
Outcomes intermédiaires	Ind.18	Nb de producteurs membres des PEA (H/F & jeunes) qui appliquent les techniques de gestion de l'agriculture intelligente face aux changements Climatiques (AIC)	X	
Outcomes immédiats	Ind.19	Nombre de PEA, OPA et PME agro-alimentaires mobilisant des fonds pour financer l'investissement de l'activité agro- alimentaire désagrégés par type d'acteurs		
Outcomes immédiats	Ind.20	Augmentation (%) des fonds prévus par les communes (budget communal/mobilisation des fonds spéciaux du gouvernement) pour appuyer l'entrepreneuriat agricole/agro-alimentaire des jeunes et femmes		
Outcomes immédiats	Ind.21	Nb d'acteurs économiques (H/F & J) membres des PEA et OPA qui participent à la mise en marché collectif pour commercialisation des produits agricoles		X
Outcomes immédiats	Ind.22	Nombre d'acteurs économiques (H/F & J) membres qui bénéficient des crédits acquis pour l'achat collectif des intrants agricoles de qualité et ou pour la transformation ou commercialisation des produits agricoles, désagrégé selon l'objet		X
Outcomes immédiats	Ind.23	Nb d'acteurs économiques membres des PEA (H/F & jeunes) qui souscrivent ou ont accès aux services des dispositifs NTIC promus par ACMA selon l'ancienneté		X
Outcomes immédiats	Ind.24	Pourcentage des membres femmes et jeunes dans les organes de gestion des OPA et des cadres de concertation public-privé		
Outcomes immédiats	Ind.25	Nb de pratiques innovantes de prévention/gestion des conflits (fonciers, agriculture-élevage) promues avec l'appui du programme	X	
Outputs	Ind.26	Nb de producteurs, transformateurs, commerçants, fournisseurs (H/F & J) touchés (directement et indirectement) par le programme	X	X
Outputs	Ind.27	Nombre de producteurs et de productrices directement touchés par l'appui du programme	X	X
Outputs	Ind.28	Nb de PEA, OPA, entreprises agro-alimentaires, entreprises fournisseurs de biens et services (intrants) et unités de production spécialisées appuyés par le programme		
Outputs	Ind.29	Nb d'évènements organisés avec la facilitation du programme ACMA pour promouvoir la production et la commercialisation des produits agricoles		
Outputs	Ind.30	Nb d'infrastructures construites/réhabilitées et d'équipements acquis par les entreprises et OPA avec le co-financement du programme		
Outputs	Ind.31	Nb de plans d'affaires OPA, PME et entreprises fournisseurs de biens et services désagrégés selon le stade du processus (élaborés, financés par les institutions financières)		
Outputs	Ind.32	Nombre de produits ou services développés et/ou promus avec l'appui du programme désagrégés par type et l'ancienneté (ancien, nouveau))		
Outputs	Ind.33	Nb de séances de cadre de concertations facilitées par le programme, désagrégé selon les acteurs ou les thématiques et le cadre en jeu		
Outputs	Ind.34	Nb d'individus membres des PEA, du secteur privé ou des CCIC (H/F et jeunes) formées avec l'appui du programme, désagrégés selon la thématique de la formation	X	

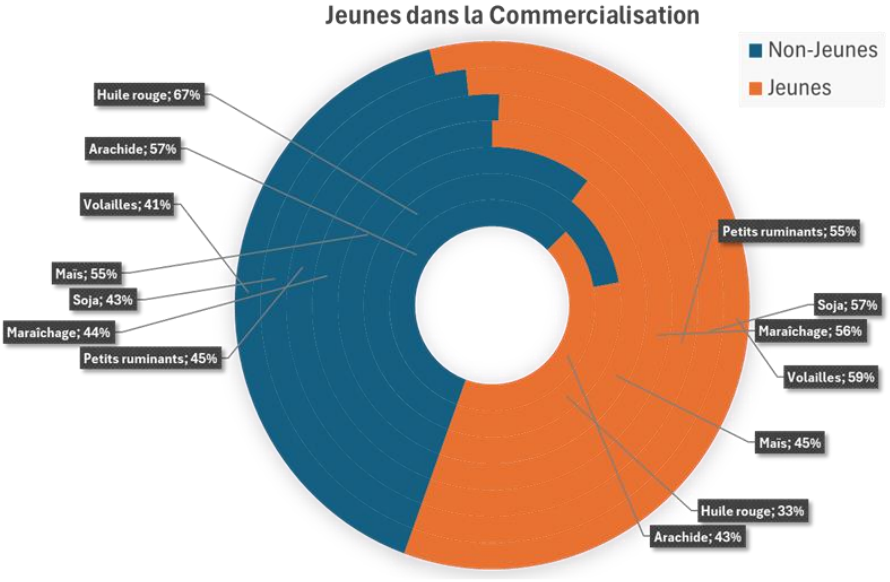
Annexe 5 Echantillonnage, collecte, analyse de données et calcul des principaux indicateurs en 2024

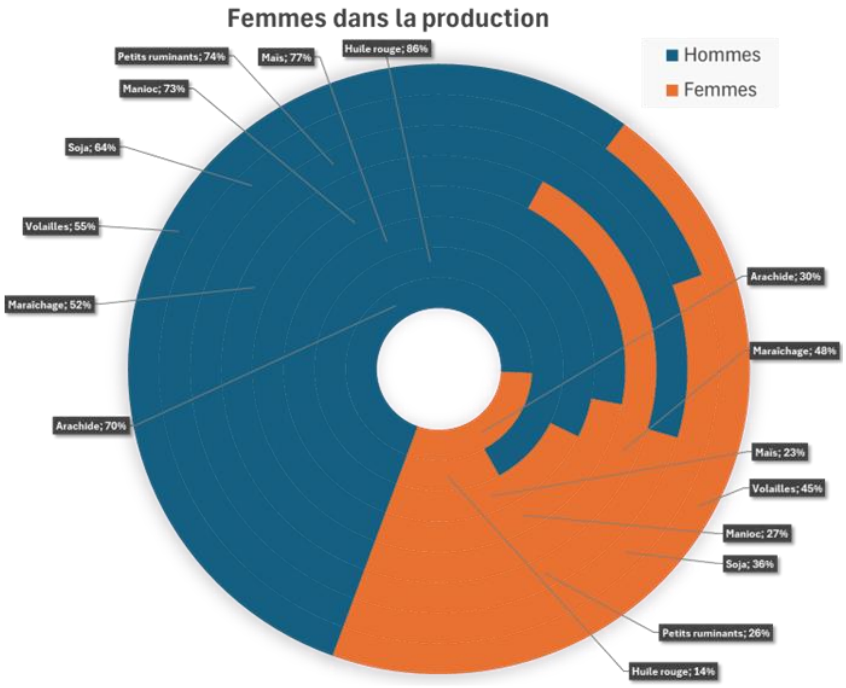
(Annexe jointe séparément)

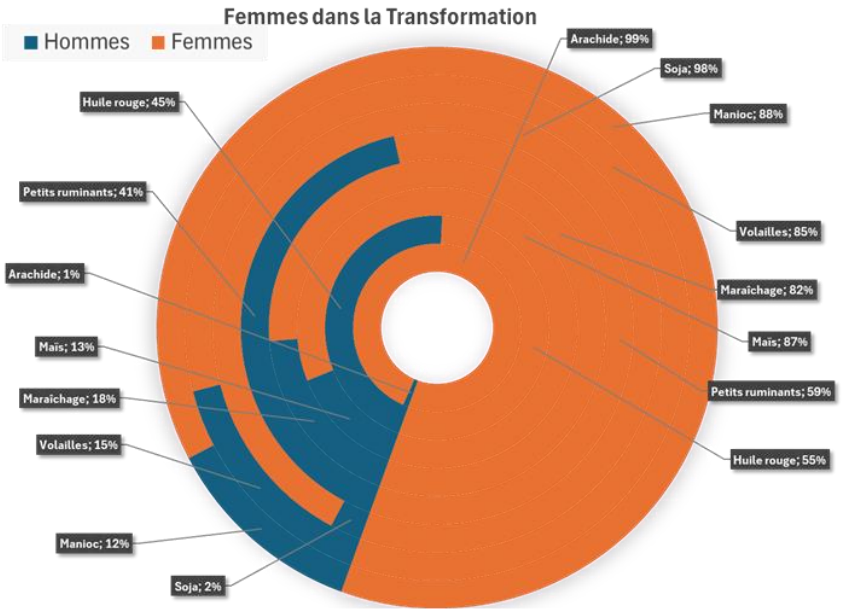
Annexe 6 *Visuels illustratifs de quelques indicateurs*

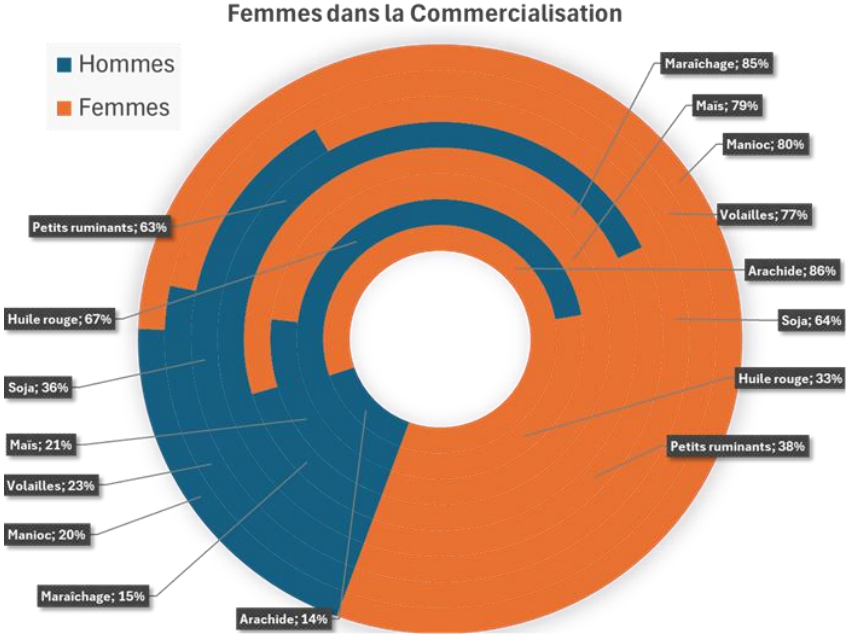


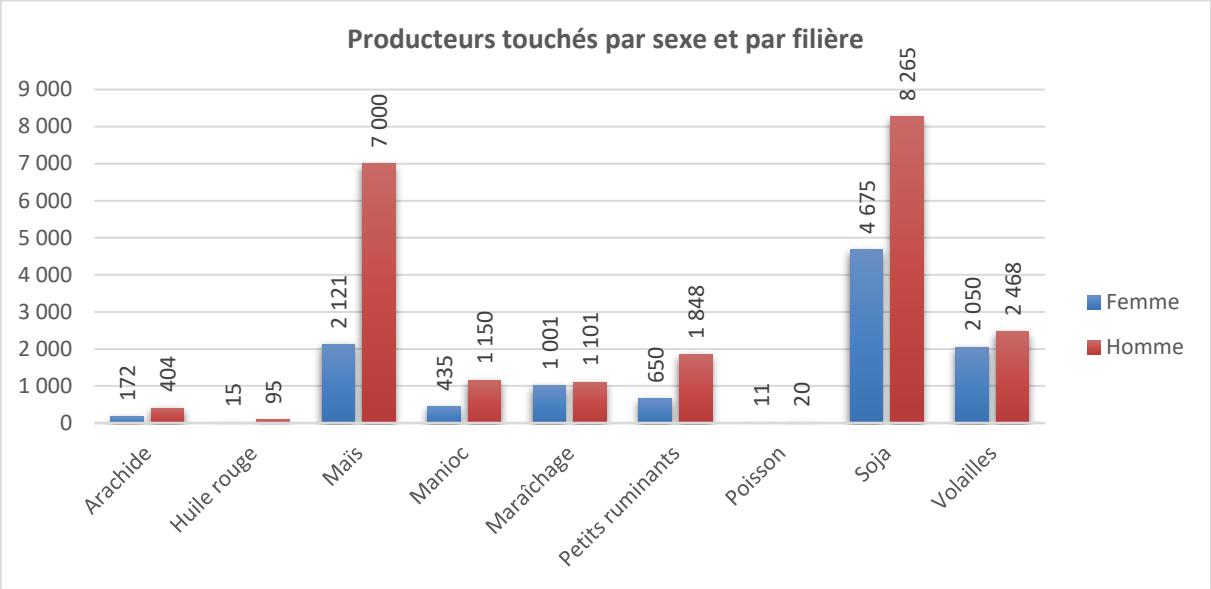


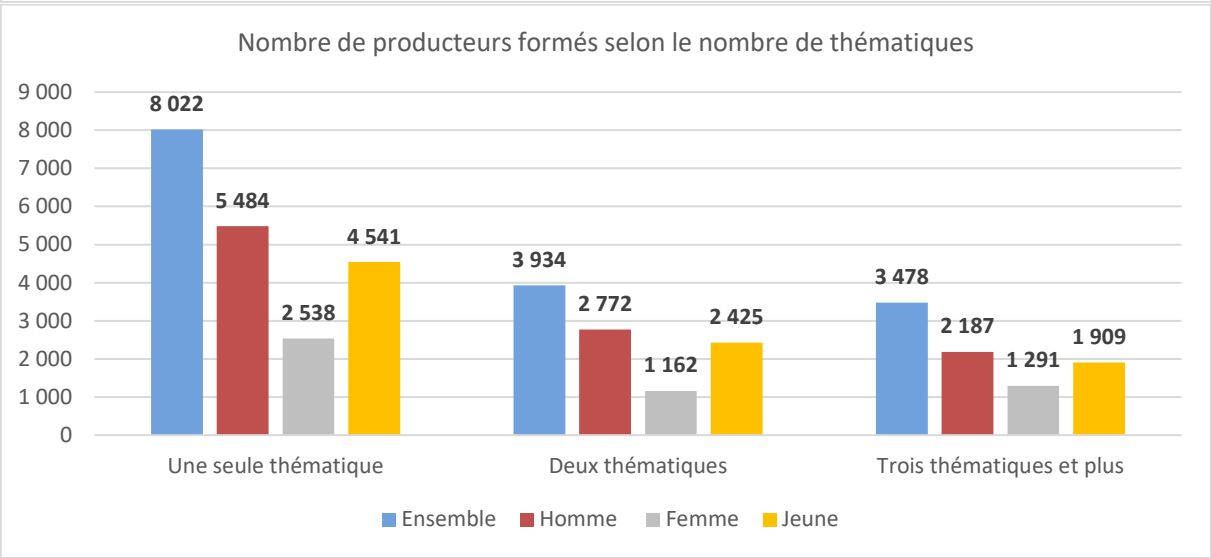


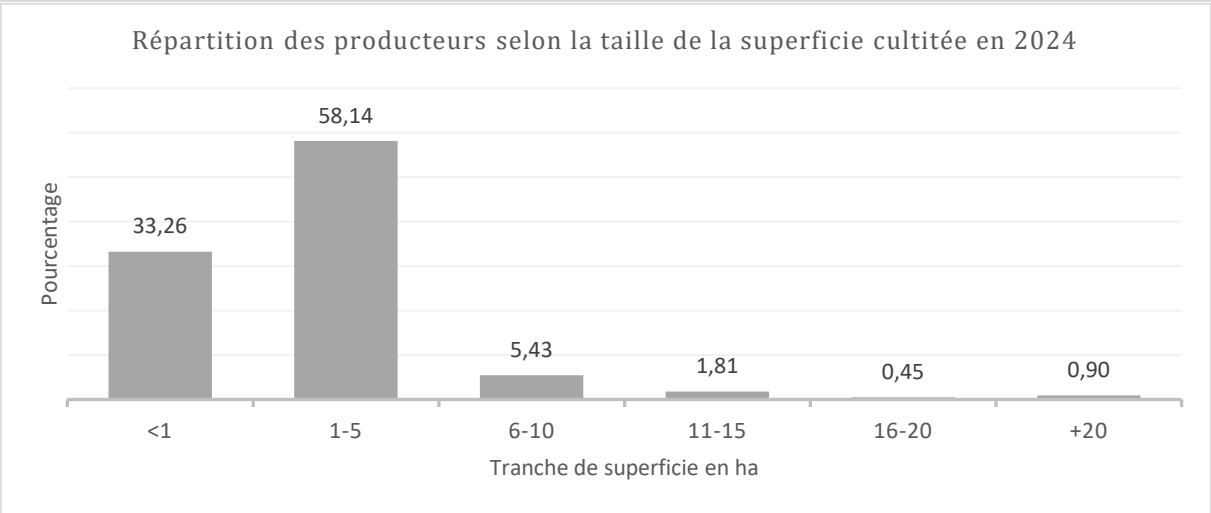

Femmes dans la production
Hommes
Femmes
Petits ruminants; 74%
Maïs; 77%
Huile rouge; 86%
Manioc; 73%
Soja; 64%
Volailles; 55%
Maraîchage; 52%
Arachide; 70%
Arachide; 30%
Maraîchage; 48%
Maïs; 23%
Volailles; 45%
Manioc; 27%
Soja; 36%
Petits ruminants; 26%
Huile rouge; 14%

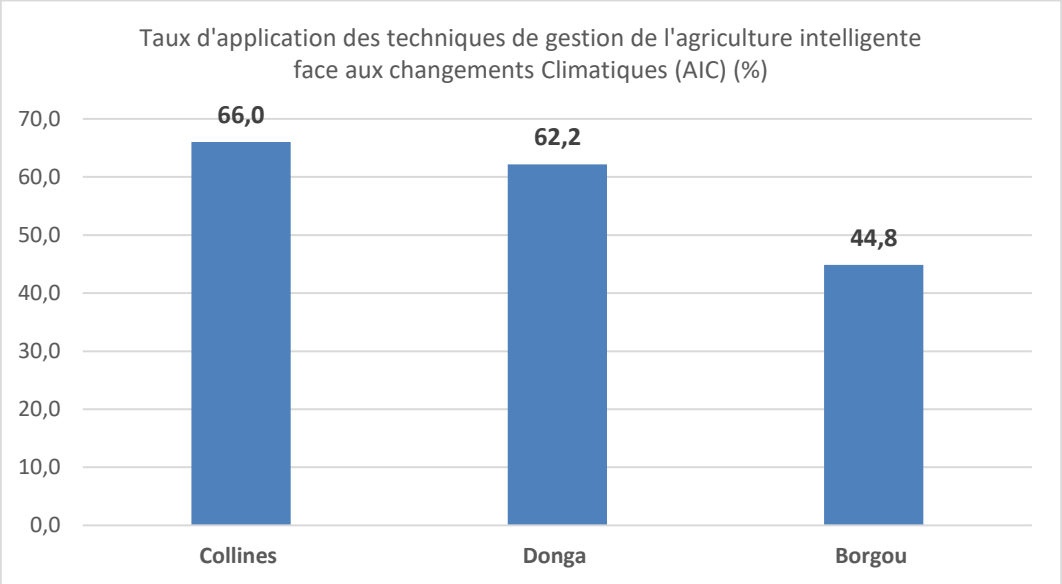

Femmes dans la Transformation
Hommes
Femmes
Huile rouge; 45%
Petits ruminants; 41%
Arachide; 1%
Maïs; 13%
Maraîchage; 18%
Volailles; 15%
Manioc; 12%
Soja; 2%
Arachide; 99%
Soja; 98%
Manioc; 88%
Volailles; 85%
Maraîchage; 82%
Maïs; 87%
Petits ruminants; 59%
Huile rouge; 55%

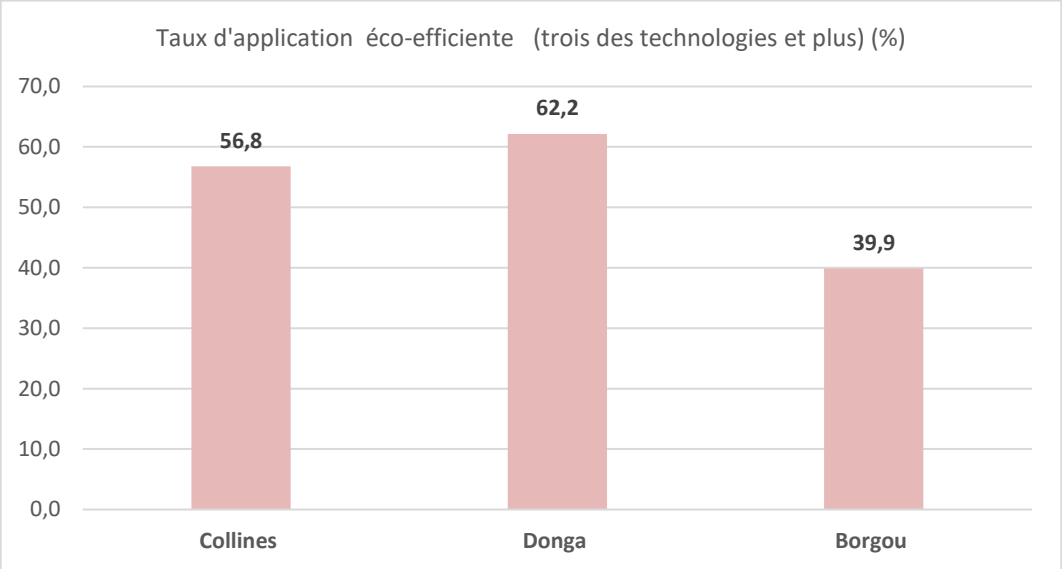

Femmes dans la Commercialisation
Hommes
Femmes
Petits ruminants; 63%
Huile rouge; 67%
Soja; 36%
Maïs; 21%
Volailles; 23%
Manioc; 20%
Maraîchage; 15%
Arachide; 14%
Maraîchage; 85%
Maïs; 79%
Manioc; 80%
Volailles; 77%
Arachide; 86%
Soja; 64%
Huile rouge; 33%
Petits ruminants; 38%

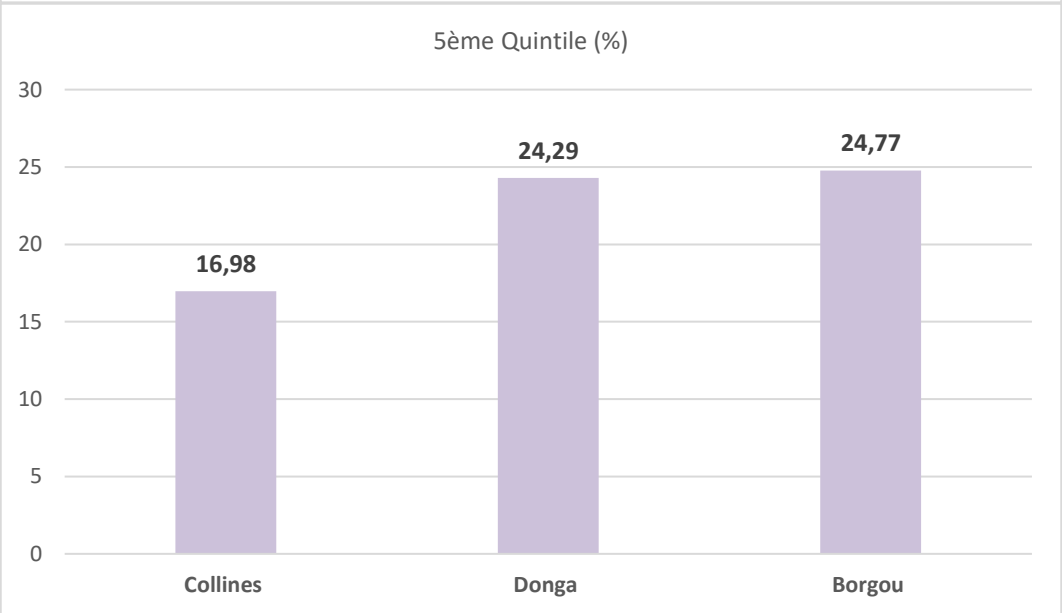

Producteurs touchés par sexe et par filière
9 000
8 000
7 000
6 000
5 000
4 000
3 000
2 000
1 000
0
172
404
15
95
2 121
7 000
435
1 150
1 001
1 101
650
1 848
11
20
4 675
8 265
2 050
2 468
Arachide
Huile rouge
Maïs
Manioc
Maraîchage
Petits ruminants
Poisson
Soja
Volailles
Femme
Homme

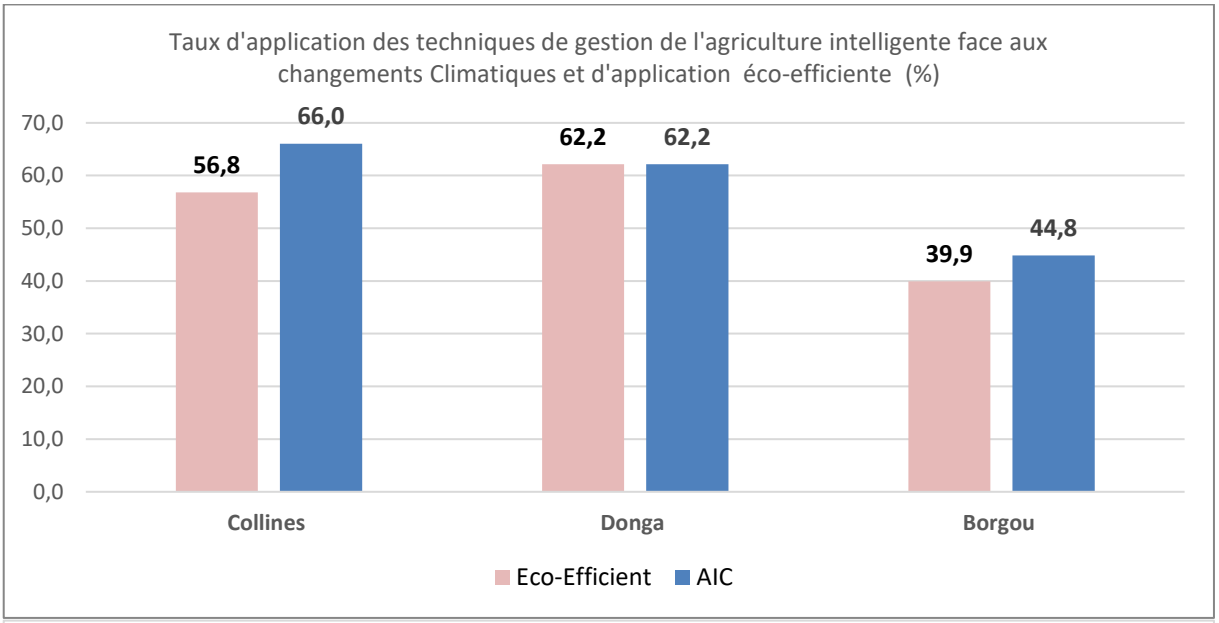

Nombre de producteurs formés selon le nombre de thématiques
9 000
8 000
7 000
6 000
5 000
4 000
3 000
2 000
1 000
0
8 022
5 484
2 538
4 541
3 934
2 772
1 162
2 425
3 478
2 187
1 291
1 909
Une seule thématique
Deux thématiques
Trois thématiques et plus
Ensemble
Homme
Femme
Jeune

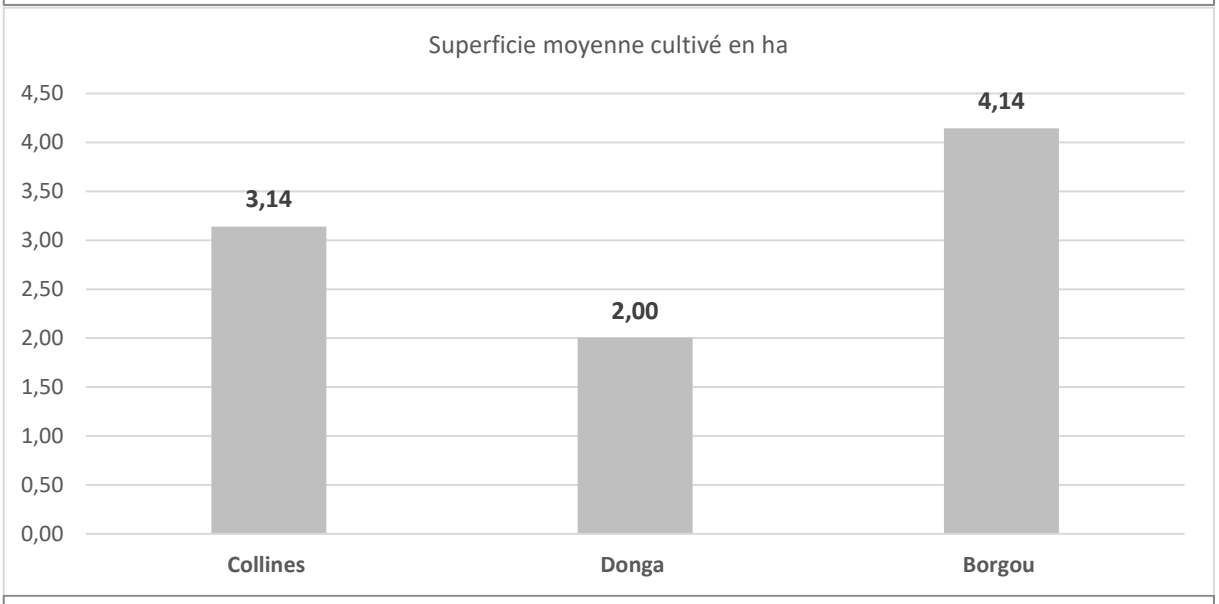

Répartition des producteurs selon la taille de la superficie cultitée en 2024
Pourcentage
33,26
58,14
5,43
1,81
0,45
0,90
<1
1-5
6-10
11-15
16-20
+20
Tranche de superficie en ha

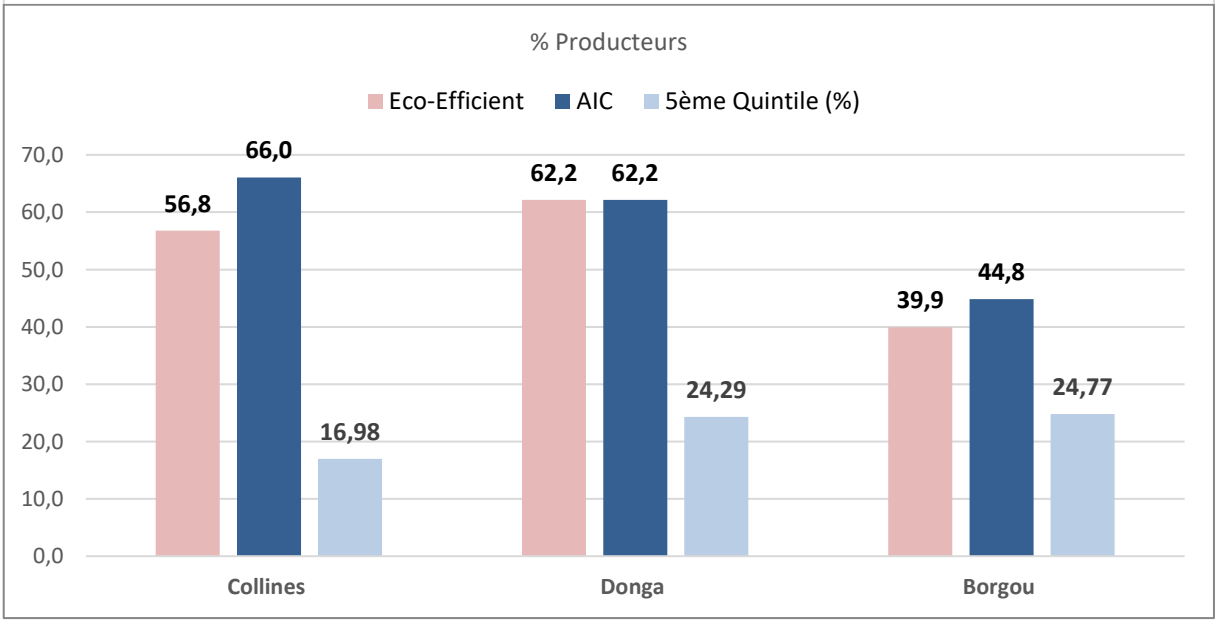

Taux d'application des techniques de gestion de l'agriculture intelligente face aux changements Climatiques (AIC) (%)
70,0
60,0
50,0
40,0
30,0
20,0
10,0
0,0
66,0
62,2
44,8
Collines
Donga
Borgou

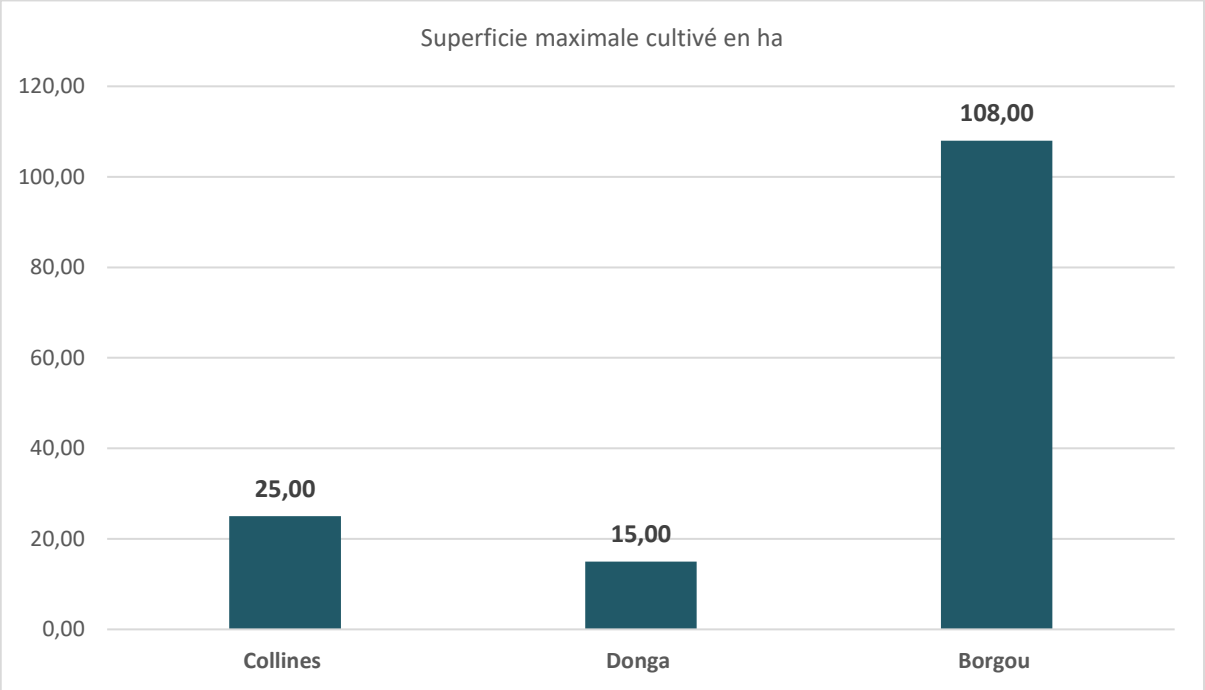

Taux d'application éco-efficiente (trois des technologies et plus) (%)
70,0
60,0
50,0
40,0
30,0
20,0
10,0
0,0
56,8
62,2
39,9
Collines
Donga
Borgou

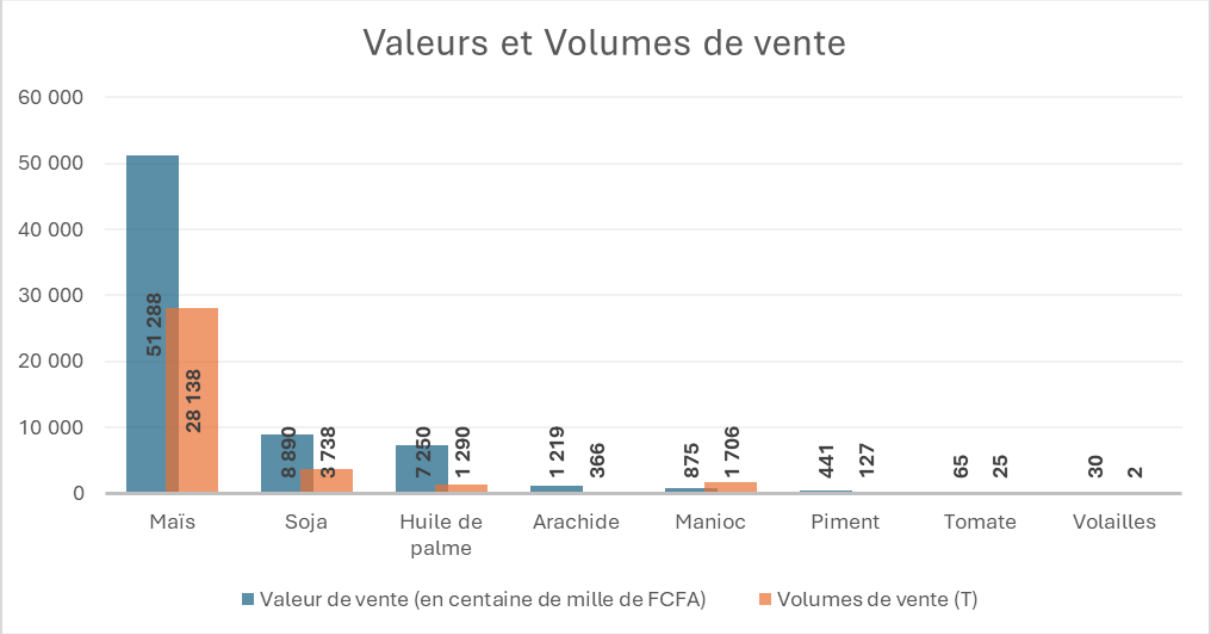

5ème Quintile (%)
30
25
20
15
10
5
0
16,98
24,29
24,77
Collines
Donga
Borgou


Taux d'application des techniques de gestion de l'agriculture intelligente face aux changements Climatiques et d'application éco-efficiente (%)
70,0
60,0
50,0
40,0
30,0
20,0
10,0
0,0
56,8
66,0
62,2
62,2
39,9
44,8
Collines
Donga
Borgou
Eco-Efficient
AIC

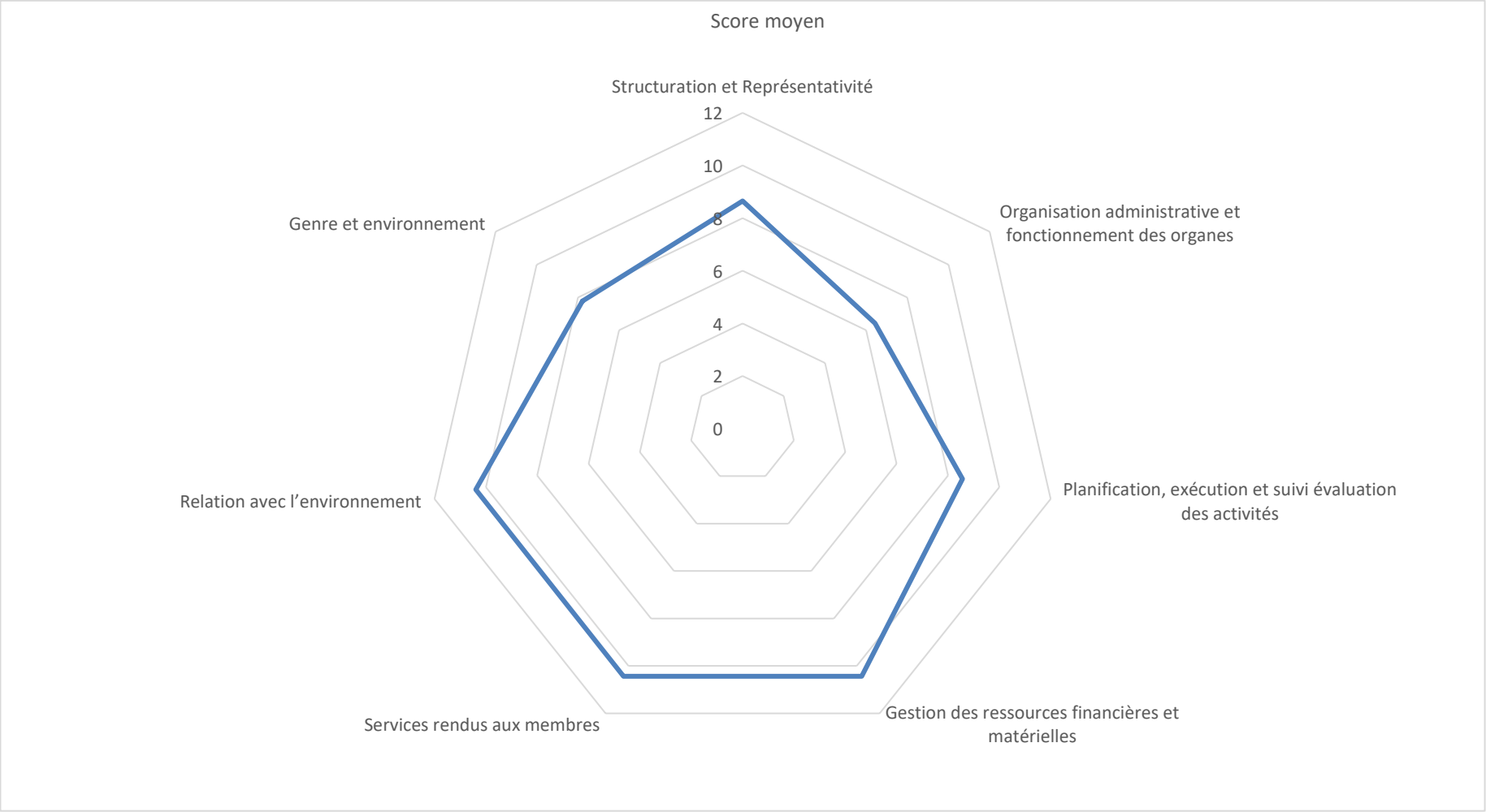

Superficie moyenne cultivé en ha
4,50
4,00
3,50
3,00
2,50
2,00
1,50
1,00
0,50
0,00
3,14
2,00
4,14
Collines
Donga
Borgou


% Producteurs
Eco-Efficient
AIC
5ème Quintile (%)
70,0
60,0
50,0
40,0
30,0
20,0
10,0
0,0
56,8
66,0
16,98
62,2
62,2
24,29
39,9
44,8
24,77
Collines
Donga
Borgou

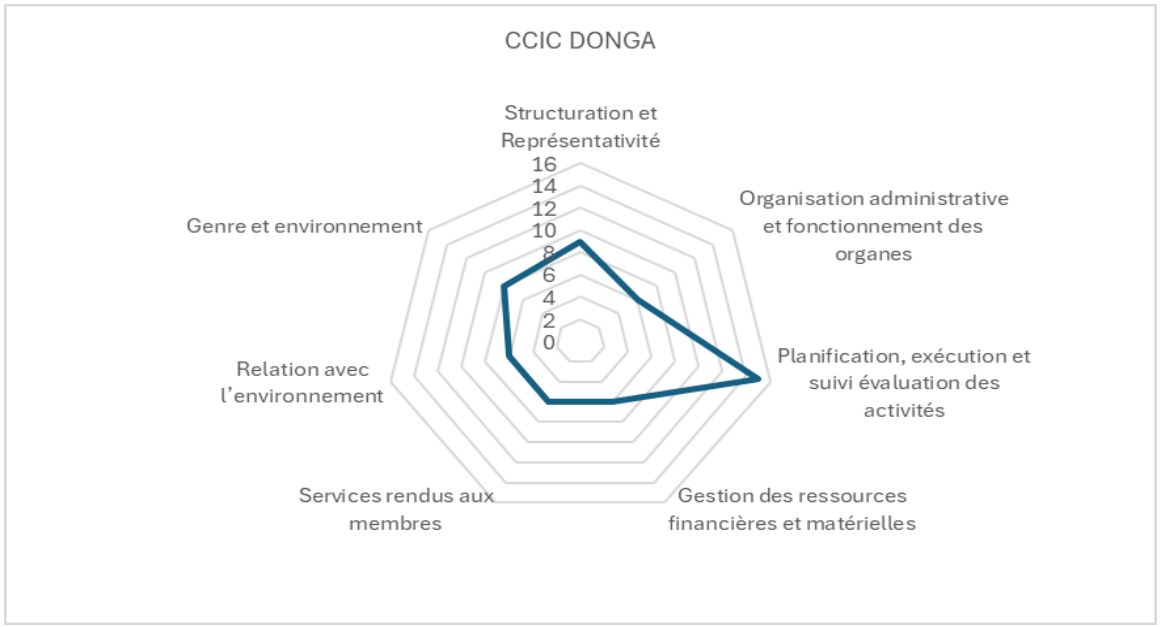

Superficie maximale cultivé en ha
120,00
100,00
80,00
60,00
40,00
20,00
0,00
25,00
15,00
108,00
Collines
Donga
Borgou

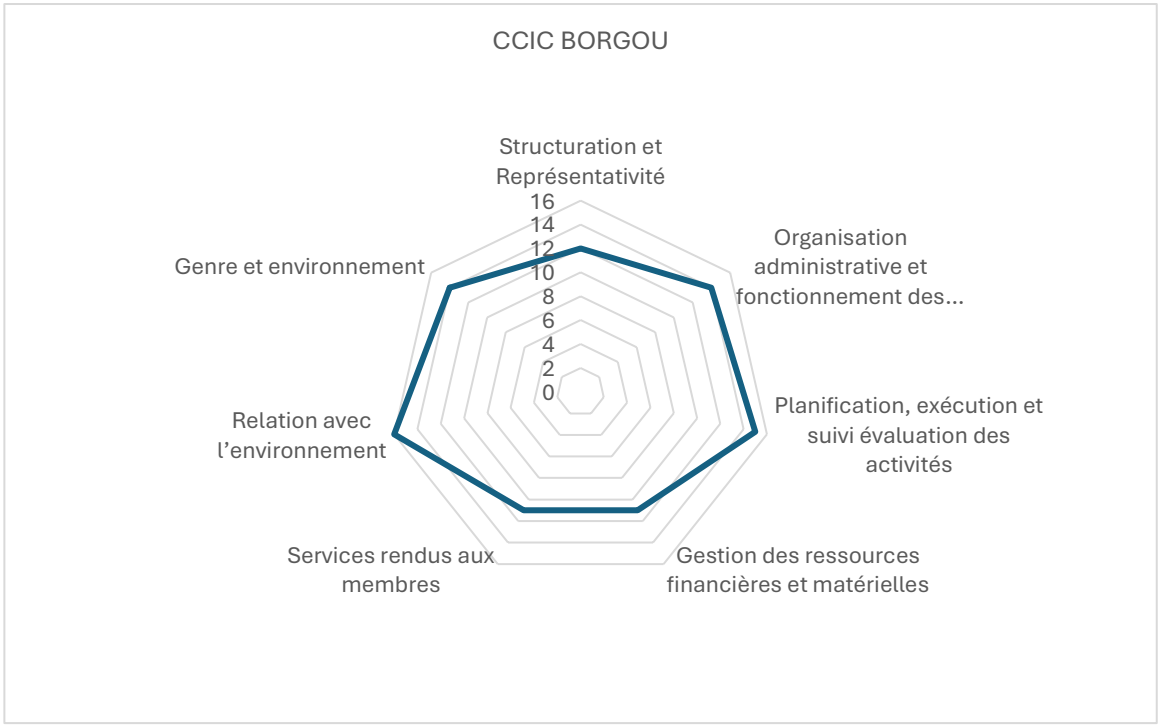

Valeurs et Volumes de vente
60 000
50 000
40 000
30 000
20 000
10 000
0
51 288
28 138
8 890
3 738
7 250
1 290
1 219
366
875
1 706
441
127
65
25
30
2
Maïs
Soja
Huile de palme
Arachide
Manioc
Piment
Tomate
Volailles
Valeur de vente (en centaine de mille de FCFA)
Volumes de vente (T)

i. Analyse globale

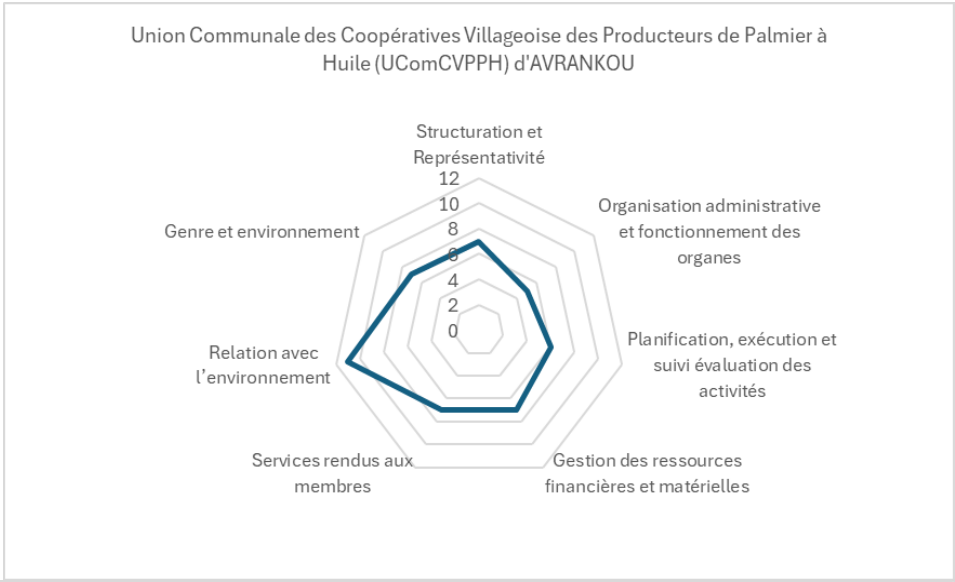


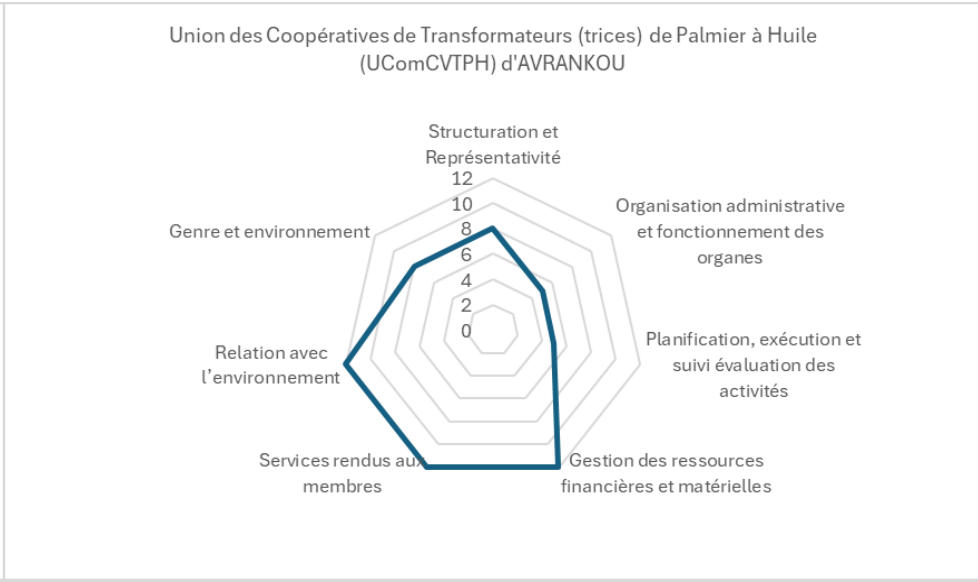
ii. Analyse par CCIC

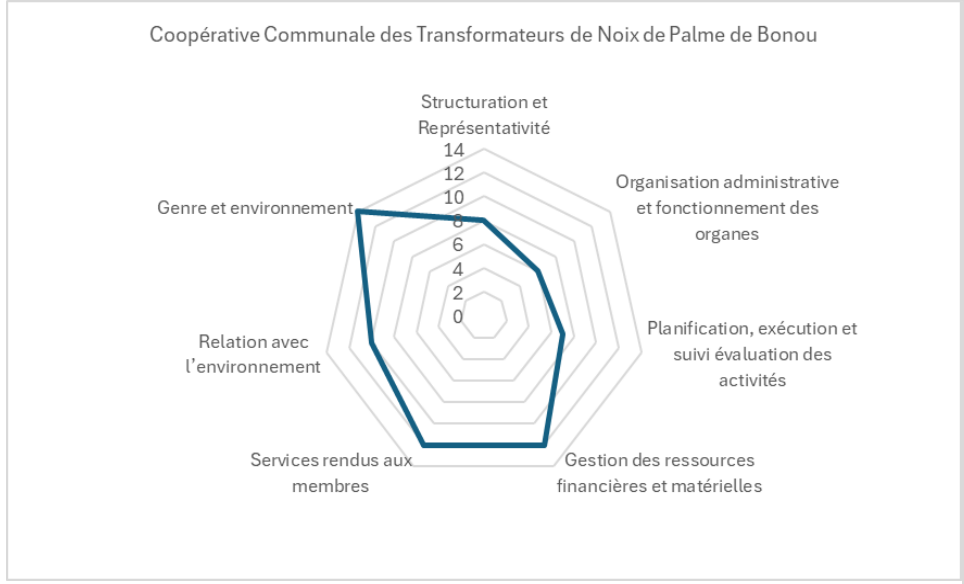


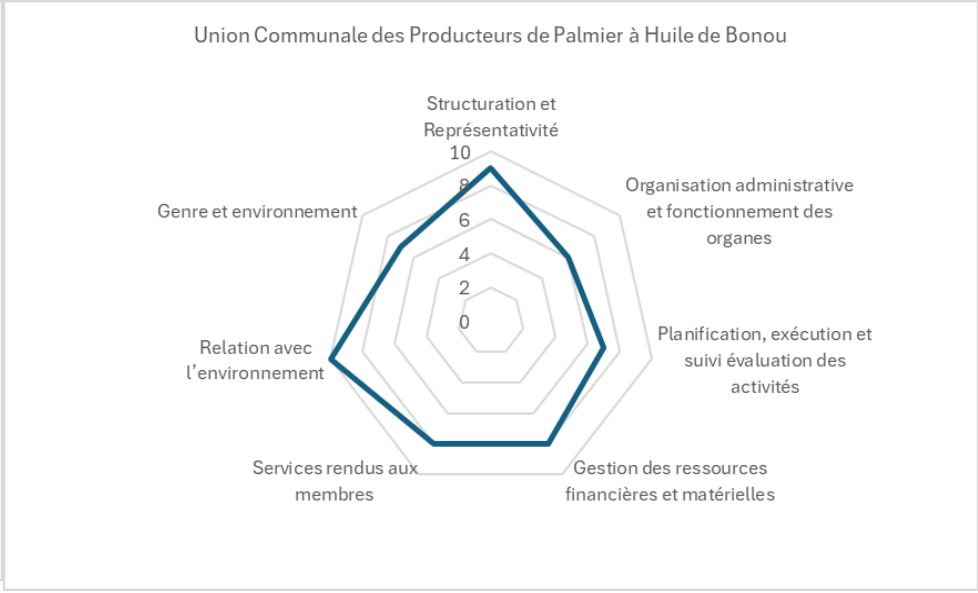


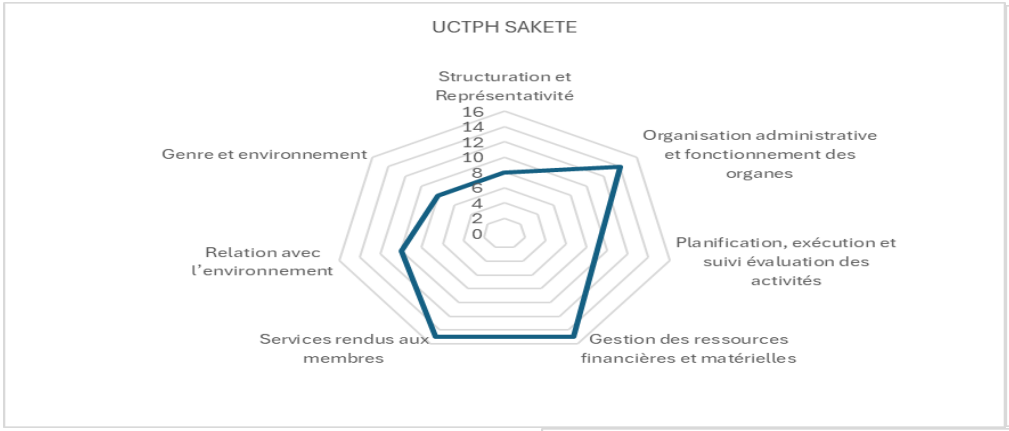
iii. Analyse par OPA

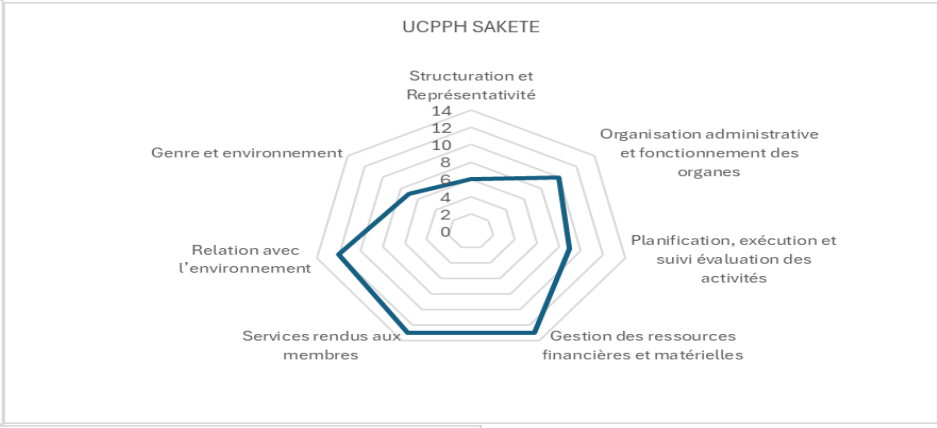


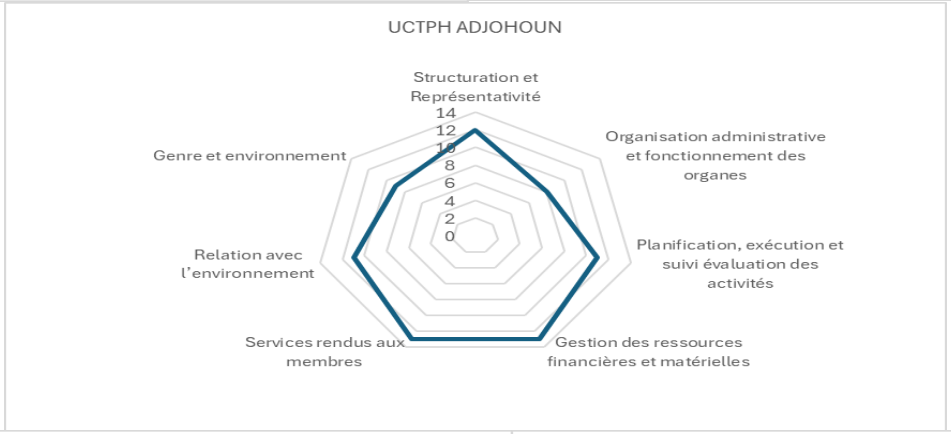


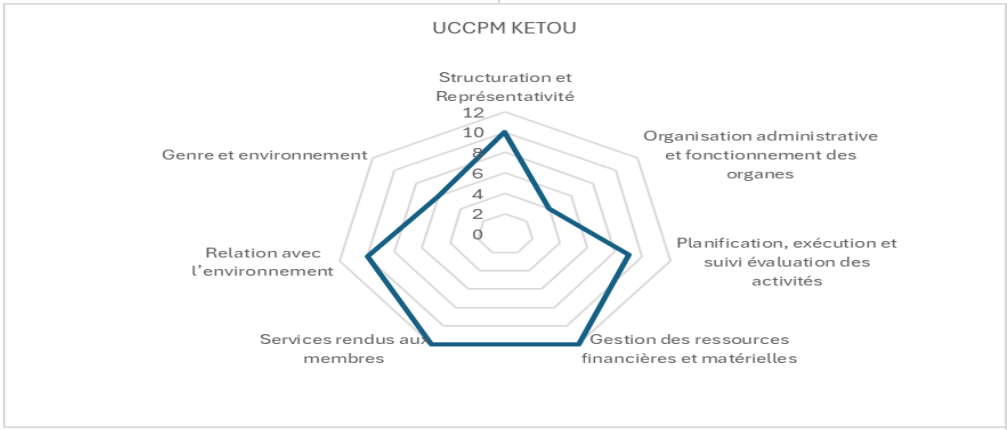


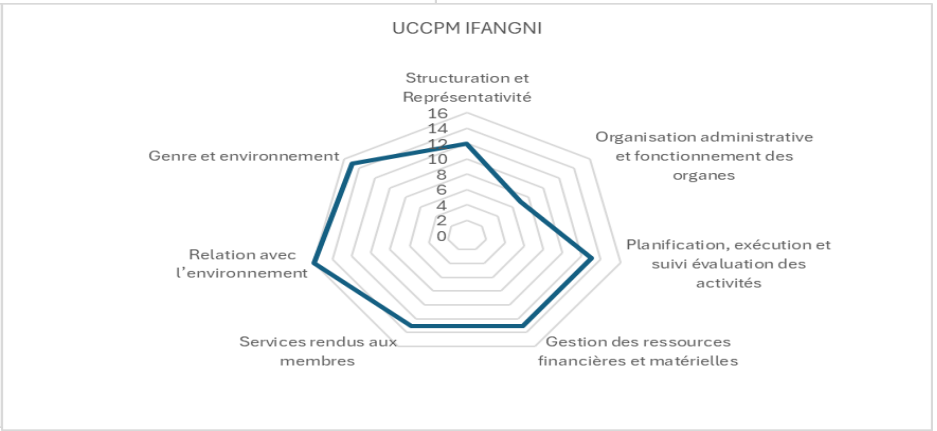


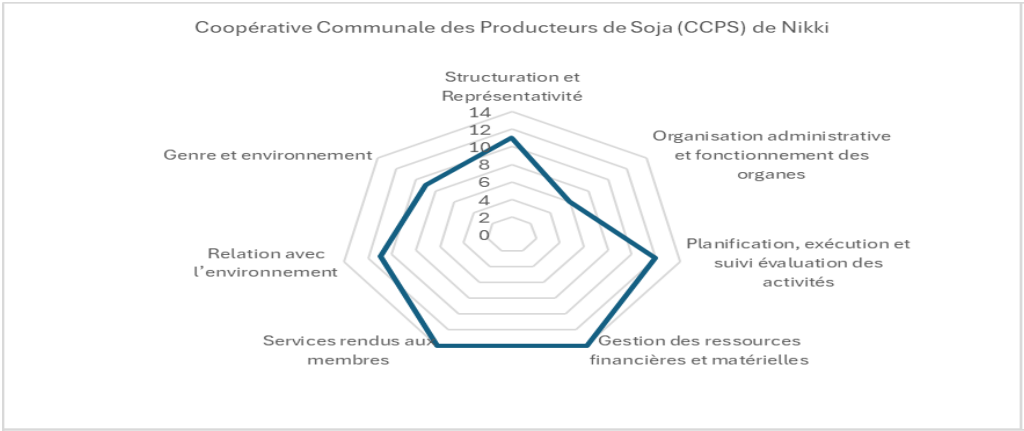

UCTPH SAKETE
Structuration et Représentativité
Organisation administrative et fonctionnement des organes
Planification, exécution et suivi évaluation des activités
Gestion des ressources financières et matérielles
Services rendus aux membres
Relation avec l'environnement
Genre et environnement
0
2
4
6
8
10
12
14
16

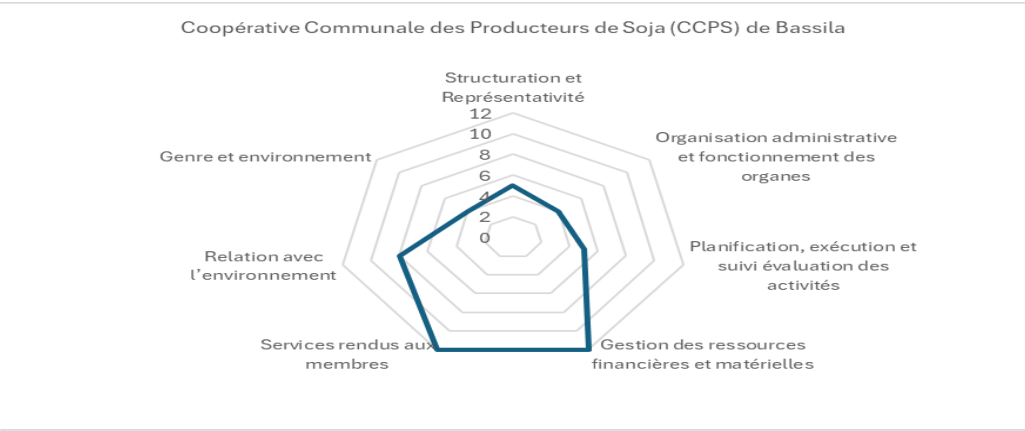

UCPPH SAKETE
Structuration et Représentativité
Organisation administrative et fonctionnement des organes
Planification, exécution et suivi évaluation des activités
Gestion des ressources financières et matérielles
Services rendus aux membres
Relation avec l'environnement
Genre et environnement
0
2
4
6
8
10
12
14

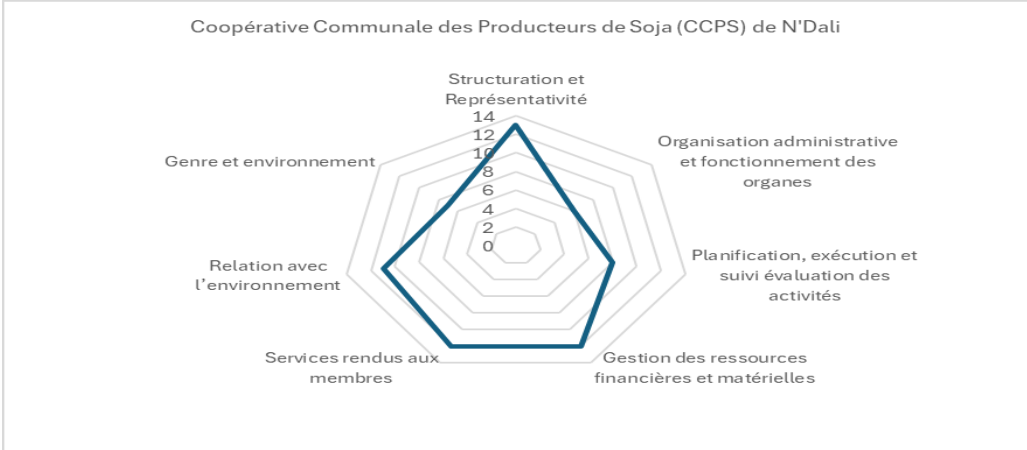

UCTPH ADJOHOUN
Structuration et Représentativité
Organisation administrative et fonctionnement des organes
Planification, exécution et suivi évaluation des activités
Gestion des ressources financières et matérielles
Services rendus aux membres
Relation avec l'environnement
Genre et environnement
0
2
4
6
8
10
12
14

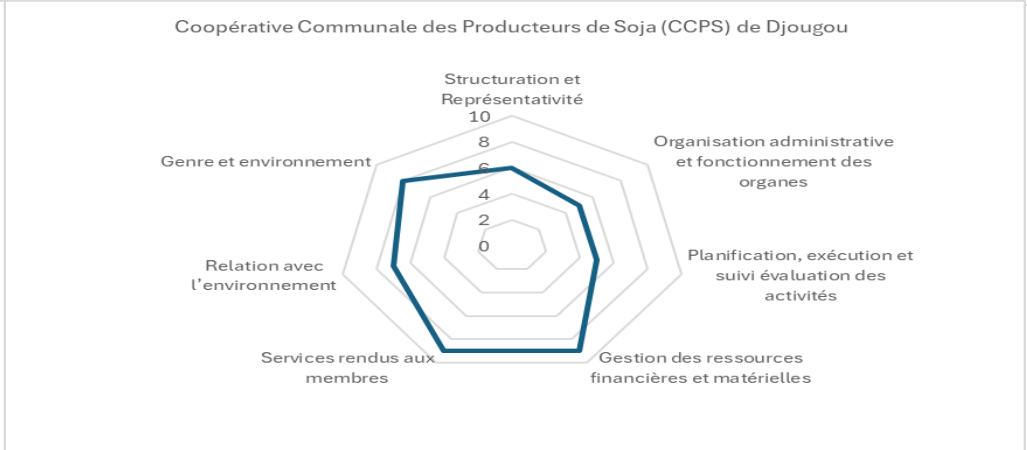

UCCPM KETOU
Structuration et Représentativité
Organisation administrative et fonctionnement des organes
Planification, exécution et suivi évaluation des activités
Gestion des ressources financières et matérielles
Services rendus aux membres
Relation avec l'environnement
Genre et environnement
0
2
4
6
8
10
12

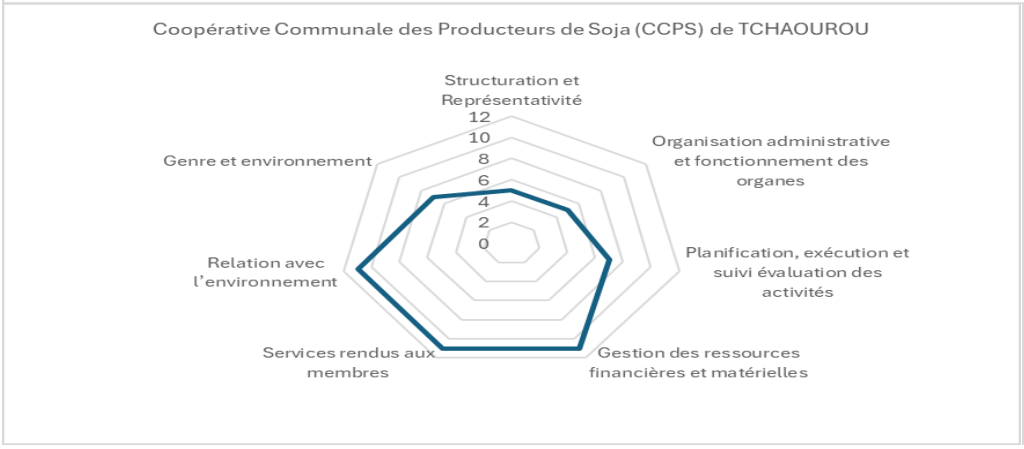

UCCPM IFANGNI
Structuration et Représentativité
Organisation administrative et fonctionnement des organes
Planification, exécution et suivi évaluation des activités
Gestion des ressources financières et matérielles
Services rendus aux membres
Relation avec l'environnement
Genre et environnement
0
2
4
6
8
10
12
14
16

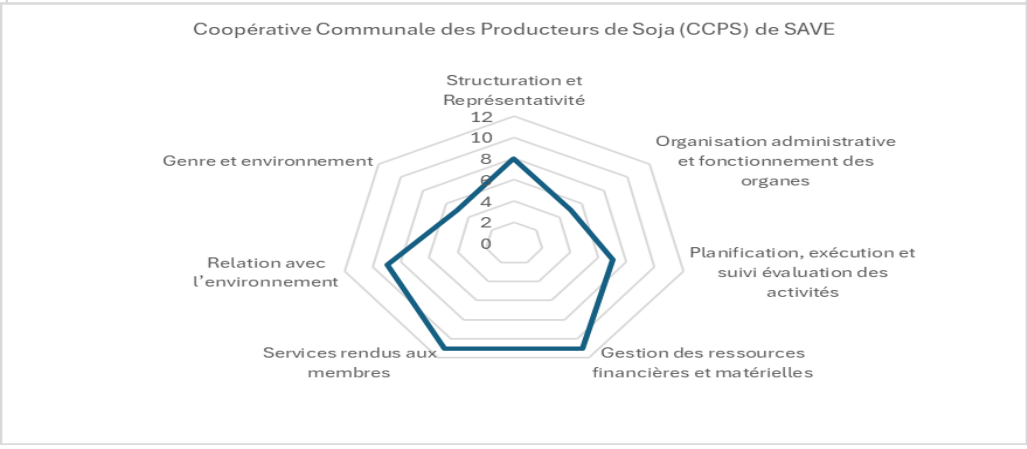

Coopérative Communale des Producteurs de Soja (CCPS) de Nikki
Structuration et Représentativité
Organisation administrative et fonctionnement des organes
Planification, exécution et suivi évaluation des activités
Gestion des ressources financières et matérielles
Services rendus aux membres
Relation avec l'environnement
Genre et environnement
0
2
4
6
8
10
12
14

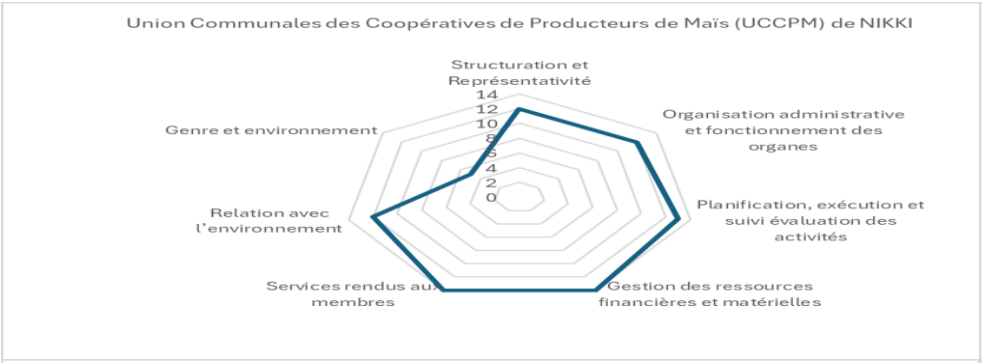

Coopérative Communale des Producteurs de Soja (CCPS) de Bassila
Structuration et Représentativité
Organisation administrative et fonctionnement des organes
Planification, exécution et suivi évaluation des activités
Gestion des ressources financières et matérielles
Services rendus aux membres
Relation avec l'environnement
Genre et environnement
0
2
4
6
8
10
12

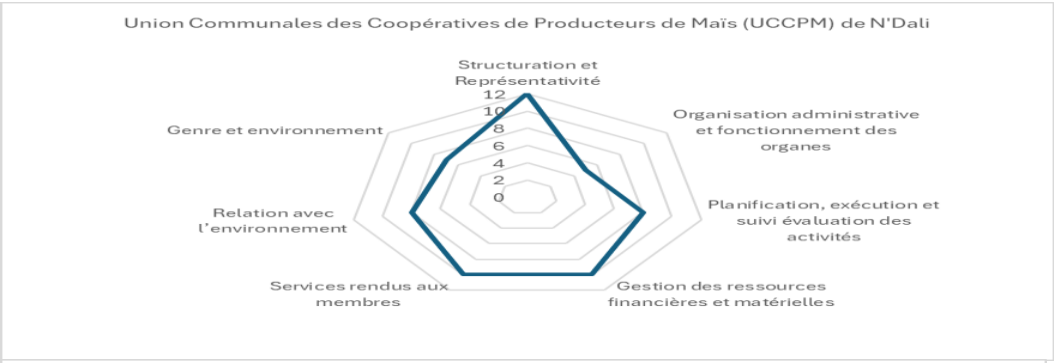

Coopérative Communale des Producteurs de Soja (CCPS) de N'Dali
Structuration et Représentativité
Organisation administrative et fonctionnement des organes
Planification, exécution et suivi évaluation des activités
Gestion des ressources financières et matérielles
Services rendus aux membres
Relation avec l'environnement
Genre et environnement
0
2
4
6
8
10
12
14

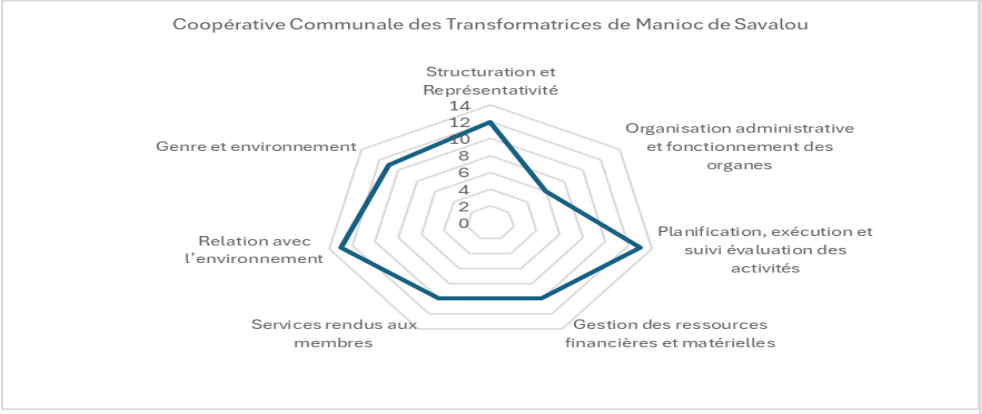

Coopérative Communale des Producteurs de Soja (CCPS) de Djougou
Structuration et Représentativité
Organisation administrative et fonctionnement des organes
Planification, exécution et suivi évaluation des activités
Gestion des ressources financières et matérielles
Services rendus aux membres
Relation avec l'environnement
Genre et environnement
0
2
4
6
8
10

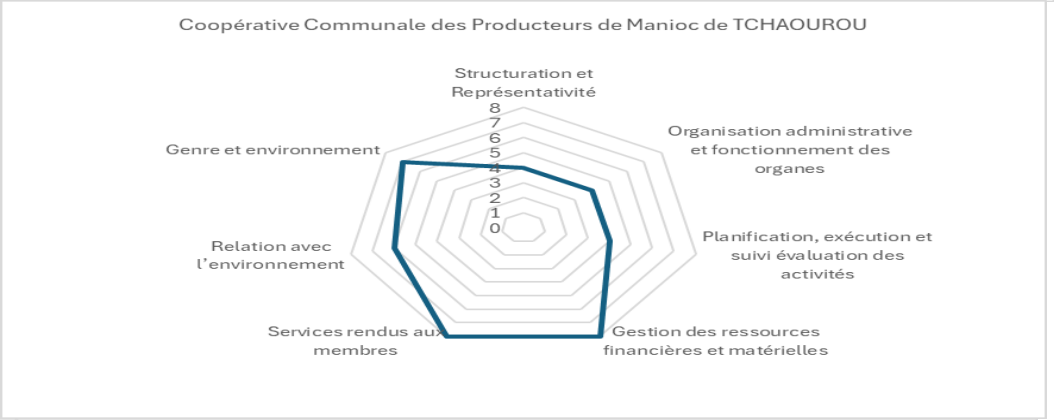

Coopérative Communale des Producteurs de Soja (CCPS) de TCHAOUROU
Structuration et Représentativité
Organisation administrative et fonctionnement des organes
Planification, exécution et suivi évaluation des activités
Gestion des ressources financières et matérielles
Services rendus aux membres
Relation avec l'environnement
Genre et environnement
0
2
4
6
8
10
12

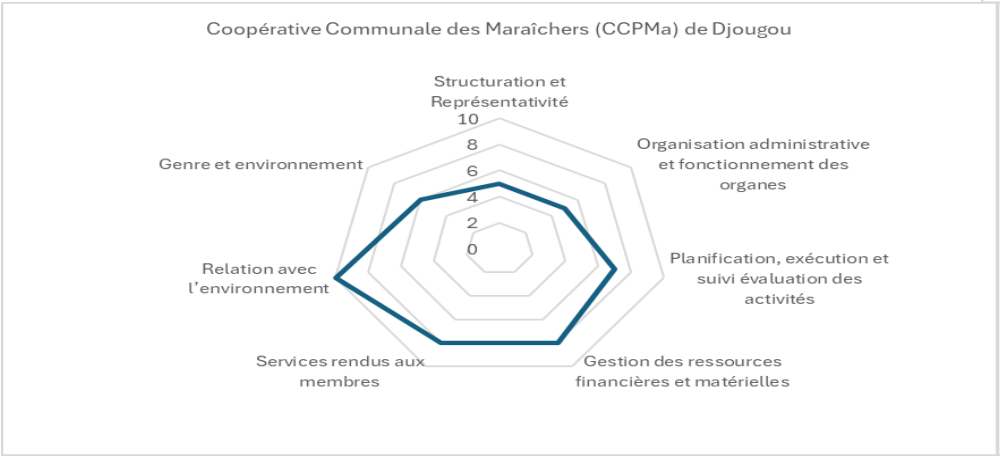

Coopérative Communale des Producteurs de Soja (CCPS) de SAVE
Structuration et Représentativité
Organisation administrative et fonctionnement des organes
Planification, exécution et suivi évaluation des activités
Gestion des ressources financières et matérielles
Services rendus aux membres
Relation avec l'environnement
Genre et environnement
0
2
4
6
8
10
12

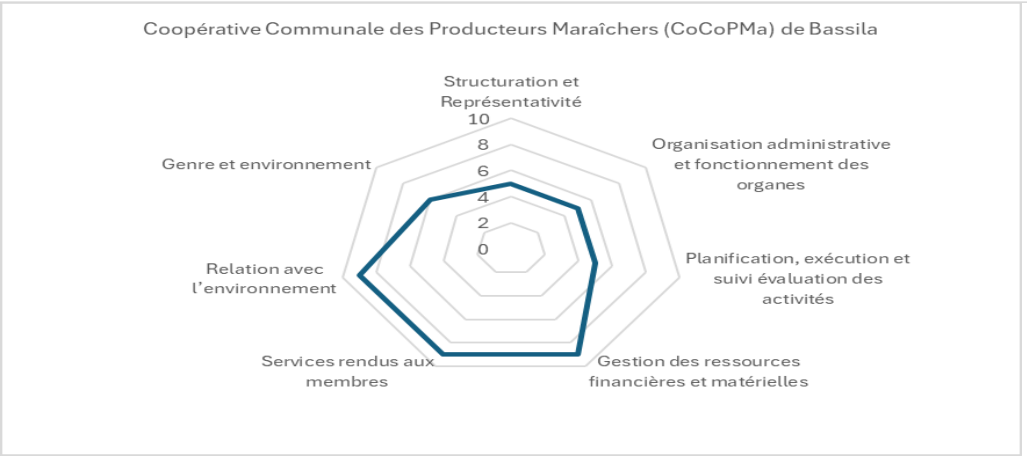

Union Communales des Coopératives de Producteurs de Maïs (UCCPM) de NIKKI
Structuration et Représentativité
Organisation administrative et fonctionnement des organes
Planification, exécution et suivi évaluation des activités
Gestion des ressources financières et matérielles
Services rendus aux membres
Relation avec l'environnement
Genre et environnement
0
2
4
6
8
10
12
14


Union Communales des Coopératives de Producteurs de Maïs (UCCPM) de N'Dali
Structuration et Représentativité
Organisation administrative et fonctionnement des organes
Planification, exécution et suivi évaluation des activités
Gestion des ressources financières et matérielles
Services rendus aux membres
Relation avec l'environnement
Genre et environnement
0
2
4
6
8
10
12


Coopérative Communale des Transformatrices de Manioc de Savalou
Structuration et Représentativité
Organisation administrative et fonctionnement des organes
Planification, exécution et suivi évaluation des activités
Gestion des ressources financières et matérielles
Services rendus aux membres
Relation avec l'environnement
Genre et environnement
0
2
4
6
8
10
12
14


Coopérative Communale des Producteurs de Manioc de TCHAOUROU
Structuration et Représentativité
Organisation administrative et fonctionnement des organes
Planification, exécution et suivi évaluation des activités
Gestion des ressources financières et matérielles
Services rendus aux membres
Relation avec l'environnement
Genre et environnement
0
1
2
3
4
5
6
7
8


Coopérative Communale des Maraîchers (CCPMa) de Djougou
Structuration et Représentativité
Organisation administrative et fonctionnement des organes
Planification, exécution et suivi évaluation des activités
Gestion des ressources financières et matérielles
Services rendus aux membres
Relation avec l'environnement
Genre et environnement
0
2
4
6
8
10


Coopérative Communale des Producteurs Maraîchers (CoCoPMa) de Bassila
Structuration et Représentativité
Organisation administrative et fonctionnement des organes
Planification, exécution et suivi évaluation des activités
Gestion des ressources financières et matérielles
Services rendus aux membres
Relation avec l'environnement
Genre et environnement
0
2
4
6
8
10

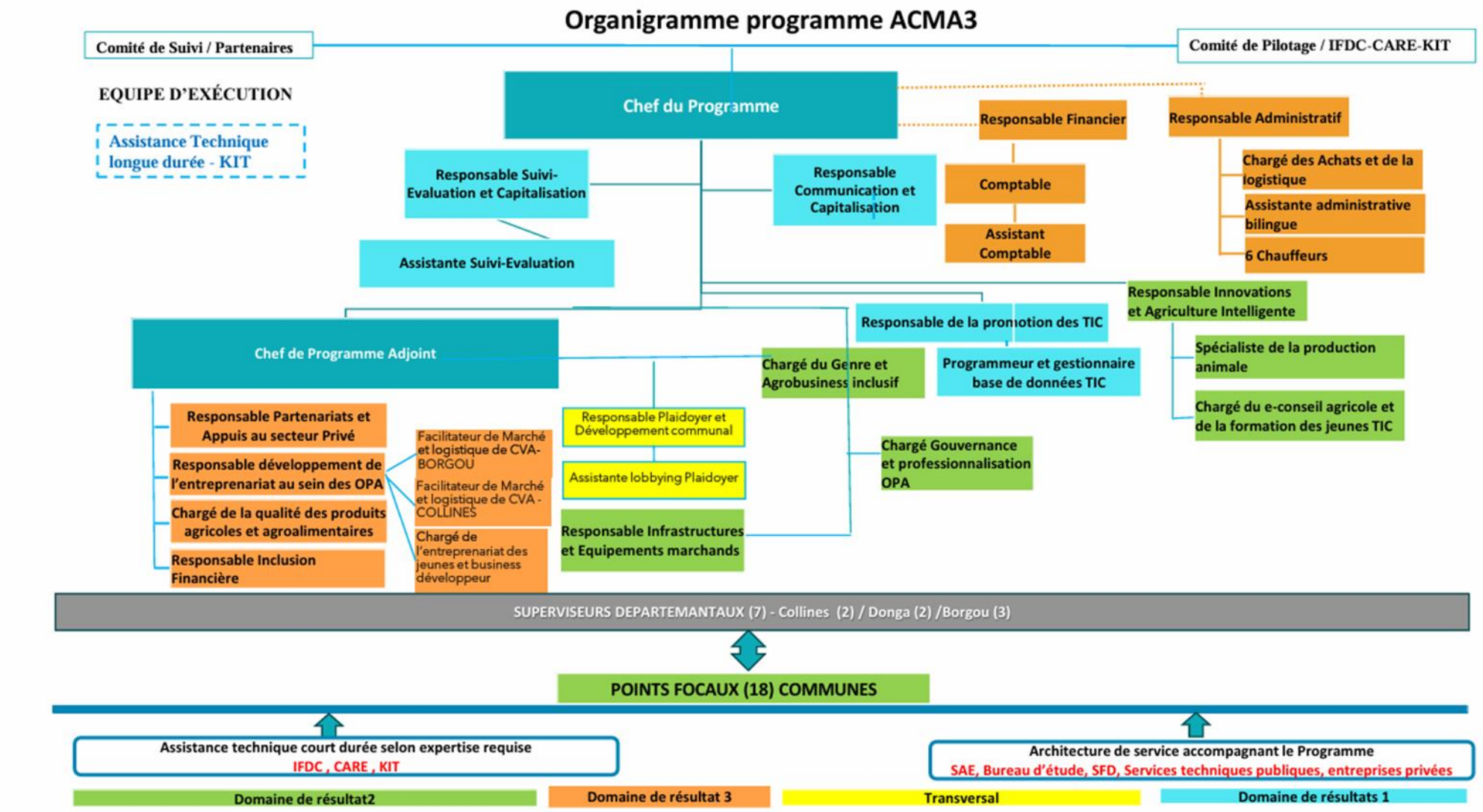
Annexe 8 Matrice actualisée des risques et mesures d'atténuation proposées

Risques	Probabilité		Impact		Mesures d'atténuation
	Élevée	Basse	Fort	Faible	
Risques systémiques liés au contexte					
La crise au Niger ayant entrainé la fermeture des frontières terrestres avec ce pays qui empêche l'écoulement des produits agricoles ciblés sur le marché nigérien	↑		↑		• Suivre les négociations et les conditionnalités sur la réouverture des frontières • Faire une évaluation des adaptations et réponses des acteurs PEA dans l'espace transfrontalier pour adapter la stratégie d'appui du programme par rapport à la diversification des marchés. • Accentuer les appuis sur la qualité des produits pour accompagner les acteurs PEA à explorer les niches du marché d'exportation pour les produits transformés (p.ex. gari, soja) : • Accompagner les OPA dans la diversification au niveau du marché national et l'accroissement des produits transformés ; • Promouvoir l'utilisation des plateformes de vente en ligne ;
Politique du gouvernement du Bénin : L'interdiction de l'exportation des produits agricoles qui limite la diversification des marchés et diminuent les possibilités d'écoulement	↑		↑		• Accompagner le lobbying-plaidoyer porté par les faitières en collaboration avec des autorités communales et départementales à l'endroit des décideurs politiques. • Assurer une veille permanente à l'effet d'anticiper sur les mesures alternatives à entreprendre
Réduction des parts de marchés dans les achats institutionnels dans le cadre des cantines scolaires liée à l'avènement de l'ANAN	↑		↑		• Entreprendre des démarches pour collaborer avec l'ANAN ou autres acteurs œuvrant dans les achats institutionnels (CRS, etc.) pour faciliter la mise en relation des OPA pour la fourniture des vivres • Accompagner les OPA à être éligibles aux marchés de l'ANAN • Maintenir le lien avec PAM pour continuer à profiter des opportunités qu'il peut offrir
La réforme récente de gestion des communes, le renouvellement des acteurs politiques (maires) et le remaniement du staff technique des mairies du fait des nouvelles dispositions, peuvent nuire au bon fonctionnement et à la durabilité des CCIC		↓		↓	• Inciter l'autofinancement (mobilisation interne des ressources) des cadres de concertation par les communes au moyen de la subvention dégressive de leur fonctionnement et de leurs activités (en trois ans). • Accompagner les nouveaux acteurs des CCIC à s'approprier la vision et les acquis du programmes afin qu'ils puissent mieux jouer leurs rôles
Radicalisation et montée de l'extrémisme violents des jeunes dans le Nord du Bénin		↓	↑		• Le programme mettra un accent particulier sur l'appui à l'entreprenariat des jeunes et des femmes. Il y aura une opérationnalisation de la stratégie de ciblage géographique, ciblage direct et auto-ciblage puis la mise en place des mesures de facilitation et d'autonomisation des femmes et des jeunes.
Insécurité dans les régions du nord du Bénin liées au risque de débordement de la violence du Sahel" au Bénin.		↓	↑		• L'IFDC, en tant que chef de file du consortium, dispose d'un plan national de sûreté et de sécurité régulièrement actualisé et de toutes les procédures opérationnelles standard en place. Le responsable de la sécurité du pays (CSO) fournira une formation en matière de sécurité à tous les membres du personnel du consortium du projet et évaluera les activités de sécurité et la logistique et conseillera toutes les opérations sur une base quotidienne
La parité Naira-FCFA : la fluctuation du cours d'échange qui rend les prix des produits agricoles volatils		↓	↑		• Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs PEA à la maîtrise et à la réduction de leur coût de production pour offrir des produits compétitifs • Accompagner les OPA à contractualiser avec des firmes locales pour la commercialisation de leurs produits

Risques	Probabilité		Impact		Mesures d'atténuation
	Élevée	Basse	Fort	Faible	
L'infrastructure au Bénin : l'accès à l'électricité et l'internet n'est pas optimale, ce qui affecte la performance et l'utilisation du dispositif TIC4Ag	↑		↑		• Diversifier les canaux et moyens de diffusion de l'information stratégique selon les acteurs économiques ciblés pour toutes les solutions TIC4Ag développées ; • Prospecter et promouvoir l'utilisation des énergies alternatives pour pallier l'absence du réseau électrique public • Promouvoir les digikiosks comme point d'accès aux solutions TIC4Ag et aussi d'accès à internet (Starlink)
Non-adhésion du secteur privé dans le cofinancement de la construction des infrastructures	↑		↑		• Identifier les structures privées ou publiques ayant un intérêt pour les infrastructures et analyser les pistes de collaboration ; • Collaborer fortement avec les services techniques des mairies dans toutes les étapes de la construction des infrastructures ; • Prospecter l'utilisation du guichet 1 du FNDA par les communes
La gouvernance des communes : la mauvaise gestion des fonds publics à cause d'un manque d'éthique et/ou de compétences, ce qui affecte la gestion des IEM		↓		↓	• Renforcer les capacités des membres des Secrétariat Technique des CCIC sur la Carte Communautaire de Performance (CCP) ; • Organiser le contrôle et l'appui-conseil de proximité et sur mesure des communes concernées • Organiser des séances de réédition de compte des cadres de concertation public privé pour internaliser la culture de redevabilité mutuelle • Exiger les audits (externes) de la gestion des fonds du programme ACMA3
Les conditions climatiques imprévisibles (sècheresse, inondations) peuvent affecter négativement les rendements des cultures et une offre insuffisante pour les marchés	↑		↑		• Développer avec les acteurs économiques des scénarios alternatifs pour combler des déficits éventuels d'offre en facilitant des flux de produits à partir d'autres localités. (PEA appuyés par le programme) • Promouvoir l'utilisation es prévisions pluviométriques • Promouvoir l'utilisation des techniques de travail minimum du sol et de variétés plus adaptées aux aléas climatiques
Risques systémiques liés au programme					
Récupération des actions du programme par les élites pour des fins de clientélisme et de visée politique avec des conséquences d'exclusion sociale		↓		↓	• Opérationnaliser les systèmes de redevabilité et de responsabilisation sociales, y compris (i) élaboration participative des budgets des activités et subventions du Programme ; (ii) affichage public de compte rendu public des financements et des dépenses effectuées ; (iii) suivi participatif et traçage des dépenses des OP ; (iv) amélioration de la visibilité communautaire des dotations du Programme ; (v) renforcement des aspects d'interface et collecte des plaintes et des préoccupations, (vi) Collaborer avec le Programme PartiCiP.
La gouvernance des OPA identifiés pour porter la gestion des IEM : la persistance d'une culture de gestion opaque qui affecte la performance des OPA (mobilisation de l'offre, gestion des IEM)	↑		↑		• Instaurer les séances de réédition de compte comme principe de gouvernance des OPA • Accompagner les leaders des OPA à internaliser la culture de redevabilité mutuelle à travers l'implémentation de la CCP et son utilisation périodique (au moins une fois par trimestre) a seins des comités multi-acteurs installés autour des IEM • Intégrer les audits financiers dans les règlements intérieurs des OPA • Faciliter l'adoption des outils innovants de gestion tel que la solution IWO pour les faitières et DreamSave pour la gestion des coopératives pour renforcer la transparence à la base
L'organisation des acteurs économiques : la non-adoption de l'action collective (OPA fonctionnelles) à cause du comportement individualiste et des mauvaises expériences du passé (interférence externe dans la gestion)		↓	↑		• Donner des appuis aux comités multi acteurs qui favorisent l'inclusivité et stimulent l'action collective pour les SCMM et la gestion des IEM • Entreprendre des actions pour cultiver l'esprit entrepreneurial au sein des OPA pour rendre attractifs les IEMs et les SCMM développés

Risques	Probabilité		Impact		Mesures d'atténuation
	Élevée	Basse	Fort	Faible	
					• Amener les CCIC à utiliser les approches participatives et inclusives pour favoriser un dialogue pouvant aboutir à une compréhension partagée des enjeux économiques et financiers par les acteurs
L'usage inapproprié des engrais minéraux et des pesticides pour l'intensification de la production peut avoir des effets négatifs sur l'environnement		↓		↓	• Le renforcement des capacités et la sensibilisation sur les pratiques Eco-efficientes résilientes seront permanents durant la période du programme. • Toutes les pratiques agricoles enseignées dans les champs de démonstration sont axées sur les bonnes pratiques agricoles et la lutte intégrée contre les parasites, afin de limiter à l'optimum l'utilisation des pesticides et des engrais minéraux et au maximum les dommages causés à l'environnement. • Le plan de suivi et d'atténuation des risques liés à l'utilisation des engrais et des pesticides et aux résidus de la transformation élaboré en 2024 sera mis en œuvre à partir de 2025
Exploitation sexuelle, abus et harcèlement aussi bien au niveau de l'équipe du programme que des partenaires de mise en œuvre (PMO) et des bénéficiaires		↓	↑		• Renforcer les interactions avec les partenaires de mise en œuvre (PMO) sur la thématique en insérant en plus du code d'éthique de IFDC, la politique de l'Ambassade en matière de SEAH dans les documents constitutifs des termes des contrats et des accords de subventions • Sensibiliser les acteurs (hommes, femmes et jeunes), les équipes des PMO et les staffs du programme sur le mécanisme de prévention et de lutte contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels ; • Informer dans la mesure du possible, les époux des femmes impliquées dans les activités du programme lors des activités organisées en dehors de leur lieu de résidence • Tenir compte du contexte et des pratiques culturelles existant dans la zone d'intervention du programme dans le cadre de la réalisation de nos activités
Risques liés à l'organisation du programme					
Risques de fraude et de corruption	↑		↑		• Tous les partenaires du consortium ont une politique anti-fraude et signaleront immédiatement tout cas de fraude ou de corruption. IFDC a renforcé récemment son arsenal en matière de fraude par la prise de mesures additionnelles • Les partenaires de mise en œuvre doivent également avoir une telle politique et une obligation de dénonciation. Si l'un des partenaires de mise en œuvre n'a pas mis en place une telle politique, le projet l'aidera à en avoir. • Procéder à des preaward assessment (rapide analyse organisationnelle et fonctionnelle) des partenaires de mise en œuvre avant toute contractualisation
Les mouvements éventuels du staff technique du programme ACMA3 entraînant la perte des connaissances et surtout de compétences	↑		↑		• Impliquer suffisamment le staff technique dans les débats stratégiques pour que ces derniers ne se sentent pas marginaliser au sein de l'équipe • Responsabiliser davantage le staff technique afin que ces derniers se sentent motivés pour aller au bout de leur processus d'apprentissage et développer des compétences dans leur domaine d'activités • Mettre en œuvre des mesures incitatives pour une motivation périodique et continue du staff.

Annexe 9 Organigramme de l'équipe ACMA3



Annexe 10 Synergies/complémentarités développées en 2024

Projet/program et autres	Types de synergie développés			Cadre de collaboration	Autres actions en cours
	Partage d'informations	Partage de connaissances	Complémentarités/activités collaboratives		
DDEAP	Participation aux ateliers d'élaboration des PTBA des DDAEP				
ATDA 4 et 2	Participation aux ateliers de revue de performance et d'élaboration des PTBA de ATDA4	Participation mutuelle aux activités organisées par l'un ou l'autre Les responsables communales ou leurs agents sont souvent membres des comités multi-acteurs en charge de la gestion des infrastructures			
ANM		Animation session sur les rôles et attribution de l'ANM ainsi que sur les normes agroalimentaires, les critères de qualité d'un produit et le processus de certification des produits agroalimentaires au cours de l'atelier de diagnostic fonctionnel et évaluation technique des besoins en renforcement de capacités des MPME agroalimentaires organisé par ACMA3		MoU envisagé	Perspectives pour des sessions de formation au profit des bénéficiaires sur les normes des différents produits agricoles et agroalimentaires accompagnés par ACMA3
ABSSA		Animation session sur les rôles et attributions de l'ABSSA ainsi que sur le mécanisme national de contrôle de qualité des produits agricoles, le mécanisme de certification des produits agricoles notamment l'autorisation de mise sur le marché au cours de l'atelier de diagnostic fonctionnel et évaluation technique des besoins en renforcement de capacités des MPME agroalimentaires organisé par ACMA3		MOU envisagé	_Echanges envisagés pour Implication en amont et tout au long du processus d'installation des quatre unités de transformations agroalimentaires sur ACMA3 dans les nouvelles zones _Facilitation pour l'accompagnement des acteurs notamment les MPME agroalimentaires pour l'obtention des autorisations de mise sur le marché (AMM)
Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC)			Accompagnement technique, financier et participation des bénéficiaires du programme à	Subvention au MIC	

Projet/program et autres	Types de synergie développés			Cadre de collaboration	Autres actions en cours
	Partage d'informations	Partage de connaissances	Complémentarités/activités collaboratives		
			l'événement "Mois du consommons local"		
ADPME	_Rencontre de prise de contact et de partage de la vision sur la collaboration entre ACMA3 et l'ADPME			MoU envisagé	_Demande de partenariat pour l'accompagnement dans le développement des MPME
ANAN	_Rencontre de prise de contact et de partage de la vision sur la collaboration entre ACMA3 et l'ANAN _Rencontre en ligne avec la direction de l'alimentation sur les pistes de collaboration	_ Partage des répertoires des OPA accompagnées par le programme et potentielles partenaires de ANAN pour la fourniture des vivres Participation à l'atelier d'échanges sur l'implication du secteur privé dans le développement des IEMs		Projet de MoU envoyé à ANAN	
EnDev	_Rencontre de prise de contact et de partage de la vision sur la collaboration entre ACMA3 et EnDeV _ Diverses réunions en ligne de sur les pistes de collaboration et le MoU		_Planification des activités d'opérationnalisation du MoU	MoU en cours de signature	
PARSAD	_Séance de présentation des deux projets _Liste de PEA/Clusters des 3 communes d'intervention de ACMA3	Participation à l'atelier de présentation des dynamiques des clusters sélectionnés par le PARSAD Participation aux diagnostics réalisés au niveau des clusters sur le manioc et le soja	Pour les clusters identiques, identifier les activités à réaliser en synergie		
PartiCip		Participation aux ateliers de pré validation et de validation du rapport d'évaluation citoyenne du sous-secteur maraîchage au Bénin			Collaboration pour les plaidoyers
GAIN	_Rencontre de prise de contact et de partage de la vision sur la collaboration entre ACMA3 et GAIN	Liste des IEMs maïs de ACMA mise à la disposition de GAIN			Echange en cours pour une collaboration sur la fortification du maïs en vue de l'amélioration de sa qualité nutritive

Projet/program et autres	Types de synergie développés			Cadre de collaboration	Autres actions en cours
	Partage d'informations	Partage de connaissances	Complémentarités/activités collaboratives		
CASCADE	_Plusieurs échanges sur les domaines de collaborations _Elaboration d'une planification sur les thématiques de synergie conjointe	_Des partages sur la mise en œuvre de l'approche FFBS			Rendre opérationnel les actions conjointement planifiés
PAM	_ Liste des OPA maraichage, volailles, gari et huile accompagnées par ACMA3 pour d'éventuels partenariats d'affaires avec PAM;		_ Bilan de la collaboration au titre de l'année 2023 et identifier des défis de 2024 ; _ Plan de travail pour l'opérationnalisation du MoU _Accès aux marchés des produits agricoles notamment le maïs _ Gouvernance des OPA ;	MoU	Accompagnement des OPA pour la livraison des vivres au titre de l'année 2025
THP		_Participation à l'atelier d'opérationnalisation du projet Y4CR; _Mise à disposition de THP des vidéo pédagogiques de ACMA2 portant sur les bonnes pratiques agricoles en vue de leur utilisation pour assurer la formation des acteurs bénéficiaires de THP dans ses zones d'intervention	_ Déploiement conjoint de la solution Ignitia au profit des acteurs dans la commune de Dassa (cost sharing sur les prévisions climatiques) ;	MoU	Perspectives de collaboration sur diverses thématiques telle que l'accès au financement, la finance digitale, le E-Conseil agricole, les Bonnes pratiques agricoles, l'accès au marché, les émissions sur les radio, le partage des informations sur les prix des produits agricoles, les foires agricoles
PPMEC	Partage du premier draft du document de l'étude sur l'état des lieux des conflits fonciers à valider à l'atelier de restitution de l'étude avec les autres acteurs Partage des résultats issus de l'étude sur l'état des lieux des conflits fonciers dans la zone d'intervention du programme ACMA3 pour la finalisation et la validation conjointe de la	Collaboration dans le cadre de l'étude d'Etat des lieux des causes, natures manifestations et conséquences des conflits fonciers dans les zones d'intervention du programme ACMA 3 en vue d'élaborer une stratégie innovante de leurs préventions et /ou résolutions.	Participation à l'atelier de cadrage de l'étude sur l'état des lieux des conflits fonciers Participation à l'atelier de restitution de l'étude sur l'état des lieux des conflits fonciers dans la zone d'intervention du programme ACMA3	MoU conclu	

Projet/program et autres	Types de synergie développés			Cadre de collaboration	Autres actions en cours
	Partage d'informations	Partage de connaissances	Complémentarités/activités collaboratives		
	stratégie innovante de résolution des conflits fonciers				
PADIAP				Cadre de concertation multi-acteurs entre projets et programmes	Identification des thématiques de partage de connaissances et des activités collaboratives Identification des projets d'infrastructures prévus par chaque projet
PDI CVA		_ Participation du PDI CVA au Panel sur le thème "Renforcer-Connecter-Promouvoir : une stratégie efficace pour redynamiser les entreprises agricoles" organisé dans le cadre de JPO IFDC Bénin		Cadre de concertation multi-acteurs entre projets et programmes	Identification des thématiques de partage de connaissances et des activités collaboratives Identification des projets d'infrastructures prévus par chaque projet
TAZCO2	Partage des résultats issus de l'étude sur l'état des lieux des conflits fonciers dans la zone d'intervention du programme ACMA3 pour la finalisation et la validation conjointe de la stratégie innovante de résolution des conflits fonciers		Participation à l'atelier de restitution de l'étude sur l'état des lieux des conflits fonciers dans la zone d'intervention du P Programme ACMA3	Cadre de concertation multi-acteurs entre projets et programmes	Identification des thématiques de partage de connaissances et des activités collaboratives
GIZ	Participation à l'atelier de réflexion sur l'accès au marché des MPME	Partage de l'expérience de l'accès au marché institutionnel	Collaboration pour le développement du guide de l'accès au marché des MPME		
FNDA	_Rencontre de prise de contact et de partage de la vision sur la collaboration entre ACMA3 et FNDA	_ Participation du FNDA à l'atelier d'échanges sur l'implication du secteur privé dans le cofinancement et la gestion des IEMs ACMA3	_Organisation de deux ateliers de sensibilisation (Dassa & Parakou) au profit des leaders des PEA sur les nouvelles mesures incitatives et conditions d'accès aux opportunités promues par le FNDA afin de faciliter leur l'éligibilité auxdites opportunités	MoU en cours d'élaboration	Identification des thématiques de partage de connaissances et des activités collaboratives

Projet/program et autres	Types de synergie développés			Cadre de collaboration	Autres actions en cours
	Partage d'informations	Partage de connaissances	Complémentarités/activités collaboratives		
			_ Cofinancement de la réalisation des IEMs ACMA3		
APSFD	_Rencontre de prise de contact et de partage de la vision sur la promotion de la finance digitale entre ACMA3 et l'APSFD	_Exploration de la plateforme CIC de suivi des crédits initiée par l'APSFD au profit des SFDs et de la plateforme de gestion de crédits des acteurs précédemment initiée par ACMA au cours de la phase 2		MoU envisagé	Identification des thématiques de partage de connaissances et des activités collaboratives
DSI/MAEP		Plusieurs rencontres et ateliers dans le cadre de la facilitation de mise en œuvre des réformes MAEP, en lien avec le e.Conseil agricole et le SIM AH	* Revalorisation des ITK/SIFT (ACMA2) en vue de leur transfert au eConseil Agricole national	Feuille de route consécutive au transfert du SIM Agricole Harmonisé au MAEP	
DCAIFE/MAEP			* Revalorisation des ITK/SIFT (ACMA2) en vue de leur transfert au eConseil Agricole national	Feuille de route portant renforcement de l'actuel plateforme eConseil Agricole Nationale	
PITN2R		Plusieurs rencontres et ateliers dans le cadre de la facilitation de mise en œuvre des réformes MAEP en lien avec le e.Conseil agricole et le SIM AH	Revalorisation des ITK/SIFT (ACMA2) en vue de leur transfert au eConseil Agricole national	Synergie institutionnelle identifiée	
Prosilience /GIZ	Réunion en ligne sur la facilitation de l'intégration des documents (fiches techniques, documentaires, audios et vidéos) des projets GIZ en Agroécologie, sur la plateforme e.Conseil agricole	Echanges de documents (rapports d'études spécifiques)			

Projet/program et autres	Types de synergie développés			Cadre de collaboration	Autres actions en cours
	Partage d'informations	Partage de connaissances	Complémentarités/activités collaboratives		
SoBAA	_ Rencontre de prise de contact et d'information avec le staff technique de la SoBAA ; _ Rencontre d'échange avec la direction générale de la SoBAA sur les possibilités de collaboration ; _ Rencontre d'échanges sur les types et les conditions des appuis à apporter par la SoBAA	_ Participation de la direction de la SoBAA à l'atelier d'échanges sur l'implication du secteur privé dans le cofinancement et la gestion des IEMs ACMA3 _ Partage avec ACMA3 du DECRET N'2010- 266 DU 1 JUIN 2010 portant conditions d'exercice des missions de Maîtrise d'Ouvrage déléguée et de conduite d'Opération. _ Partage des résultats des études techniques et de faisabilité réalisée par le programme ACMA3 sur les deux sites hydroagricoles	_ Appui technique de la SoBAA à travers la conduite des opérations dans le cadre de l'aménagement sommaire des sites hydroagricoles de Bèyèrou et de Bodi	MoU en cours d'élaboration	Partage du DAO des travaux d'aménagements des deux sites
SoDeSeP	Rencontre d'échanges sur les pistes de collaboration	Partage du plan de couverture des IEMs du programme ACMA 1 – 2 & 3 susceptibles d'intéresser la SoDeSeP	Collaboration dans le cadre de la production et de l'approvisionnement en semences de qualité et à temps opportun pour les acteurs	MoU en cours de signature	
ADA (Appui au Développement Autonome)	Rencontres d'échanges sur les pistes de collaboration	Partage des rapports de mise en œuvre des CPD et ASIA sur l'option technologique ayant servi de base pour la mise en œuvre du CAIG	Collaboration dans cadre évaluation du CAIG de concert avec la FECECAM et l'UNCPS		Elaboration du DAO, Sélection de consultant Suivi mise en œuvre évaluation du CAIG par le consultant
AMEA			Animation d'un panel webinaire organisé par le réseau AMEA en marge de la Journée internationale des coopératives célébrée cette année sur le thème « Les coopératives construisent un avenir meilleur pour tous » Participation à l'atelier bilan 2024 du réseau AMEA		

Projet/program et autres	Types de synergie développés			Cadre de collaboration	Autres actions en cours
	Partage d'informations	Partage de connaissances	Complémentarités/activités collaboratives		
CCIC-Borgou	Partage des résultats issus de l'étude sur l'état des lieux des conflits fonciers dans la zone d'intervention du programme ACMA3 pour la finalisation et la validation conjointe de la stratégie innovante de résolution des conflits fonciers	Participation à l'atelier d'échanges sur l'implication du secteur privé sur le développement des IEMs	Participation à l'atelier de restitution de l'étude sur l'état des lieux des conflits fonciers dans la zone d'intervention du programme ACMA3	Cadre de concertation multi-acteurs	
CCIC-Donga	Partage des résultats issus de l'étude sur l'état des lieux des conflits fonciers dans la zone d'intervention du programme ACMA3 pour la finalisation et la validation conjointe de la stratégie innovante de résolution des conflits fonciers	Participation à l'atelier d'échanges sur l'implication du secteur privé sur le développement des IEMs	Participation à l'atelier de restitution de l'étude sur l'état des lieux des conflits fonciers dans la zone d'intervention du programme ACMA3	Cadre de concertation multi-acteurs	
ANDF/BCDF	Partage des résultats issus de l'étude sur l'état des lieux des conflits fonciers dans la zone d'intervention du programme ACMA3 pour la finalisation et la validation conjointe de la stratégie innovante de résolution des conflits fonciers		Participation à l'atelier de restitution de l'étude sur l'état des lieux des conflits fonciers dans la zone d'intervention du programme ACMA3	Cadre de concertation multi-acteurs	

Annexe 11 : Conclusions et recommandations capitalisation interne

Efficacité, inclusion sociale et durabilité

La capitalisation des deux phases précédentes du programme ACMA a permis de générer de nombreuses leçons apprises, mises à profit lors de la mise en œuvre de la troisième phase. Toutefois, certains enjeux centraux du programme demeurent : l'efficacité, l'inclusion sociale pour l'ensemble des trois résultats attendus, et la pérennité (durabilité institutionnelle, viabilité économique ; cf. Tableau 1).

Bien que les valeurs atteintes de certains indicateurs de suivi-évaluation en 2023 montrent un progrès remarquable en termes de résultats (outcomes et outputs)[2] après une année d'intervention, ces résultats ne deviennent des acquis que si la pérennité et le caractère inclusif des institutions et organisations porteuses sont assurés.

Après un an et demi d'intervention effective, il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'efficacité, le caractère inclusif et la contribution à la pérennité des approches apprises lors du présent atelier. Cela est particulièrement valable pour les nouvelles filières (petit élevage), l'appui aux PME agroalimentaires et de fourniture d'intrants et d'équipements, ainsi que les communes (intercommunalités) avec lesquelles de nouvelles relations sont à bâtir. Les activités se sont essentiellement focalisées sur des diagnostics pour mieux adapter le dispositif d'intervention.

Il est alors opportun que les défis identifiés et les enjeux centraux mentionnés deviennent des sujets de débat lors de l'élaboration du plan de travail 2025, afin de rendre les approches plus explicites, efficaces et inclusives.

Résultat no. 1 : une production agricole durable et résiliente

L'action collective des petits éleveurs reste l'approche privilégiée (hypothèse) pour le développement inclusif de cette filière, en recensant les éleveurs individuels, les organisant en petits réseaux non formels en collaboration avec les organisations faîtières, et en utilisant des mesures incitatives (distribution de kits d'intrants, accès aux services).

Étant donné que les marchés locaux de produits de petit élevage sont relativement étroits (marchés de proximité, nombre de clients, volumes de produits), la mise en marché collective connait des limites, notamment en termes d'économie d'échelle. Les perspectives d'action collective, à travers des réseaux plutôt informels, se situent davantage dans les domaines de l'accès aux intrants et crédits et de l'échange d'expériences.

L'accès des producteurs aux intrants agricoles de qualité reste encore un défi majeur. La promotion des biofertilisants et l'organisation de commandes groupées via des partenariats entre OPA et distributeurs constituent une approche privilégiée.

Il serait propice d'élargir ces partenariats aux institutions financières et aux acheteurs de produits pour les crédits de commercialisation, afin de travailler ensemble sur l'adaptation des produits financiers spécifiques et mécanismes de préfinancement intra-filières, comme des leviers clés pour le développement inclusif.

Résultat no. 2 : une valeur ajoutée et la commercialisation des produits agricoles

L'accompagnement des PME agroalimentaires est une nouveauté pour la troisième phase du programme ACMA. Dans un contexte où elles ne répondent pas toujours aux critères légaux, l'équipe propose de contextualiser ces critères en collaboration avec l'ANPE, et en d'organiser des focus groups dans chaque commune pour identifier les entreprises à soutenir.

La stratégie globale dans ce domaine pourrait comprendre deux axes : (i) un appui sur mesure pour quelques PME soigneusement sélectionnées (performance, expérience, relations d'affaires potentielles avec des PEA) pouvant inspirer d'autres entreprises ;3 et (ii) un appui global à un grand nombre de MPME orienté sur des capacités essentielles (formalisation, accès au crédit, relations d'affaire, etc.).

Un autre défi de taille est l'accroissement des revenus des OPA ayant bénéficié de la construction/réhabilitation des infrastructures marchandes financée par le programme dont l'utilisation risque être sous-optimale. Il demeure nécessaire d'élaborer des modèles économiques viables pour ces infrastructures et de développer des modèles d'affermage entre les mairies et les OPA.

L'une des principales leçons tirées de la mise en œuvre du programme ACMA2 dans ce domaine – est pertinente pour la troisième phase - est que le choix des infrastructures à financer doit être basé sur des critères économiques, tels que la performance et l'expérience des OPA en commercialisation, ainsi que leur gouvernance

[2] Cf. chapitres 4.1 et 4.2, Rapport analytique programme ACMA3, 01 Décembre 2022 – 31 Décembre 2023, Mars 2024.
[3] Cf. chapitre 5.1.1, Proposition technique Approche Communale pour le Marché Agricole Phase 3, Avril 2022.

et structure, plutôt que sur des considérations politiques, comme les « besoins exprimés » par les communes.4

Résultat no. 3 : un environnement politique local favorable

Une leçon clé a été mise en œuvre par l'ancrage du CCIC à l'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADéCoB). Les autorités communales de la Donga ont préféré un CCIC non ancré à l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) car la Donga fait quatre communes sur les 13 communes que compte l'ACAD.

L'implication accrue des Préfets et Secrétaires Exécutifs des communes a facilité la mobilisation des acteurs clés pour la mise en place des CCIC et a créé une dynamique. De plus, l'identification de leaders informels sur lesquels le programme peut s'appuyer et l'obtention de résultats rapides et tangibles pour les membres des PEA pourraient être des facteurs favorables au maintien de cette dynamique.

Quant à l'inclusion sociale, l'accompagnement doit aller au-delà de la 'représentation' des femmes et jeunes dans les organes des CCIC. Pour qu'ils puissent s'exprimer librement et aient une véritable influence sur les prises de décision, les femmes et les jeunes doivent être formés-coachés dans la durée et dotés des compétences personnelles (savoir-être).

Dans le domaine des TIC4Ag, l'approche repose sur le pilotage de solutions TIC4Ag à faibles exigences et accessibles à tous, en partenariat avec des entreprises offrant des solutions à forte valeur ajoutée et des start-ups ayant des solutions matures.

L'appui à ces entreprises et start-ups durant le développement et le test des solutions (interactions avec les usagers, ainsi que la mise en place de mesures d'accompagnement sur le terrain (p.ex. l'installation des DigiKiosks), sont indispensables pour assurer l'accessibilité et l'abordabilité des solutions.

Suivi-évaluation, apprentissage et communication

Dans ce domaine, l'option prise est de digitaliser davantage le système de suivi-évaluation du programme, de mettre en service l'outil digitalisé de collecte de données à distance (PGASE), de renforcer les capacités des partenaires et prestataires pour son utilisation.

La digitalisation à travers l'utilisation des outils digitaux existants (SharePoint) est également la voie préférée pour améliorer la communication au sein de l'équipe ACMA3. Condition est l'autorisation d'accès (limité) des membres de l'équipe autres que ceux employés par IFDC.

Appui administratif à l'équipe ACMA3

La gestion administrative et financière du programme ACMA3 suit des procédures convenues avec le bailleur de fonds, ce qui limite les marges de manœuvre pour l'adaptation et l'innovation. Les propositions faites visent à améliorer l'utilisation des logiciels disponibles ou adaptables afin de rendre les opérations administratives et financières plus rapides et les informations y liées accessibles à tous.

La gestion rationnelle et efficiente des ressources mises à la disposition du programme ACMA3 est un défi récurrent, tant sur le plan des investissements que du financement des activités sur le terrain. Cette préoccupation doit interpeller la direction et l'équipe du programme sur la (re)configuration du dispositif d'intervention selon une logique de développement économique (réseau de PEA, utilisation TIC4Ag, etc.).5

[4] Cf. chapitre 5.2, Capitalisation interne du programme ACMA. Rapport de l'atelier, Parakou, du 20 au 22 Septembre 2022, Octobre 2022.

[5] En effet, la zone d'intervention du programme ACMA2 (Plateau, Ouémé et Collines) couvrait 18.476 km^2 avec densité moyenne de population de 507 habitants par km^2. La zone du programme ACMA3 (Collines, Borgou et Donga) représente 50.913 km^2 avec une densité moyenne de population de 49 habitants par km^2. Basé sur https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9partement_du_B%C3%A9nin